

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 15 Juillet 2015 - 28 Ramadhan 1436 - N° 1019 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-FRANCE

Le Président Bouteflika félicite son homologue français à l'occasion de la fête nationale de son pays

P. 28

ALGÉRIE-CORÉE DU SUD

Le chef de la diplomatie sud-coréenne en visite de travail aujourd'hui et demain à Alger

P. 28

ALGÉRIE-CANADA

HYDRAULIQUE: Evaluation de l'état d'avancement des projets de coopération algéro-canadiens

P. 28

Iftar : 20h10
Imsek : 03h43

MÉTÉO

33° : ALGER

38° : TAMANRASSET p. 2

Les lauréats du Bac 2015 honorés par le Premier ministre

55 lauréats du baccalauréat session juin 2015, dont la moyenne oscille entre 16,83 et 19,08 ont été honorés, mardi à Alger, par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, lors d'une cérémonie organisée au Palais du peuple en présence de hauts responsables de l'Etat et des membres du gouvernement. A cette occasion, le Premier ministre a remis des médailles aux bacheliers qui sont sortis du lot en obtenant les meilleures moyennes.

P. 4-5



CÉLÉBRATION DE LEILAT EL QADR

Bensalah, Ould Khelifa et Sellal président une cérémonie de distinction des lauréats du concours international du Saint Coran

P. 3



SELON L'ASSOCIATION SIRIUS
La fête de l'Aïd El Fitr devrait être célébrée samedi 18 juillet

P. 3

SANTÉ

Pesticides UN RISQUE ACCRU DE CANCERS

Pages 14-15

BITAM (BATNA) : Un scorpion pique 3 sœurs dont une n'a pas survécu au venin

P. 12

F TBALL
LIGUE 1 ET 2 :
26 stades seront inspectés par la commission d'homologation de wilaya du 23 juillet au 3 août

P. 26

MDN

Saisie de 17 tonnes de denrées alimentaires dans l'extrême sud du pays et de 206,5 kg de kif traité dans l'Ouest

P. 7

Météo► **Régions Nord : 33° à Alger**

Temps ensoleillé et chaud dans les régions intérieures jusqu'à l'après midi, les vents seront de 20 à 30 km/m près des côtes, la mer sera calme.

► **Régions Sud : 38° à Tamanrasset**

Temps chaud à l'extrême sud de Hoggar au Tassili tard dans la journée même dans la soirée, par ailleurs, le temps sera ensoleillé nuageux dans d'autres endroits au sud-ouest avec des vents.

TRAVAUX PUBLICS**Ouali reçoit les ambassadeurs du Canada et de Hongrie**

Le ministre des Travaux Publics, M. Abdelkader Ouali, accordera aujourd'hui, une audience au siège du ministère respectivement à l'ambassadeur de la République du Canada Mme Isabelle Roy et l'ambassadeur de la République de Hongrie Mme Halga Katalin Pritz.

FADS**Appel au don du sang**

la Fédération algérienne des donneurs de sang, en collaboration avec le ministère de la Santé et l'ANS, lancent un appel à l'ensemble de la population âgée de, dix-huit (18) ans, à soixante-cinq ans (65), et en bonne santé, de répondre en masse à l'appel du cœur et aller offrir un peu de leur sang.

MUSÉE DU BARDO**Exposition de tissage algérien**

Le musée public national du Bardo, abritera jusqu'au 19 septembre 2015, une exposition de tissage algérien, «Harmonie et couleurs».

► **CE SOIR À LA COUPOLE
Inauguration du village virtuel**

Sous le patronage du président de la République, le ministère de la Jeunesse et des Sports organise à partir d'aujourd'hui au niveau de la Coupe du complexe Olympic Mohamed Boudiaf, Alger, un village vir-

tuel pour les jeunes et les adolescents dans lequel seront installés des jeux électroniques. La cérémonie d'ouverture sera présidée ce soir à partir de 21h30 par le Premier ministre.

FONCTION PUBLIQUE**Les journées du 1^{er} et 2^e chaoual chômées et payées**

Les journées du 1^{er} et 2^e chaoual 1436 de l'hégire, marquant la fête de l'Aïd El Fit, seront chômées et payées pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, indique un communiqué de la direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. Toutefois, les personnels exerçant en travail posté sont tenus d'assurer la continuité du service, précise la même source.

► **RAMADHAN : PLUS QUE QUELQUES JOURS**► **CE SOIR AU STADE OUAGNOUNI****Soirée musicale avec Sami Zerib**

En collaboration avec la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger, l'Etablissement Arts et Culture organise ce soir à partir de 22h30 au stade Ouagouni, une soirée musicale animée par Sami Zerib.

► **CE SOIR AU COMPLEXE PROMOSIM****Inauguration du bureau du FCE à Blida**

Le Forum des chefs d'Entreprise procédera ce soir à partir de 22h au complexe Promosim sis à 29 Boulevard Med Boudiaf (ex-Boulevard 20m), à l'ouverture de son bureau à la wilaya de Blida. La cérémonie se déroulera en présence du Président, Mr Ali Hadid, des délégués du FCE à cette wilaya Mrs Taieb Ezraimai Farid, Amour Rhriad et Hechelaft Réda Salem et de plusieurs membres.

AID EL FITR**La nuit du doute pour l'observation du croissant de Choual fixée à jeudi**

La nuit du doute consacrée à l'observation du croissant lunaire du mois de Choual de l'année 1436 de l'Hégire annonçant le premier jour de l'Aïd El Fit a été fixée au jeudi 16 juillet 2015 (29 Ramadhan), a annoncé la Commission nationale d'observation du croissant lunaire au ministère des Affaires religieuses et des wakfs dans un communiqué. A cette occasion, une conférence sera organisée après la prière d'El Maghreb à Dar El Imam à El Mohammadia.

► **CE SOIR AU BASTION 23****Lancement du concours «Environnement et culture»**

Comme chaque année, l'Association des amis d'Alger «Sauvons La Casbah», initie avec «Ouled-El-Houma», un concours, ayant pour thème «Environnement et culture». L'objectif est de ressusciter l'esprit d'entraide, de responsabilité et surtout la préservation des quartiers. Dans ce cadre, l'ASCA, souhaite faire de cette initiative une véritable opération de propagation d'actions positives et mobiliser par la suite tous les quartiers de la capitale. L'objectif est de déclasser Alger du top 10 des capitales les plus insalubres au monde. La cérémonie de lancement du concours aura e soi à partir de 22h30 au Bastion 23.

► **UNIVERSITÉ DE BOUMERDÈS****Portes ouvertes au profit des nouveaux bacheliers**

L'Université M'hamed Bougara de Boumerdès, organise jusqu'au 16 juillet 2015, au niveau de la bibliothèque de la faculté des hydrocarbures et de la chimie, des journées portes ouvertes sur la préinscription universitaire au profit des nouveaux bacheliers.

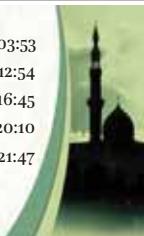
**TISSEMSILT****Découverte de 6 mines datant de l'époque coloniale**

Six mines datant de l'époque coloniale ont été découvertes dernièrement au centre-ville de Ammari (wilaya de Tissemsilt). Ces mines ont été découvertes lors des travaux de fonçage de fondations pour la réalisation d'un projet d'habitat au centre-ville de Ammari. Une brigade de la Gendarmerie nationale s'est déplacée sur place pour mener les procédures dans de tels cas.

Horaires des prières

Mercredi 28 Ramadhan 1436

	Max	Min
Alger	33°	18°
Oran	32°	22°
Annaba	30°	19°
Béjaïa	31°	19°
Tamanrasset	38°	19°



CÉLÉBRATION DE LEILAT EL QADR

Bensalah, Ould Khelifa et Sellal président une cérémonie de distinction des lauréats du concours international du Saint Coran



Le président du Conseil de la nation Abdelkader Bensalah, le président de l'Assemblée Populaire Nationale Mohamed Larbi Ould Khelifa et le Premier ministre Abdelmalek Sellal ont présidé dans la nuit du lundi à mardi à la grande mosquée d'Alger une cérémonie de distinction des lauréats du concours international de récitation et l'interprétation du Saint Coran et le concours national d'encouragement des petits récitants du Coran à l'occasion de la célébration de Leilat El Qadr (27e jour du mois de Ramadhan).

Lors de cette cérémonie, des prix ont été remis par MM. Bensalah, Ould Khelifa et Sellal aux trois lauréats du concours international de récitation du saint Coran (âgés entre 20 et 25 ans) qui a vu la participation de 50 pays.

La première place a été remportée par Aicha Nouichi (Algérie), la deuxième par Abdellah Hamed Aboucherifa (Qatar) et la troisième par Ali Ibrahim Al

Mehdi Bourhim (Libye). Des prix ont été remis également par MM. Bensalah, Ould Khelifa et Sellal aux trois lauréats du concours national d'encouragement des petits récitants du Coran, de moins de 15 ans. La première place a été remportée par Radouane Brahim de la wilaya de Bouira, la deuxième par Alaa Zitouni de la wilaya de Blida et la troisième par Abdellah Khoubzi de la wilaya de Ouargla. A

cette occasion, des prix ont été remis par MM. Bensalah, Ould Khelifa et Sellal aux membres du jury des deux concours. De leur côté, les candidats ont tenu à distinguer le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika par le prix du Ministère des Affaires religieuses et des Wakfs -remis au Premier Ministre- en reconnaissance des efforts du Président de la République dans ce domaine.

La fête de l'Aïd El Fit devrait être célébrée samedi 18 juillet

La fête de l'Aïd El Fit devrait être célébrée le samedi 18 juillet 2015, indique mardi l'Association Sirius d'astronomie dans un communiqué.

«Astronomiquement parlant, l'observation du croissant lunaire en Algérie le jeudi 16 juillet est impossible vu que la lune se couchera ce jour avec le soleil», explique la

même source, ajoutant que le mois de Ramadhan devrait compter 30 jours.

«Sur la base d'une observation visuelle (et même instrumentale) du croissant, l'Aïd devrait être célébré le samedi 18 juillet», précise encore l'Association Sirius, présidée par Jamal Mimouni du département de phy-

sique à l'université Constantine.

«Le seul cas où l'Aïd pourrait être célébré le vendredi 17 juillet en Algérie, est sur la base d'une observation du croissant extérieur à l'Algérie, ou bien sur la base d'une observation erronée en Algérie», ajoute la même source.

L'Association Sirius

espère que le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs «aura la sagesse de ne pas valider une prétendue observation du croissant qui pourrait lui parvenir le jeudi soir, fût-elle locale ou d'un pays arabe quelconque, et qui irait à l'encontre des données astronomiques irréfutables».

Naftal assure de la disponibilité des produits pétroliers durant l'Aïd El Fit



La distribution des produits pétroliers sera assurée sur tout le territoire national durant les fêtes de l'Aïd El Fit, a indiqué mardi la Société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers (Naftal) dans un communiqué. «Durant les fêtes de l'Aïd El Fit el Moubarak et à l'instar des autres jours de l'année, la distribution des produits pétroliers sera assurée sur l'ensemble du réseau stations-service et points de vente Naftal, de jour comme de nuit à travers tout le territoire national», note cette compagnie nationale.

Le P-DG de Naftal, Hocine Rizou, avait assuré, il y a quelques jours, de la disponibilité des produits pétroliers durant l'Aïd El Fit.

«Il ne faut pas s'inquiéter sur les produits pétroliers durant les fêtes de l'Aïd El Fit. La distribution de ces produits, surtout des carburants, sera assurée sur l'ensemble du réseau stations-service et points de vente NAFTAL, et ce 24h/24 et à travers tout le territoire national», avait-il avancé en marge de la 6e édition des portes ouvertes sur cette entreprise, tenue à Alger.

APS

Mohamed Aissa préside à Alger une cérémonie de distinction des récitants du saint Coran

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa a présidé, lundi à Alger, une cérémonie de distinction des lauréats des concours de récitation du saint Coran et du hadith organisés dans les différentes mosquées de la wilaya durant le mois sacré du ramadhan.



En marge de la cérémonie organisée à Dar El Qoraane Ahmed Sahnoune (Alger), le ministre a souligné que «la distinction des récitants du Coran émane de l'authenticité de la société algérienne qui respecte les préceptes de l'Islam, en témoigne le souci de chaque famille algérienne d'apprendre le Coran à ses enfants à un très jeune âge». M. Mohamed Aissa a tenu à saluer le rôle des familles et des enseignants des récitants du saint Coran.

De son coté, le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh a rappelé durant cette cérémonie que «la prise en charge des récitants du Coran est un devoir pour tout responsable», appelant tous les responsables à consentir davantage d'efforts dans ce sens.

Lors de cette cérémonie, des attestations honorifiques et des prix ont été remis à une quinzaine de récitants du Coran et du hadith.

La première place a été remportée par Mohamed Azizi de la commune de Mohamadia, la deuxième à Mohamed Khebala (Bouzareah) et la troisième à Azizi Amar (Bab El Oued).

AÏD EL FITR: Les journées du 1^{er} et 2^e chaoual chômées et payées

Les journées du 1^{er} et 2^e chaoual 1436 de l'hégire, marquant la fête de l'Aïd El Fit, seront chômées et payées pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, indique mardi un communiqué du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

Le repos de l'Aïd concerne aussi les services concédés, les collectivités locales, les entreprises commerciales, industrielles, artisanales et agricoles, y compris pour les personnels payés à l'heure ou à la journée, selon la même source. Toutefois, en ce qui concerne les travailleurs exerçant sous le régime du travail posté, ces derniers sont tenus d'assurer la continuité du service, selon l'organisation du travail mise en place par l'employeur, souligne la même source.

BACCALAURÉAT 2015

Les lauréats du Bac 2015 honorés par le Premier ministre

55 lauréats du baccalauréat session juin 2015, dont la moyenne oscille entre 16,83 et 19,08 ont été honorés, mardi à Alger, par le Premier ministre, lors d'une cérémonie organisée au Palais du peuple en présence de hauts responsables de l'Etat et des membres du gouvernement.

A cette occasion, le Premier ministre a remis des médailles aux bacheliers qui sont sortis du lot en obtenant les meilleures moyennes. Il s'agit de Djidjel Hanane du lycée Colonel Lotfi d'El Amiria (Ain Temouchent) qui a décroché la meilleure moyenne au niveau national avec 19,08, (branche technique-mathématique) suivie de Naidji Adel (Alger) avec une moyenne de 18,86 (branche mathématique) et de Abed Abderrezak (Tiaret) avec une moyenne de 18,78 (sciences expérimentales). Les

autres lauréats ont reçu des cadeaux et des attestations honorifiques des mains du Premier ministre, du président du conseil de la Nation Abdelkader Bensalah et du président de l'Assemblée populaire nationale (APN) Mohamed Larbi Ould Kheïla ainsi que des membres du gouvernement. 90 élèves ont décroché leur bac cette année avec la mention excellent, 5,463 avec la mention très bien et 28,097 avec la mention bien. Les lauréats ont également bénéficié de tablettes numériques dernière génération et de voyages en Turquie et en Tunisie. La ministre de l'Education nationale Nouria Benghebrit a souligné dans une allocution à cette occasion que les résultats du baccalauréat de cette année étaient «satisfaisants mais ne sont pas à la hauteur de nos attentes et de l'objectif stratégique fixé par la réforme à savoir un taux de réussite de 70%». Le taux de réussite au niveau national est de 51,36. La wilaya de Tizi Ouzou arrive en tête de classement pour la septième fois consécutive avec un taux de 65,75 %. 45,01% était le taux de réussite au bac 2014.

Hakima Gomrit, une bachelière décédée trois jours avant l'annonce des résultats



Un hommage à titre posthume a été rendu, mardi à Alger, à Hakima Gomrit qui a décroché son baccalauréat-2015, alors qu'elle est décédée trois jours avant l'annonce des résultats. Sur instruction du président de la République, Abdelaïziz Bouteflika, un hommage a été rendu à Hakima Gomrit, dont la famille a reçu, à cette occasion, un diplôme et une aide financière. Originaires de Tizi Ghénif (Tizi Ouzou), le père de la défunte, Rabah, et sa mère, Malika, étaient présents à la cérémonie organisée en l'honneur des meilleurs lauréats du baccalauréat de l'année scolaire 2014-2015, présidée par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal au Palais du peuple. Hakima qui souffrait d'une tumeur aux côtes, s'était fixé l'objectif de décrocher son bac, a confié son père. Elle l'a obtenu avec une moyenne de 13,07 dans la filière scientifique. «Elle était malade depuis presque deux années. Toutefois, son état de santé s'était subitement détérioré à deux mois de l'examen du bac, surtout après avoir subi une intervention chi-

rurgicale», raconte son père. Emu et très affecté, le père de Hakima a expliqué que sa fille avait passé l'examen du bac alors qu'elle était alitée à l'hôpital. Au paravant, elle suivait les cours normalement au lycée polyvalent de Tizi Ghénif. «Malgré la grande fatigue dont elle souffrait, notamment après les séances de chimiothérapie, ma fille n'a jamais baissé les bras. Elle tenait, vaillie que vaille, à relever le défi», raconte encore son père. Sa maman qui écoutait ce témoignage les larmes aux yeux, a tenu pour sa part à rendre hommage au directeur et aux professeurs du lycée où était inscrite sa fille. «Ils ont beaucoup aidé et soutenu ma fille», a-t-elle lancé. «Cependant, j'aurai souhaité que ma fille meure après les résultats du bac», a-t-elle dit d'une voix presque inaudible à cause du chagrin qui l'accable encore. Malika et son mari, n'ont pas pu poursuivre leur récit, arrivant difficilement à dissimuler leurs larmes et tristesse. «Nous ne voulons pas gâcher la joie du bac aux autres bacheliers», ont-ils lancé avec courage.



Hanane, classée première au niveau national rêve de devenir un cadre d'Etat

La lauréate au baccalauréat-2015, Hanane Djeddal, classée première au niveau national avec une moyenne générale de 19,08 branche technique-mathématique, rêve déjà de devenir un cadre d'Etat. A peine âgée de 17 ans, Hanane qui est originaire d'El Amiria dans la wilaya de Ain Temouchent, aspire devenir un cadre d'Etat, a-t-elle confié en marge de la cérémonie organisée mardi en l'honneur des meilleurs lauréats du baccalauréat de l'année scolaire 2014-2015, présidée par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal au Palais du peuple. «En fait, j'ai plusieurs rêves, à savoir poursuivre mes études à l'étranger dans la branche des hydrocarbures ou décrocher un doctorat. Toutefois, je rêve de devenir cadre d'Etat», a-t-elle lancé avec un sourire omniprésent sur son visage angélique. Cadette d'une famille, dont la fille ainée est étudiante en pharmacie et son jeune frère élève au primaire, la jeune Hanane a avoué qu'elle ne s'attendait pas de décrocher la première place au niveau national. «Je souhaite

que le temps s'arrête pour ne pas descendre de mon nuage». «Je suis devenue star à Ain Temouchent où tout le monde me connaît désormais. Mieux encore, j'ai eu l'honneur de recevoir la médaille d'or des mains du Premier ministre», se réjouit-elle. D'une grande humilité, Hanane n'a pas omis de rendre hommage à ses professeurs, mais aussi à ses parents qui l'ont soutenue durant toute l'année. Son père, professeur de sports et sa maman, enseignante dans une école primaire, ont toujours été à ses côtés, «notamment durant la période de la grève qu'avait connue le secteur de l'Education». «Mes parents m'ont appris à m'organiser. De ce fait, je consacrais les samedis et mardis aux matières essentielles, alors que les autres jours étaient moins chargés avec les autres matières», a expliqué Hanane une de ses secrets de réussite. «Mes parents peuvent être fiers de moi et je saurai être à la hauteur de toute leur confiance», a-t-elle lancé, faisant apparaître son ambition vorace pour d'autres défis et succès.

Le défi de Narimane Oukaz malgré son handicap physique

Narimane Oukaz qui a relevé de défi de décrocher son baccalauréat, malgré son handicap physique, a affirmé mardi que ce succès la motive davantage pour relever d'autres défis. Non voyante, Narimane a décroché son bac dans la branche langues étrangères avec une moyenne générale de 17,09. S'exprimant en marge de la cérémonie organisée mardi à Alger en l'honneur des meilleurs lauréats du baccalauréat de l'année scolaire 2014-2015, présidée par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, Narimane a confié qu'elle «adorait» les langues, son rêve étant de devenir traductrice-interprète. Originnaire de Batna, Narimane a avoué que l'année scolaire a été «laborieuse» et «difficile», relevant que les grèves et débrayages successifs dans le secteur de l'Education nationale l'ont «considérablement perturbé». A



ce titre, elle a tenu à rendre un «hommage particulier» à sa maman, qui était, a-t-elle dit, «ses yeux». «Ma mère ne me quittait pas d'une semelle. Elle réécrivait mes leçons et les apprenait des fois avec moi. Je considère que ma mère a passé le bac avec moi dans la mesure où elle m'a aidé à réviser». Emue et satisfaite en même temps, Narimane jure par tous les noms qu'elle ne cessera jamais de rendre hommage à sa mère. «Je prie constamment Dieu pour qu'il me garde ma mère, car sans elle je n'aurai jamais pu décrocher mon bac», a fait observer Narimane.

BACCALAURÉAT 2015

Les quatorze meilleurs bacheliers de la wilaya d'Alger honorés

Les quatorze meilleurs bacheliers de la wilaya d'Alger, dont trois issus du lycée M'hand Mkhabi de la commune de Kouba, ont été honorés dans la nuit de lundi à mardi lors d'une cérémonie au "Carrefour des artistes", au niveau de la Pêcherie.

Les lauréats du BAC session juin 2015 dont la moyenne oscille entre 17,72 et 18,86, ont été primés par la wilaya en présence de leurs familles, du wali Abdekader Zoukh et des ministres de l'Education nationale Nouria Benghebrit, de la Solidarité, de la famille et de la condition de la femme, Mounia Meslem.

Adel Naïdji, du lycée M'hand Mkhabi de Kouba a été sacré meilleur bachelier de la capitale avec une moyenne de 18,86/20.

C'est la deuxième fois consécutive qu'un lycéen de Kouba obtient ce sacre après Abdelmalek Habel, du lycée Abdelhafidh

Boussouf, meilleurs bachelier d'Alger session juin 2014, avec une moyenne de 18,31.

Ce n'est pas tout puisque le lycée M'hand Mkhabi a également donné à la wilaya d'Alger son quatrième meilleurs bachelier (Yousef Remil, 18,31) et son sixième (Ouarda Fennak, 18,28), de la session de juin 2015.

La deuxième place au podium est revenue à Ouissama Djaadane du lycée El Mokrani de Ben Aknoun (18,61) et la troisième à Amira Ouahdi du lycée Mohamed Mazari de Bab Ezzouar (18,36).

Abderraouf Kacem (lycée Saïd Hamdine, Hydra), Lyli Kharbachchi (Mohamed Hadjres), Basma Sahoun (Errafik, Bir Mourad Raïs), Sarah Serradj (Mustapha Lacheref, Bab Ezzouar), Ikram Mouhmou (lycée Amirouche, Régaha), Kamilia Djadi (lycée En Qaria, Zéralda) et Fatma Zahra Ouisse (Zoubida Ould Kablia, Draria) complètent la liste avec respectivement 18,29, 18,22, 18,17, 18,08, 18,07, 17, 88 et 17,72 de moyenne.

Mohamed Fathi Meslem du lycée Abdelhafidh Mirad (Bouarouba) et Randa Tamrabet du lycée Bahia Hidour ont été par



ailleurs distingués en tant que meilleurs bacheliers de la wilaya parmi les personnes handicapées scolarisées.

Quatorze lauréats du BEM (brevet d'enseignement moyen) et quinze de la cinquième ont été également honorés au cours de la même cérémonie.

Des chèques de 500.000 DA ont été remis à chacun des bacheliers, alors que les meilleurs du BEM et de cinquième se sont

vu remettre respectivement des chèques d'une valeur de 400.000 DA et 300.000 DA chacun.

Aucun chiffre sur les taux de réussite aux différents examens scolaires à Alger, notamment celui du BAC, n'a été communiqué.

qu'à cette occasion. Les élèves primés et leurs familles ont profité de cette occasion pour prendre des photos avec les ministres de l'Education nationale et de la Solidarité nationale, ainsi que le wali.

INSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES:

51,24 % des nouveaux bacheliers préinscrits en deux jours

Le nombre de préinscriptions des nouveaux bacheliers a atteint, mardi après-midi, 186.081, soit 51,24% du nombre total des bacheliers, a-t-on appris auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Le nombre d'accès des nouveaux bacheliers au site des inscriptions (nombre de signatures) s'élève à 336.923, soit 92,78% du nombre total des bacheliers, a précisé la même source. Un total de 363.141 bacheliers ont décroché le baccalauréat.

Tous les moyens ont été mobilisés pour réussir le processus de l'opération d'inscription à l'université des nouveaux bacheliers, avait affirmé dimanche, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar.

La période de préinscription



est prévue du 12 au 16 juillet, celle de la confirmation du 20 au 21 juillet, alors que l'opération d'affection et de recours est prévue le 28 du même mois.

Les inscriptions définitives (après les recours) s'étaleront du 29 juillet au 6 août.

Au sujet de l'orientation des nouveaux bacheliers, le ministre a précisé que «l'orientation est un concours sur classement», précisant que la moyenne générale du bachelier demeure le premier paramètre à prendre en compte.

BACCALAURÉAT DES ÉLÈVES HANDICAPÉS :

54,30 % de taux de réussite

Les résultats des examens du baccalauréat session 2015 des élèves handicapés ont enregistré un taux de réussite général de 54,30%, a indiqué lundi le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme.

Le nombre des élèves reçus parmi les handicapés visuels a atteint «31 sur 207 candidats», a relevé le ministère dans un communiqué.

Quant au nombre d'élèves

reçus parmi les handicapés moteurs, il a atteint «52 sur 130 candidats», a ajouté la même source.

Les élèves reçus appartiennent aux séries de «lettres, langues étrangères, sciences, gestion et économie, et enfin génie civil», a précisé le ministère.

D'autre part, concernant les élèves handicapés relevant des deux paliers du primaire et moyen de l'année scolaire 2014-2015 les résultats ont enregistrés

un taux de réussite de «88% pour la 5ème année primaire», et de «55,73% pour le brevet d'enseignement moyen (BEM)», a-t-il indiqué également.

«Ces taux de réussite fort encourageants démontrent la nécessité de poursuivre l'insertion des élèves handicapés dans le milieu scolaire ordinaire du système éducatif national», a souligné le ministère.

APS

INSTRUMENT D'ÉVALUATION DES TRAVAUX PUBLICS Innovation à généraliser



DK NEWS

Les projets dans le domaine des travaux publics sont désormais «parlants». Ils ne seront plus inertes, sans âme, muets, incolores et inodorés. Abdellah Ouali a introduit un nouvel instrument d'évaluation des avancées des travaux. Une évaluation physique va désormais se traduire en évaluation économique. Certainement que cette méthode introduit fatallement une corrélation «réalisation physique...impact économique [BM1]».

Ce nouvel instrument permettra de renforcer les motivations de tous les acteurs liés au projet évalué. De les évaluer également. De les récompenser. De les sanctionner le cas échéant.

A quoi est destinée la réalisation de tel projet ? Qu'en sera-t-il induit en terme économique ? Quel impact sur la région ? Quel impact sur le pays ? Quel impact sur le développement humain ? Sur l'emploi ? Quel impact en terme de temps ? Quel impact sur l'intégration de la jeunesse ? Sur la sécurité ?

A contrario, on raisonnera en termes de pertes, d'évaluation de ce qu'on n'a pas pu avoir comme implications positives, et certainement que cela amènera les responsables à se culpabiliser.

On gagnerait à généraliser à tous les secteurs cette méthode d'évaluation. Une coupure d'eau pendant une durée à tant d'abonnés pourra se traduire par un manque à gagner chiffré pour l'entreprise distributrice, avec le même calcul pour les entreprises consommatrices, les boulangers par exemple, le nombre de pains non produits et ainsi de suite...Sonelgaz utilise le rationnement d'abonnés coupés, énergie ou distribuée...

Cette évaluation est une innovation et comme toute innovation, il faudrait l'appliquer et étudier sa généralisation. Sans doute que les conditions de son succès sont réunies.

ENERGIE :

La SDO de l'Ouest détient 12,204 milliards DA de créances auprès de ses clients

Les créances détenues par la Société de distribution de l'Ouest de l'électricité et du gaz (SDO) se sont élevées, en 2014, à 12,204 milliards de dinars, soit une évolution de 11% par rapport à l'année 2013 (13,685 milliards DA), a indiqué mardi le Président directeur général de la SDO.

Noureddine Ghoul a précisé, lors d'une conférence de presse, consacrée à la présentation du bilan de la société pour l'exercice 2014, que les créances détenues en 2014 auprès des clients privés (ménages) des 17 wilayas gérées par la SDO s'élèvent à 6,672 milliards DA (16 % de moins par rapport à 2013) et auprès des administrations (APC et autres) à 5,532 milliards DA (4 % de moins par rapport à 2013).

A titre indicatif, concernant la wilaya d'Oran, le premier responsable de la SDO a indiqué que la Direction de Distribution d'Oran (DDO), qui gère les clients des daïras d'Oran et de Bir El-Djir, a enregistré des créances s'élèvant à 660 millions DA auprès des ménages et 336 millions DA auprès des administrations, ainsi que 56 millions DA auprès des industriels.

Concernant la Direction de Distribution d'Es-Sénia, qui gère les autres zones de la wilaya, ses créances auprès des ménages sont de l'ordre de 850 millions DA et 528 millions DA auprès des diverses administrations.

Quant aux industriels, les créances s'élèvent à 260 millions DA.

Sur un autre plan, le Pdg de la SDO a indiqué que la société a enregistré 116.014 nouveaux clients pour le réseau d'électricité en 2014, portant le nombre total des abonnés de la SDO à 2,311.679.

Pour ce qui est du réseau de gaz naturel, la SDO a enregistré 78.562 nouveaux clients en 2014, soit un nombre total de 1.089.278 clients.

Par ailleurs, l'exercice 2014 a été caractérisé par une évolution de 11 % des ventes d'électricité à la clientèle par rapport à 2013.

Les ventes BT (Basse Tension) représentent 52 % des ventes globales dont 45 % des ventes aux ménages et 7 % aux administrations, a indiqué le même responsable, ajoutant que le total des ventes en 2014 a été de 13.509,53 gigawatts.

Quant au gaz, les ventes totales enregistrées en 2014 ont été de 3.007,43 millions de mètres cubes, enregistrant une évolution de 3 % par rapport aux ventes de 2013.

Le ministre de l'Energie inspecte le chantier de réhabilitation de la raffinerie de Baraki (Alger)

Le ministre de l'Energie, Salah Khabri, a inspecté mardi le chantier de réhabilitation de la raffinerie de Sidi Arcine, dans la commune de Baraki à Alger, qui vise à augmenter ses capacités.



En effectuant une tournée sur le périmètre du site, le ministre n'a constaté aucun signe d'activité sur le chantier et seules quelques affiches indiquaient que les travaux sont confiés à la société Technip.

Tout de suite après sa brève tournée, le ministre a tenu une réunion restreinte avec son staff et les responsables de la raffinerie.

rie sans faire de déclaration à la presse.

Le ministre a reçu des explications sur le chantier de réhabilitation de la raffinerie, qui doit renouveler une partie de ses équipements et acquérir deux nouvelles génératrices d'électricité.

Cette raffinerie sera aussi dotée d'une nouvelle salle de contrôle et de laboratoires récents ainsi que

de 21 bacs de stockage supplémentaires.

A la fin des travaux, la raffinerie verra sa capacité de production en gasoil passer de 737.000 tonnes à 1,18 million de tonnes et doubler la capacité de l'essence super avec une augmentation conséquente des capacités de stockage des carburants.

La raffinerie a traité 2,8 millions de tonnes d'hy-

drocarbures en 2014 et emploie 717 personnes dont 59% en maîtrise.

La raffinerie comporte aussi une petite unité pour le traitement des effluents afin de que les rejets soient dirigés vers une unité de traitement extérieure.

Technip a remporté en 2010, auprès de Sonatrach le contrat de réhabilitation et de modernisation de la raffinerie d'Alger.

CARBURANT

La rationalisation de la consommation du carburant n'affectera pas les besoins des citoyens

Le projet de rationalisation de la consommation du carburant n'affectera pas les besoins des citoyens, a affirmé lundi à Oran le ministre de l'Energie, Salah Khebri.

Le projet de rationalisation du carburant à travers le pays, qui est en cours d'élaboration, n'affectera pas les besoins des citoyens en ce produit vital et l'opération d'approvisionnement, a déclaré M. Khabri à la presse en marge de sa visite au centre pétrochimique d'Arzew (Oran).

Le ministre a ajouté, dans ce cadre, que l'objectif de ce projet qui sera élaboré prochainement est de lutter contre le gaspillage et la contrebande touchant le carburant qui est un produit dont le coût en devises est important.

L'opération vise aussi à garantir l'approvisionnement équilibré et permanent des citoyens, a-t-il ajouté à ce propos.

M. Khabri a qualifié ce projet de nécessaire pour moderniser l'opéra-

tion d'approvisionnement du carburant dont le prix reste très faible et rationaliser les dépenses d'importation de ce produit, «à un moment où nous avons le plus besoin de préserver les ressources en devises».

«Jusqu'à la réception de trois projets de raffineries qui évoqueront la production de dérivés de différentes variétés de carburant et de produits pétroliers, nous sommes dans l'obligation de poursuivre le rythme d'importation du carburant avec rationalisation», a ajouté le ministre, soulignant que les projets de raffineries de Tiaret, de Biskra et de Hassi Messaoud se concrétisent à un «bon rythme» et les études ont été élaborées pour le lancement de leur réalisation.

Le ministre a toutefois déploré le retard accusé par le projet de la raffinerie de pétrole de Tiaret prévu pour être lancé en travaux en 2010 ou son transfert vers un autre site, soutenant que ce genre de projets est important

pour réaliser l'autosuffisance en matière de carburant. Les trois raffineries devront atteindre une capacité productive de 5 millions de tonnes/an chacune, soit un total de 15 millions de tonnes. En dépit des efforts déployés par les quatre raffineries en service actuellement à Adrar, Arzew, Skikda et Hassi Messaoud pour couvrir les besoins nationaux à travers l'exploitation de sa capacité extrême, la demande sur le carburant reste élevée, a encore indiqué M. Khabri.

Par ailleurs, le ministre a exhorté les responsables de la société de transport maritime d'hydrocarbures relevant du groupe Sonatrach de combler les pannes des cinq bouées de chargement au large du port pétrochimique d'Arzew, tout en exprimant son insatisfaction quant à la lenteur dans la réparation de ces équipements nécessaires pour faciliter le chargement des hydrocarbures surtout dans des conditions climatiques difficiles.

MARCHÉ PÉTROLIER:

La convocation d'une réunion extraordinaire de l'Opep est possible

Le ministre de l'Energie, Salah Khabri, a indiqué lundi à Oran la possibilité de convoquer une réunion extraordinaire de l'Organisation des pays exportateurs du pétrole (Opep).

S'exprimant à la presse, en marge de sa visite dans la zone pétrochimique d'Arzew (Oran), le ministre a déclaré que «face à la situation que connaît le marché pétrolier, notamment la baisse des prix, nous allons, si nécessaire, convoquer une réunion extraordinaire de l'Opep».

«Malgré la complication de la question des prix du pétrole, liée beaucoup plus aux conditions géopolitiques internationales et

à l'augmentation de l'offre, il faut qu'on table sur un prix supérieur et chercher les moyens pour parvenir à un niveau satisfaisant», a ajouté M.

Khabri, affirmant que l'Algérie «suit de près le marché pétrolier qui atteindrait le prix de 67 dollars le baril dès 2016», selon les prévisions des organisations internationales spécialisées dans ce domaine.

Dans le même sens, le ministre a expliqué l'impact de l'offre excédentaire sur les prix au marché pétrolier, déplorant le fait «qu'un consensus des pays membres de l'Opep autour d'une éventuelle baisse de production ne réglera pas essentiellement

le problème de la chute des prix, du moment où il existe des producteurs non membres à cette organisation qui pourront toujours augmenter leurs offres sur le marché international».

Par ailleurs, le ministre a rassuré que «le marché commence à prendre un niveau supérieur, avec un prix de 59 dollars le baril, ces jours-ci, à la lumière des mesures prises par la Chine pour réparer ses problèmes financiers et la situation de la Grèce qui commence, quant à elle, à s'éclaircir légèrement».

«La semaine passée, le marché pétrolier a vécu un week end noir, marqué par une

baisse à 55 dollars le baril, due essentiellement aux signaux de l'instabilité de l'Union européenne, conséquence de la crise en Grèce, ainsi que la Chine qui a été touchée par des problèmes qui avaient un impact direct sur la demande», a souligné le ministre. M. Khabri a inspecté, dans la zone pétrochimique d'Arzew, plusieurs structures de raffinage et liquéfaction du gaz naturel et l'Unité de production de l'ammoniac et de l'urée. Sur les lieux, le ministre a pris connaissance des procédés de production, d'intégration de la technologie et des outils de préservation de l'environnement.

APS

CNCPPDH**De grands pas franchis en matière de promotion des droits de l'Homme**

La Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH) a relevé dans son rapport annuel de l'année 2014 les «progrès» enregistrés dans la situation des droits de l'homme en Algérie ainsi que les lacunes pour lesquelles des recommandations et des propositions ont été formulées.

Selon le rapport, «de grands pas» ont été franchis en matière de promotion des droits de l'homme en Algérie comparé aux années précédentes.

Ces avancées ont touché les droits sociaux, notamment dans les secteurs du logement et de la santé, souligne le rapport relevant cependant que «la mauvaise gestion» constitue le maillon faible du secteur de la santé en dépit des réformes engagées.

Par ailleurs, le rapport met en avant l'impératif de consacrer de manière effective nombre de principes, dont le renforcement de l'Etat de Droit et la réorganisation de la société civile pour conférer davantage de transparence à l'action des associations dans le cadre de la loi, et encourager leur gestion de manière démocratique et professionnelle.

La commission a appelé à associer le mouvement associatif à la prise de décision sur le double plan local et national.

S'agissant des cas de violences faites aux femmes en Algérie, la commission a salué la reconnaissance par les autorités des femmes victimes de viol par des terroristes à travers la promulgation en 2014 d'un décret exécutif relatif à l'indemnisation des personnes ayant subi des dommages matériels suite à des actes terroristes ou à des incidents survenus dans le cadre de la lutte contre le terrorisme ainsi que leurs ayants droit.

La CNCPPDH a également salué la révision du code pénal dans le but de renforcer la lutte contre les violences faites aux femmes ainsi que la création d'un fond de pension alimentaire au profit des femmes divorcées ayant la garde de leurs enfants.

La commission a, en outre, recommandé l'élargissement du concept de «violence conjugale» pour qu'il englobe «les violences domestiques» (faites à la mère, à la fille et à l'épouse), l'adoption d'une loi dédiée aux indemnisations et à la prise en charge des femmes violentées et la mise en place d'un numéro vert qui permettrait de dénoncer les victimes violentées.

Pour ce qui est du secteur de la Justice, la commission a appelé à éviter le recours abusif à la détention préventive qui «influe négativement sur la vie du justiciable et porte atteinte à la présomption d'innocence».

Le rapport met en relief l'importance de «l'indépendance de la Justice, condition sine qua non de l'établissement d'une démocratie réelle et de l'édification d'un Etat de droit à même de mettre fin à la démocratie de façade».

Le rapport a évoqué en outre la prolifération du phénomène du trafic de drogue, proposant une révision de la loi relative à la prévention et à la lutte contre la drogue.

La CNCPPDH estime dans son rapport que «les jeunes ne doivent pas être pris en otage», appelant à leur prêter aide et assistance, car «il est insensé de mettre les jeunes en prison pour possession d'une petite quantité de drogue», ajoute le rapport.

Au volet économique, la com-



mission a invité les autorités compétentes à effectuer des études pour mieux faire connaître les disparités relevées dans les domaines économiques et socioculturels entre la population du sud du pays et celle établie dans les régions du nord, notamment le droit au développement et au travail, dans la perspective de mieux définir les politiques publiques à venir.

Dans ce contexte, la commission a appelé le Gouvernement à exploiter les secteurs économiques prometteurs et à haut potentiel dans son processus de développement, à l'instar de l'Agriculture et des énergies renouvelables, estimant que toute initiative visant l'exploitation du gaz non conventionnel doit faire l'objet de concertations avec la population locale et les représentants de la société civile.

En cas d'accord, l'exploitation de cette richesse doit profiter en premier lieu aux régions d'où elle est extraite.

Par ailleurs, la commission a estimé que les politiques d'emploi n'ont pas accordé l'intérêt nécessaire à la création de postes de travail, relevant des «contradictions entre les données administratives et les statistiques des enquêtes sur la main d'œuvre élaborées par l'Office national des Statistiques (ONS). Selon le rapport, le logement constitue toujours la «préoccupation majeure» du citoyen en dépit des ressources importantes mobilisées par l'Etat dans les programmes de logement, appelant à une prise en charge des nécessiteux par ordre de priorité, la mise en place d'un mécanisme de contrôle et de gestion, la réunion des conditions pour la création d'un marché réel de l'immobilier et l'organisation du marché de la location.

Par ailleurs, la CNCPPDH a souligné que le phénomène de corruption qui «ronge le pays et freine son développement» doit être éradiqué avec le concours de tous.

Les rapports annuels qui seront rendus publics par la Cour des comptes chargée de la révision de la régularité des fonds publics, doivent être médiatisés à grande échelle pour accélérer la mise en mouvement des actions publiques de redressement et de suivi, précise la CNCPPDH qui appelle à une application effective de la législation enjoignant aux responsables des secteurs publics la déclaration de leur patrimoine afin de consacrer la transparence dans la vie politique et administrative.

Evoquant l'évasion fiscale, le

rapport souligne que ce phénomène «ganguine une grande partie de l'économie nationale en faveur d'une économie parallèle où le mot «impôt» n'existe pas».

Au volet médias, la CNCPPDH a exprimé sa satisfaction de la consécration de l'ouverture du champs audiovisuel au secteur privé et de l'installation d'une autorité de régulation, conformément aux engagements du président de la République.

Le respect de l'éthique et de la déontologie et l'exercice de la profession loin des invectives et de la diffamation, ainsi que la réorganisation du secteur constituent, selon le rapport, «les plus grands défis» du secteur de l'audiovisuel en Algérie.

Même si le droit à l'information a été consacré par la loi, les médias notamment la presse écrite ont rencontré en 2014 «des obstacles, en termes d'accès à l'information, qui ont entravé l'accomplissement de leur mission».

«Pour plusieurs titres, la Publicité et l'Impression constituent des secteurs vitaux pour l'épanouissement de la presse et représentent, dans le même temps, des moyens de pression pour freiner le droit à l'information en raison du monopole exercé sur ces deux volets».

La commission a estimé par ailleurs que «les inégalités des structures médiatiques et leur impact sur l'édition, l'impression et la publicité constituent sans nul doute des moyens de pression sur le rendement de la presse, sa pérennité et son développement» ajoutant que «l'absence d'une loi régissant la publicité constitue la plus grande entrave, car la publicité publique est toujours gérée par la législation de 90%».

Dans ce contexte la commission a indiqué que «malgré les efforts déployés et les avancées enregistrées dans le domaine de la liberté d'expression et de la presse, leur consolidation nécessite davantage d'ouverture et de liberté».

La CNCPPDH estime, d'autre part, que les événements enregistrés ces dernières années à Ghardaïa sont «à caractère social, notamment la question de l'obtention de l'acte de propriété, le logement et les soins».

«Ces incidents n'ont rien à voir avec les droits de l'homme, ni avec aucune considération religieuse ou idéologique», ajoute la CNCPPDH qui appelle à l'ouverture d'un dialogue «fraternel», qualifiant ces incidents de «dangereux, à même de compromettre l'unité nationale».

INCIDENTS DE GHARDAIA**Mme Hanoune salue le «rôle positif» des conseils ibadhite et malekite**

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Mme Louisa Hanoune a salué, mardi à Alger, le «rôle positif» des conseils ibadhite et Malekite dans le retour à l'accalmie dans la wilaya de Ghardaïa.

Intervenant lors d'une conférence de presse organisée au terme de la visite effectuée par une délégation du PT à Ghardaïa, Mme Hanoune a indiqué que «de fait que les deux conseils aient eu recours à l'Etat pour le rétablissement de la paix et de la sécurité à Ghardaïa, dénote leur attachement à l'unité nationale». Après avoir tiré «la sonnette d'alarme» concernant les derniers incidents survenus à Ghardaïa, Mme Hanoune a appelé l'Etat à faire preuve d'«une plus grande fermeté» à l'égard des auteurs de troubles, condamnant les actes de provocation émanant de certains individus, citant à ce titre «Kamel Eddine Fekhar -interpellé récemment par les services de sécurité-dont l'appel à l'intervention étrangère s'inscrit dans le cadre d'un plan visant à attiser le feu de la fitna dans les régions du sud, riches en ressources naturelles». La SG du PT a, en outre, mis en garde contre «le danger que représentent certaines organisations internationales, particulièrement les américaines à l'image de «Freedom House», lesquelles récupèrent les problèmes et conflits internes pour attiser la discorde». «Il est impératif de renforcer le front interne en Algérie pour faire face à toute menace étrangère», a-t-elle souligné. Par ailleurs, la SG du PT a exprimé son «désapppointement» quant aux récentes déclarations du SG par intérim du RND, Ahmed Ouyahia sur «l'oligarchie», estimant que ces déclarations «s'inscrivent en porte-à-faux avec les précédentes positions de M.

Ouyahia qui a toujours mis en garde contre «la mafia politico-financière». M. Ouyahia «doit nous expliquer en qualité de qui il a fait ces déclaration: Est-ce en tant que Secrétaire général d'un parti politique ou en tant que Directeur de cabinet à la Présidence de la République ?

Une personne succombe à ses blessures à Guerrara

Une personne, atteinte par un projectile dans les échauffourées qu'a connues récemment la région de Guerrara (120 Km au nord-est de Ghardaïa), a succombé lundi soir à ses blessures à l'hôpital Tirimchene Brahim de Ghardaïa, a appris l'APS mardi de ses proches et de source hospitalière. Transférée depuis l'hôpital de Guerrara dans un état jugé critique, la victime (53 ans), qui avait reçu des projectiles lancés par des inconnus, a succombé à ses blessures après avoir été admis depuis plus de cinq jours au service de réanimation du même établissement, selon les mêmes sources. Ce décès porte à vingt le nombre de victimes enregistrées depuis le reprise, début de juillet, des affrontements nocturnes entre jeunes rivaux dans à localité de Guerrara. Au total, 23 personnes (20 à Guerrara, 2 à Berriane et 1 à Ghardaïa) sont décédées et des dizaines d'autres ont été blessées dans des heurts entre groupes de jeunes dans ces localités. Des décisions ont été prises suite à ces événements douloureux par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui avait chargé le commandant de la 4ème région militaire de superviser l'action des services de sécurité et des autorités locales concernées pour le rétablissement et la préservation de l'ordre public à travers l'ensemble de la wilaya de Ghardaïa. Le chef de l'Etat avait également instruit le Premier ministre de veiller, avec le ministre de la Justice, Garde des sceaux, afin que le Parquet prenne en charge, avec diligence et sévérité, toutes les violations de la loi à travers la wilaya de Ghardaïa et notamment l'atteinte à la sécurité des personnes et des biens.

MDN**Saisie de 17 tonnes de denrées alimentaires dans l'extrême sud du pays et de 206,5 kg de kif traité dans l'Ouest**

Dix-sept (17) tonnes de denrées alimentaires ont été saisies par un détachement de l'Armée nationale populaire lundi à Bordj Badji Mokhtar, alors que 206,5 kg de kif traité ont été saisies par les éléments de la Gendarmerie nationale et des Gardes-frontières relevant des secteurs opérationnels de Tlemcen et de Mascara, indique mardi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (6ème région militaire) a saisi, le 13 juillet 2015, deux (02) camions chargés de 17 tonnes de denrées alimentaires et 2.200 litres de carburant destinés à la contrebande», précise le communiqué. De même, «un autre détachement relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset a intercepté deux (02) contrebandiers et a saisi deux (02) détecteurs de métaux», ajoute la même source. Par ailleurs, «au niveau de la 2ème région militaire, des éléments de la Gendarmerie nationale et des Gardes-frontières relevant des secteurs opérationnels de Tlemcen et de Mascara ont arrêté un (01) narcotrafiquant et ont saisi trois (03) véhicules touristiques, 206,5 kg de kif traité, 644 comprimés psychotropes, 8.060 litres de carburant et une somme d'argent s'élevant à 164.900 DA», indique également le communiqué. «Au niveau de la 4ème région militaire, un détachement relevant du secteur opérationnel d'El Oued a arrêté un (01) contrebandier et a saisi son camion chargé de 10.199 bouteilles de boissons», relève la même source.

Chute des importations des matériaux de construction sur les 5 premiers mois de 2015

Les importations des matériaux de construction se sont établies à 1,09 milliard de dollars (usd) sur les 5 premiers mois de 2015, contre près de 1,59 milliard usd à la même période de 2014, soit une baisse de 31,47%, a appris mardi l'APS auprès des Douanes algériennes.

Les quantités importées ont également reculé passant à 4,36 millions de tonnes contre 4,76 millions de tonnes (-8,54%), précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

La baisse des importations a concerné l'ensemble de ces matériaux: Ciments, bois, produits en céramique, fer et acier. Ainsi, la facture des importations des ciments (portland, alumineux, hydraulique...) a atteint 227,26 millions usd contre 240,5 millions usd (-5,5%). La quantité des ciments importés a légèrement baissé passant à 2,578 millions de tonnes contre 2,635 millions de tonnes (-2,16%). Pour ce qui concerne les importations de bois, la facture est passée à près de 275,7 millions usd contre 390,1 millions usd (-29,33%). Mais ce sont les importations de fer et d'acier qui ont connu une importante baisse en se chiffrant à 567,4 millions usd contre 921,73 millions usd (-38,44%).

La facture des importations des produits de céramique (briques, dalles, carreaux et autres articles similaires) a atteint 22,81 millions contre 35,8 millions usd (-36,28%).

En 2014, les importations des matériaux de construction avaient atteint 3,65 milliards de dollars contre 3,43 milliards de dollars en 2013 (+6,4%). Les pouvoirs publics encouragent l'utilisation des matériaux de construction fabriqués localement afin de freiner l'accroissement de la facture des importations.

A cet effet, le ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville avait transmis, en décembre dernier, une circulaire aux différents responsables du secteur, visant essentiellement à promouvoir la production nationale, dans l'objectif de rationaliser les importations dans un contexte de baisse des cours mondiaux de pétrole.

Cette circulaire interdit aux promoteurs, chargés de la réalisation des différents projets financés totalement ou partiellement par l'Etat, de recourir aux matériaux importés si le même produit est fabriqué localement et présente une qualité égale.

FINANCES

Baisse des réserves de change à 159,9 mds de dollars à fin mars 2015

Les réserves de change de l'Algérie ont enregistré une forte contraction en s'établissant à 159,918 milliards (mds) de dollars à fin mars 2015 contre 178,938 mds de dollars à fin décembre 2014 sous l'effet du choc externe résultant de la baisse drastique des cours de pétrole, a indiqué lundi la Banque d'Algérie.

Le déficit de la balance des paiements "qui a résulté du choc externe et du creusement du déficit du compte capital, et l'effet de valorisation négatif ont fait que les réserves officielles de change (hors or) ont baissé à 159,918 milliards de dollars à fin mars 2015 contre 178,938 milliards de dollars à fin décembre 2014", relève la Banque d'Algérie dans sa note sur les tendances financières et monétaires au premier trimestre 2015.

"Cela indique une forte contraction des réserves officielles de change", note la Banque centrale dans son rapport qui présente les grands traits de l'évolution de la situation de la position financière extérieure au cours du premier trimestre 2015, sous l'effet du choc externe.

Pour autant, la Banque centrale souligne que le niveau actuel des réserves de change "reste adéquat pour faire face au choc externe en situation de très faible dette extérieure qui a atteint 3,383 milliards de dollars à fin mars 2015".

Creusement du déficit budgétaire

La BA indique, par ailleurs, que les finances publiques ont subi l'impact de la chute des prix du pétrole depuis mi-2014. En effet, l'impact sur les finances publiques, fortement tributaires de la fiscalité pétrolière, se reflète dans le creusement du déficit budgétaire et l'érosion plus rapide des recettes du Fonds de régulation des recettes (FRR).

Sous l'effet de la baisse des recettes de la fiscalité pétrolière (-28,2%) par rapport au premier trimestre 2014, la capacité de financement du Trésor s'est contractée de 571,6 milliards de DA au 1er trimestre 2015, chutant à 3,916,5 milliards de DA à fin mars 2015 (contre 4,488,1 mds de DA à fin décembre 2014 et 5,088,6 mds de DA à fin mars 2014). En conséquence, les ressources du FRR ont été largement entamées pour couvrir le déficit budgétaire qui s'est élargi au 1er trimestre 2015 (476,8 mds de DA), alors qu'il était de 432,3 mds de DA au 1er trimestre de l'année 2014.

Déficit record de la balance des paiements

Au premier trimestre 2015, le solde global de la balance des paiements, véritable baromètre de la santé financière du pays, a affiché un déficit record de 10,72 milliards de dollars contre seulement 9,8 millions de dollars à la même période de 2014, selon les chiffres de la BA. En détail, le



compte courant de la balance des paiements a enregistré un important déficit de 7,78 milliards de dollars au premier trimestre de l'année en cours, déficit dû essentiellement à la chute des prix du pétrole et des quantités exportées, d'une part, et à l'important transfert de dividendes cumulés, d'autre part.

Le compte de capital et des opérations financières a affiché lui aussi un déficit au premier trimestre de 2015 (-2,94 milliards de dollars) contre un excédent de 896 millions de dollars à la même période de 2014. La Banque centrale explique que ce déficit est lié au transfert de 2,34 milliards de dollars au titre d'une opération de cession par de non-résidents de parts du capital d'une entreprise. Elle relève aussi que la baisse des importations durant le premier trimestre 2015 n'a compensé que partiellement celui des exportations d'hydrocarbures, avec un déficit de la balance commerciale de 4,2 milliards de dollars à fin mars contre un excédent de 1,3 milliard de dollars au premier trimestre 2014.

Hausse des crédits malgré la contraction des ressources bancaires

En situation de déficit de la balance des paiements extérieurs et de l'élargissement du déficit budgétaire, la situation monétaire au premier trimestre 2015 s'est caractérisée par une contraction de 1% de la masse monétaire M2. "Cette contraction des liquidités monétaires et quasi monétaires, en situation de contraction des avoirs extérieurs nets (-1%), résulte de la forte baisse des dépôts bancaires à vue (-9,52%) dont ceux de l'entreprise nationale des hydrocar-

bures (Sonatrach)", explique encore la Banque d'Algérie. Afin d'atténuer l'impact du choc externe, la BA recommande aux banques de drainer une fraction de la monnaie fiduciaire en circulation en proposant de nouveaux produits financiers et des taux de rendements attractifs. Malgré la contraction des ressources, les crédits à l'économie ont poursuivi leur progression au rythme de 4,23 % au cours des trois premiers mois de 2015. Cependant, ce rythme "ne semble pas être soutenable sans recours des banques au refinancement auprès de la Banque d'Algérie". Par secteur juridique, les crédits accordés au secteur public ont progressé de 3,94 % au premier trimestre 2015 contre 4,54 % au secteur privé.

En conséquence, la part des crédits accordés au secteur privé s'est légèrement accrue pour atteindre 48,09 % à fin mars 2015. A fin mars 2015, la liquidité globale des banques s'est établie à 2,86,81 milliards de DA contre 2,730,88 milliards de DA à fin décembre 2014. Ainsi, le premier trimestre 2015 a enregistré une forte contraction de la liquidité bancaire (-544,1 milliards de DA) due essentiellement à la baisse des dépôts des secteurs hors hydrocarbures et, pour une faible part, à la baisse des dépôts de Sonatrach.

Par ailleurs, le cours du dinar s'est déprécié de 11 % contre le dollar américain entre fin décembre 2014 et fin mars 2015 suite à l'impact du choc externe de grande ampleur sur les fondamentaux. Mais le taux de change effectif réel du dinar algérien reste toutefois apprécié par rapport à son niveau d'équilibre de moyen terme, en situation d'élargissement du différentiel d'inflation et de tensions sur les marchés de change, précise la Banque d'Algérie.

ALGÉRIE-BM

L'Algérie autorisée à souscrire à la 17^e reconstitution des ressources de l'IDA (JO)

L'Algérie pourra souscrire à la 17^e reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA), filiale de la Banque Mondiale (BM), en vertu d'un décret présidentiel publié mardi au journal officiel no 32.

Le décret précise que l'Algérie est autorisée à souscrire à la dix-septième reconstitution des ressources de l'Association internationale de Développement. «Le versement de la souscription est opéré sur les fonds du trésor public dans les formes fixées par la résolu-

tion 234 approuvée par le conseil des gouverneurs de l'IDA le 5 mai 2014, relative à l'augmentation des ressources de cette institution», précise le texte.

Il est à rappeler que l'Association internationale de développement (IDA) est l'institution de la Banque mondiale qui aide les pays les plus pauvres de la planète. Fondée en 1960, l'IDA vise à réduire la pauvreté en accordant des prêts et des dons destinés à des programmes de nature à stimuler la croissance économique, à réduire les inégalités et à

améliorer la vie des plus démunis. L'action de l'IDA complète celle de l'autre guichet de prêt de la Banque mondiale, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD).

L'IDA figure parmi les principaux bailleurs de fonds des 77 pays les plus pauvres de la planète, dont 39 se trouvent en Afrique, et représente la plus importante source de fonds contribués par des donateurs aux services sociaux de base dans ces pays.

Les opérations financées par l'IDA béné-

nifient à quelque 2,8 milliards de personnes, dont la plupart vivent avec moins de 2 dollars par jour. Depuis sa création, cette filiale de la BM soutient des activités dans 112 pays. Le volume annuel des engagements est en constante augmentation et s'est élevé en moyenne à 18 milliards de dollars au cours des trois dernières années. Pour l'exercice budgétaire achevé le 30 juin 2014, les engagements de l'IDA ont atteint 22,2 milliards de dollars.

APS

La Grèce fait de nouveau défaut sur sa dette vis-à-vis du FMI

La Grèce a de nouveau fait défaut sur sa dette vis-à-vis du Fonds monétaire international en n'honorant pas un remboursement de 456 millions d'euros qui était dû lundi, a annoncé l'institution de Washington.

Le paiement «n'a pas été reçu», a indiqué le porte-parole du FMI Gerry Rice dans un communiqué. A court d'argent frais, Athènes avait déjà manqué le 30 juin un premier remboursement de 1,5 milliard d'euros, devenant ainsi le premier pays industrialisé à accumuler des arriérés de paiement vis-à-vis du FMI.

Le pays reste donc privé d'accès aux ressources financières du FMI et le demeura tant qu'il n'aura pas apuré ces arriérés qui avoisinent désormais les 2 mil-



liards d'euros, un montant record au FMI.

Ce nouveau défaut était largement attendu. Exsangue financièrement, la Grèce a conclu lundi avec les autres pays de la zone euro un accord ouvrant certes la voie à un nouveau plan d'aide massif mais ne lui accordant aucun argent frais dans l'immédiat. La Grèce fait pourtant face à des

échéances cruciales. Elle doit notamment rembourser d'ici le 20 juillet près de 3,5 milliards d'euros à la Banque centrale européenne (BCE), qui maintient les banques hellènes en vie grâce à des prêts d'urgence.

Un défaut vis-à-vis de la BCE serait bien plus lourd de conséquences que celui esuyé par le FMI, qui s'était dit plus tôt dans la journée de

lundi «prêt à travailler» avec Athènes. Contre la volonté du gouvernement grec, les dirigeants de la zone euro ont imposé lundi le maintien dans le processus d'aide la présence du FMI, qui a déjà pris part aux plans de 2010 et 2012 en consentant à Athènes le plus grand prêt de son histoire.

Si elle solde ses arriérés de paiement, la Grèce peut ainsi en théorie encore prétendre à quelque 16 milliards d'euros de prêts du Fonds, dont le versement resterait toutefois conditionné à des mesures d'économie drastiques. Sans tenir compte de ces éventuels nouveaux fonds, la Grèce doit au total rembourser quelque 22 milliards d'euros au FMI, qui représentent 7% de la faramineuse dette totale du pays.

Le Brent passe sous 57 dollars, lesté par l'accord sur le nucléaire iranien

Les prix du Brent perdent du terrain mardi en cours d'échanges européens, chutant à 56,43 dollars, après la finalisation d'un accord sur le nucléaire iranien qui se traduira par un afflux de brut dans un marché déjà plombé par un surplus d'offre. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraisons en août valait 56,43 dollars sur l'International Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 1,04 dollar par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 1,05 dollar à 51,15 dollars.

L'Iran et les grandes puissances sont parvenus à finaliser mardi à Vienne un accord historique sur le nucléaire iranien. Cette annonce intervient au terme de 21 mois de négociations et d'un round final de plus de 17 jours de négociations acharnées pour solder le dossier.

L'objectif de l'accord est de garantir que le programme nucléaire iranien

ne peut avoir de débouchés militaires, en échange d'un assouplissement des sanctions internationales, y compris sur les exportations de pétrole du pays, qui étouffent l'économie iranienne. Le ministre du Pétrole Bijan Namdar Zangeneh avait assuré en juin dernier lors d'une réunion organisée par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) que le pays pourrait produire un million de barils de plus par jour dans les six à sept mois qui suivraient la levée des sanctions. Les observateurs du marché du pétrole ne sont toutefois pas aussi optimistes sur les volumes de pétrole qui sortiront des puits du pays car les installations vieillissantes pourraient mettre un frein à tout redémarrage rapide. Dans un marché où l'excédent de pétrole atteint entre 1,5 et 2 mbj, malgré une demande qui se reprend, toute augmentation de l'offre mondiale est accueillie négativement par les marchés, et ce même si la levée des sanctions ne sera pas immédiate, selon plusieurs analystes.

L'ONU lance un nouveau fonds pour aider à éradiquer la mortalité maternelle et infantile

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a annoncé lundi, lors de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement à Addis-Abeba, en Ethiopie, le lancement d'un nouveau mécanisme de financement des initiatives visant à mettre fin à la mortalité maternelle et infantile d'ici 2030. «Notre vision est claire : mettre fin à toutes les morts maternelles, infantiles et adolescentes susceptibles d'être évitées en seulement une génération et veiller à ce que les femmes, les enfants et les adolescents puissent se développer», a déclaré le chef de l'ONU lors du lancement du nouveau fonds.

Selon le plan, le Mécanisme de financement mondial (Global Financing Facility, GFF) permettra de soutenir la Stratégie mondiale pour la santé de la femme et de l'enfant et l'initiative «Toutes les femmes, tous les enfants» lancée par M. Ban en 2010, ainsi que les objectifs de développement durables (ODD) qui seront adoptés en septembre à New York.

M. Ban a également annoncé que 12 milliards de dollars de financements ont déjà été alloués au GFF pour financer des initiatives d'amélioration de la santé des femmes, des enfants et des adolescents dans quatre pays prioritaires, à savoir la République démocratique du Congo (RDC), l'Ethiopie, le Kenya et la Tanzanie. Le prochain groupe de huit pays à bénéficier du nouveau mécanisme sera composé du Bangladesh, du Cameroun, de l'Inde, du Libéria, du Mozambique, du Nigéria, du Sénégal et de l'Ouganda, a annoncé le chef de l'ONU. M. Ban a également appelé la communauté internationale à offrir davantage de financement à ces initiatives. «En dépit de ces preuves irréfutables, le financement public et du secteur privé pour la santé des femmes et des enfants n'a pas été suffisant», a-t-il souligné.

ALLEMAGNE

4^e baisse consécutive de la confiance des milieux financiers

Le baromètre ZEW, qui mesure mois après mois la confiance des professionnels de la finance dans l'économie allemande, a décliné pour la quatrième fois d'affilée en juillet, légèrement affecté par la crise grecque et le tumulte des marchés financiers chinois. L'indicateur, dévoilé mardi, pointe désormais à 29,7 points, en dessous des 31,5 points du mois de juin, mais au-dessus des 29 points attendus par les analystes. Le baromètre ZEW atteint ainsi son plus bas

niveau depuis huit mois. «Malgré le léger déclin de l'indicateur, la perspective économique d'ensemble reste positive pour l'Allemagne», a estimé le président de l'institut ZEW, Clemens Fuest, cité dans un communiqué. La composante du baromètre mesurant l'évaluation de la situation actuelle en Allemagne par les investisseurs remonte toutefois légèrement d'un point par rapport au mois précédent, à 63,9 points.

La Grèce et ses créanciers ont trouvé lundi un accord pour maintenir le pays au sein de la zone euro et lui accorder un troisième programme d'aide, après de nombreux rebondissements et incertitudes.

Quant aux bourses chinoises, qui ont atterri brutalement ces derniers jours, elles ont révélé les failles des marchés locaux et ajouté aux craintes de ralentissement en Chine, dont la croissance marque déjà le pas.

La monnaie européenne tente de se remonter face à un dollar revigoré



L'euro tentait de se remonter mardi face au dollar, après une forte baisse la veille, en dépit de l'accord trouvé entre la Grèce et ses créanciers ainsi que le retour au centre de l'attention du marché des spéculations sur les taux américains.

L'euro valait 1,1026 dollar contre 1,1044 dollar lundi soir et valait 1,1149 dollar vendredi soir. La devise européenne est passée lors des premiers échanges asiatiques sous la barre de 1,10 dollar, descendant jusqu'à 1,0966 dollar avant de se ressaisir, alors que vendredi elle était montée jusqu'à 1,1216 dollar, son niveau le plus élevé depuis le 30 juin.

L'euro grimpait aussi un peu de terrain face à la devise japonaise, à 136,08 yens contre 135,84 yens lundi.

Le dollar se stabilisait face à la monnaie nippone, à 123,40 yens contre 123,45 yens la veille. La monnaie européenne peinait à se reprendre mardi, après avoir passé l'essentiel des échanges asiatiques sous 1,10 dollar. Après l'accord arraché lundi matin à Bruxelles pour un nouveau plan d'aide, les partis au pouvoir à Athènes examinaient mardi les lourdes mesures de rigueur que la Grèce doit adopter en contrepartie de son maintien dans la zone euro.

Si le Parlement grec vote les lois exigées par les créanciers (hausse de la TVA, réforme des retraites notamment) et si l'approche le plan européen, les Parlements d'autres pays pourront se prononcer pour autoriser leurs gouvernements respectifs à négocier ce programme, soumis à de nombreuses autres conditions (nouvelles réformes, privatisations, etc.) et qui est évalué entre 82 et 86 milliards d'euros sur trois ans.

Avant ce déblocage de la situation grecque, l'attention des marchés s'est tournée de nouveau vers les perspectives de la politique monétaire des Etats-Unis. Lors d'un discours à Cleveland (Ohio, Nord des Etats-Unis) vendredi, Mme Janet Yellen, présidente de la Fed, a en effet indiqué qu'elle envisageait une hausse des taux directeurs américains «plus tard dans l'année».

Les taux américains sont proches de zéro depuis 2008 et la banque centrale attend pour les relever que les indicateurs économiques se rapprochent de ses objectifs de plein emploi et d'inflation annuelle de l'ordre de 2%. En effet, une hausse des taux d'intérêt américains rendrait le dollar plus rémunérateur et donc plus attractif pour les investisseurs. La livre britannique perdait un peu de terrain face à la monnaie européenne, à 71,15 pence pour un euro, et progressait légèrement face au dollar, à 1,5497 dollar pour une livre. La devise suisse progressait face à l'euro, à 1,0416 franc suisse pour un euro, comme face au dollar, à 0,9447 franc suisse pour un dollar. L'once d'or valait 1,154,22 dollars, contre 1,154 dollars lundi soir.

AUTOROUTES

Ouali met en avant l'impact économique de la liaison autoroutière Batna-autoroute Est-ouest



Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali, a mis en relief, lundi à Batna, "l'impact économique important" de la liaison autoroutière de 62 km entre la wilaya de Batna et l'autoroute Est-ouest.

Outre le fait qu'il permettra de désenclaver plusieurs zones fortement peuplées, ce projet de 45 milliards de dinars, appelé à rejoindre l'autoroute Est-ouest en traversant les wilayas d'Oum El Bouaghi et de Mila, aura un "impact économique considérable dès lors qu'il facilitera les échanges entre les wilayas, fluidifiera la circulation et créera une dynamique économique plus intense en faisant la jonction entre le port de Djendjen (Jijel) et la partie Sud-est du pays", a souligné en substance le ministre au cours d'une visite de travail à Batna.

Ce projet qui prend naissance au nord de la ville de Batna, à hauteur des échangeurs des routes nationales n° 3 et 75, est d'un linéaire de 20 km sur le territoire de la wilaya des Aurès.

Cette liaison rejoindra l'autoroute Est-ouest à proximité de Chelghoum-Laïd (Mila), en passant par la localité de Bir Chouhada, dans la wilaya d'Oum El Bouahi, moyennant un investissement public de 12,5 milliards de dinars.

La liaison Batna-autoroute Est-ouest, inspectée par M.

Ouali, lancée fin 2014 pour un délai contractuel de 18 mois, affiche à l'heure actuelle un taux d'avancement de 30 pour cent, l'emprise de la chaussée étant matérialisée et totalement ouverte, et les travaux de décapage achevés à 100 pour cent.

La liaison autoroutière de 62 km entre Batna et l'autoroute Est-ouest, projet éminemment structurant, fait partie du rideau autoroutier intégré dans le programme du président de République sur la période 2005-2025, et qui aboutira, dans moins de 10 ans, à un linéaire total de 5.500 km après la réalisation de plusieurs autres axes dont, entre autres, la seconde rocade d'Alger (achevée), l'autoroute des Hauts-plateaux, les liaisons Nord-Sud, la 3ème rocade (Tipaza-Tizi Ouzou sur 150 km), la 4ème rocade Bordj Bou Arreridj-Khemis-Miliana sur 262 km) et les pénétrantes vers les ports.

Le ministre des Travaux publics avait observé, plus tôt dans l'après-midi, une halte dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj où il avait notamment appelé à respecter le délai imparti et à veiller à la qualité des travaux de réhabilitation (en cours) des tronçons autoroutiers dégradés.

Il a également insisté sur la livraison "fin octobre prochain" de l'échangeur d'El Achir.

A chacune des étapes de cette tournée qu'il avait entamée dans la wilaya de Boumerdès, M.

Ouali a mis en exergue la nécessité d'établir, pour l'ensemble des projets, un planning précis des travaux, sur la base d'études fiables, d'œuvrer dans le cadre d'une parfaite coordination entre les différents intervenants et de s'assurer de la "visibilité" des délais contractuellement impartis.

LIGNE FERROVIAIRE BIRTOUTA-ZÉRALDA EN SERVICE JUIN 2016 Les transports sur ... RAILS !

La mise en service de la ligne ferroviaire à double voie électrifiée Birtouta-Zéralda sur 23 km a été reportée au mois de juin 2016, a confirmé lundi à Alger le ministre des Transports, Boudjema Talai.

«Le groupement d'entreprise chargé des travaux s'est engagé à mettre en service la ligne ferroviaire Birtouta-Zéralda en juin 2016 à condition que le problème de l'expropriation soit réglé», a souligné M. Talai lors d'une visite d'inspection à différents points du chantier.

Initialement, le projet devrait être livré en décembre 2015, selon l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif), maître d'ouvrage délégué.

"Le retard (dans la livraison) est du au problème d'expropriation qui n'a pas été totalement réglé", a expliqué M. Talai.

Le problème d'expropriation des exploitants des terres agricoles continue de se poser dans six tronçons totalisant 3 km de la ligne en chantier notamment du côté de Birtouta, selon l'Anesrif.

Le wali Abdelkader Zoukh a (piqué une colère noire) contre la direction de wilaya des Transports en découvrant que ce problème se pose encore alors que lors de sa visite d'inspection du 7 avril dernier, l'ancien ministre des Transports Amar Ghoul avait reçu l'assurance que toutes les contraintes étaient levées» (bidonvilles et expropriations).

«Il faut respecter les (nouvelles) échéances et je ne veux plus entendre parler de contraintes techniques ni de problèmes d'expropriation», a lancé M. Talai en direction des responsables du projet.

En définitive, la mise en service de cette ligne ferroviaire permettra d'offrir, à partir de l'été 2016, des solutions pour le transport au Sahel algérois où l'accès reste difficile aux communes côteuses de Zéralda et de Staoueli, à partir de la vieille voie qui longe la côte ou même de l'autoroute.

Elle apportera une bouffée d'oxygène à une région asphyxiée par une infernale circulation automobile entre la capitale et les communes côtières.



tieres du Sahel (Staoueli, Zéralda, Douaouda, Fouka, Bou Ismail).

Confier à une société nationale (Infrarail) et turque (Yapimerkezi), la réalisation de la ligne ferroviaire Birtouta-Zéralda s'inscrit dans le cadre du projet d'aménagement ferroviaire de la région algéroise.

Elle reliera la localité de Birtouta à Zéralda via la ville nouvelle de Sidi Abdellah.

Elle permettra également de relier les communes de Birtouta, Ouled Chebel, Tessala el Merdjia, Douera et Rahmania à travers cinq gares: Birtouta, Tessala El Merdjia, Sidi Abdellah, pôle universitaire de Sidi Abdellah et Zéralda.

Longue de 23 km, la ligne comprend 16 ouvrages d'art, 12 ponts, 4 viaducs totalisant 1.914 m et un tunnel de 341 m.

Selon l'Anesrif, les rails sont posés en double voie dans 13 km.

La ligne ferroviaire Birtouta-Zéralda prendra plus d'importance après la réalisation de deux extensions, actuellement à l'étude, à savoir Zéralda-Aïn Béniyan en passant par Staoueli et Chéraga (15 km) et Zéralda-Gouraya (90 km) en desservant Bou-Ismail, Tipaza et Cherchell.

Par ailleurs, M. Talai a inspecté les travaux de construction d'une exten-

sion de l'aéroport international Houari Boumediene, d'une capacité de 10 millions de passagers par an, et qui ont été officiellement lancés en octobre 2014 par le Premier ministre Abdelmalek Sellal.

Le ministre a recommandé de s'en tenir aux délais contractuels de réalisation.

Inscrite dans le cadre du schéma directeur d'aménagement de l'aéroport d'Alger, cette nouvelle aérogare (73 hectares) est localisée entre le terminal 1 (international) et le nouveau salon d'honneur, selon la fiche technique du projet.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise chinoise CSCC, qui s'est engagée à livrer le projet dans un délai de 40 mois, soit en 2018.

L'enveloppe financière est de 90.299 milliards de dinars, dégagée sur les fonds propres de la société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires (SGSIA) et par des crédits bancaires.

D'ici 2020, l'aéroport international Houari Boumediene sera également desservi par une ligne de métro venant d'El Harrach et passant par Bab Ezzouar, et par une ligne ferroviaire à partir de la gare de Bab Ez-zouar.

Les deux projets sont en chantier.

HOUDA IMANE FERAOUN CONFIRME :

«Bordj Bou-Arréridj abritera le centre de recherche sur les TIC»

La wilaya de Bordj Bou Arreridj a été choisie pour accueillir le siège d'un centre national de recherche en technologies de l'information et de la communication (TIC), a annoncé lundi la ministre de la Poste et des TIC, Houda Imane Feraoun.

Prévu initialement à Alger, cet «important centre» sera installé dans la zone industrielle de Bordj Bou-Arreridj, qui dispose déjà d'un tissu industriel dense, afin de «faciliter les rapports entre chercheurs et industriels», a ajouté la ministre, soulignant que de tels centres ont «une dimension nationale et doivent de ce fait être répartis sur tout le territoire national pour (à) de meilleurs résultats».

Mme Feraoun a également affirmé que les locaux proposés par la wilaya pour abriter ce centre



«réunissent toutes les conditions requises et permettront sa mise en service dans des délais très courts». Elle a aussi affirmé, d'autre part, que les zones d'ombre affectant la couverture par le réseau de téléphonie mobile des 35 km de l'autoroute Est-ouest traversant la wilaya

situation de son secteur dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, Mme Feraoun a indiqué que le service de la téléphonie 3G, dans cette wilaya, sera disponible «avant la fin de l'année 2015» par les trois opérateurs de téléphonie mobile.

La ministre a inspecté, au cours de sa tournée, le bureau de poste de la commune d'Aïn Taghrout qui vient de bénéficier d'une opération de requalification, ainsi que les agences commerciales des trois opérateurs de téléphonie mobile et l'unité de production de Smartphones et de panneaux photovoltaïque du groupe privé Condor.

Elle a également présidé une cérémonie de lancement du service WICI (ou WIFI outdoor) sur la place de la Citadelle, au centre de Bordj Bou Arreridj.

APS

SÉTIF : RAMADHAN ET SOLIDARITÉ : Un radiothon pour aider les enfants orphelins et démunis

En ce mois sacré de Ramadhan, de piété et d'entraide, la solidarité n'est plus un vain mot à Sétif. Depuis l'avènement de ce mois béni, il y a eu différentes formes de solidarité afin de venir en aide à autrui pour passer un mois sans difficulté. Pour aider les nécessiteux et contribuer un tant soit peu à leur bonheur, il y a plusieurs manières de le faire.

Azzedine Tiouri

Après le succès de la première édition obtenue l'année dernière, la Radio locale El Hidhab de Sétif a voulu rééditer l'expérience pour organiser, mardi dernier, en ce jour de "Leilat Qadr", un radiothon au profit des enfants orphelins et nécessiteux en leur collectant des habits neufs pour l'Aïd El Fitr. Comme la saison écoulée, cette nouvelle expérience fut un grand succès à mettre à l'actif de tous les organisateurs, bienfaiteurs et les différents partenaires et à leur tête la Radio locale et la Direction de l'action sociale et de solidarité.

Dès le premier appel lancé, à travers les ondes pour annoncer cette manifestation pour la bonne cause et dès la matinée, des centaines de personnes, hommes et femmes, le plus souvent accompagnés de leurs progénitures, une manière comme une autre pour leur inculquer l'esprit de solidarité, ont afflué et répondu présents en venant offrir ce dont ils peuvent, le plus souvent des tenues complètes d'habillage pour enfants. Ils sont venus de toutes les communes de la wilaya, même des endroits les plus reculés. Pour d'autres, n'ayant pu faire des achats ont préféré remettre des dons en espèces. Tout au long de la journée qui a débuté à 9 heures du matin, au niveau de la grande salle des fêtes du parc d'attractions pour ne clôturer qu'à une heure très tardive de la nuit devant l'afflux des donateurs, le va et vient n'a pas été interrompu devant les tables des receveurs de dons. C'est ainsi qu'il a été récolté plus 1 200 tenues pour enfants, filles et garçons, et 496 millions de centimes en espèce, de quoi acheter encore autant d'habits neufs, nous dit-on.

Cette excellente initiative de la Radio locale, dont le but est de per-



mettre à un maximum d'enfants démunis et nécessiteux, notamment les orphelins, de passer un Aid-el-fitr avec des habits neufs, a été réalisé et réussi en partenariat avec d'autres secteurs activant dans ce sens de la solidarité et d'entraide, tels que la direction de la DASS qui a piloté cette bonne action, la direction des affaires religieuses, les Scouts musulmans algériens, la Sureté de wilaya, le Croissant rouge algérien, l'Unfa, les cellules de proximité. Tout ce travail a été effectué sous le contrôle de l'hussier de justice, Rabah Haggia qui a été présent tout au long de cette journée d'une manière bénévole, sans percevoir d'honoraires, un geste qui l'honneure. Il est bien connu pour ça. Tous les moyens humains, entre techniciens, journalistes, animateurs, de jeunes bénévoles pour la bonne cause et matériels ont été mis en œuvre pour sensibiliser, mobiliser et enfin réussir ce grand événement de solidarité.

A ce sujet, le premier responsable de la Radio-Sétif, Ahmed Hammache, nous a déclaré : "C'est une initiative propre à nous que nous avons organisé en collaboration avec la DASS et d'autres partenaires. Cette action entre dans le cadre du travail de

proximité qui reste l'un des objectifs de ce média. Nous allons dans le sens pour porter l'espoir et l'amour d'autrui en faisant des gestes symboliques, mais o combien bénéfiques à beaucoup de gens dans le besoin".

Quant au directeur de l'action sociale et de solidarité de la wilaya de Sétif, Tarfaya Sebti, mobilisé tout au long de cette journée, n'a pas manqué de montrer toute sa satisfaction pour le bon déroulement de cette opération, qui a-t-il dit "est une initiative de la Radio locale, sous le patronage du wali, et piloté par les services de la Dass".

Au cours de la journée, le wali, Mohamed Bouderbali, accompagné du président de l'APW, Fatéh Kerouani a rendu visite au radiothon pour s'enquérir du déroulement et de l'organisation de cette œuvre caritative. A cette occasion et pour marquer pleinement cette journée de solidarité, des tables rondes avec des spécialistes du domaine, des responsables des affaires religieuses etc.

Ont été organisées sans compter les interviews réalisées sur place et en direct à partir de la salle avec des appels aux dons et à la générosité des citoyens pour la réussite de cette opération.

ORAN Production de plus de 48 tonnes de poisson bleu en une seule journée

Les ports d'Oran et d'Arzew ont enregistré lundi une production de 48,30 tonnes de poissons pélagiques bleus, a-t-on appris du directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya.

Cette production entre dans le cadre de la campagne de pêche pélagique dont la sardine, lancée en mai dernier et qui se poursuit jusqu'à octobre prochain, a ajouté M Ben-grina Mohamed. Pour la première fois, une quantité de 100 tonnes de ce produit halieutique a été réalisé deux fois en une seule journée lors de la deuxième semaine du mois de ramadan, a-t-il fait remarquer. A la faveur de cette campagne, les prix des poissons bleus comme la sardine

et les anchois ont connu une nette baisse où le prix de la sardine est cédé au niveau des marchés de la ville d'Oran entre 60 et 100 DA le kilogramme et moins au niveau du port d'Arzew.

La sardine était vendue avant la campagne de la pêche à Oran entre 500 et 600 DA le kilo. Une abondance en anchois a été enregistrée pour la première fois ce lundi, où la quantité produite a atteint 4,4 tonnes sachant que les quantités (péchées) de ce genre de poisson bleu sont généralement faibles. Les pêcheurs professionnels de poissons pélagiques prennent part à la pêche avec un total de 70 sardiniers à Oran et 52 à Arzew.

AÏN TÉMOUCHENT Une commission mixte pour accompagner les jeunes pêcheurs

Une commission mixte a été installée, cette semaine, à Ain Temouchent, en vue d'accompagner les jeunes bénéficiaires de projets relatifs à la pêche, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction chargée de ce secteur.

Cette commission mixte qui est composée de représentants de l'ANSEJ, de la CNAC et de la direction locale de la pêche et des ressources halieutiques, aura, également, pour tâche de suivre l'avancement des projets d'investissement financés par les dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes ANSEJ et CNAC, indique-t-on.

Cette mesure a été engagée dans le

cadre de la politique du ministère de tutelle visant le développement et la modernisation du secteur et en exécution du programme « Aquapêche 2020 ». Il s'agit, essentiellement, de l'accompagnement de l'investissement productif dans les filières de la pêche et de l'aquaculture.

Dans ce cadre, la direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya d'Ain Temouchent a tenu une série de réunions de coordination avec ses partenaires. Lors de ces séances de travail, l'accent a été mis sur la nécessité de dégager des solutions aux jeunes promoteurs n'ayant pas

d'autorisations de mise à quai de leurs embarcations au niveau du port de Beni Saf.

A cette occasion, le directeur local de la pêche et des ressources halieutiques a insisté sur le rôle du groupement territorial des Gardes côtes de Beni Saf, dont la compétence territoriale s'étend sur l'ensemble des chantiers de construction et de réparation navale, soit au niveau de la station maritime de Beni Saf. « Cette institution est appelée à jouer un rôle prépondérant dans le suivi et le contrôle de l'avancement des projets en cours de réalisation », a-t-il affirmé.

RAMADHAN À CONSTANTINE «Duel» acharné entre le kalbellouz algérois et la h'rissa constantinoise

Au milieu de l'immense variété de gâteaux traditionnels qui font saliver les jeûneurs constantinois qui ne savent plus où donner de la tête (ou du palais) entre Baklawa, Qtaif, T'cherek ou Taminet El Louz, le Kalbellouz se présente en «force tranquille» car c'est la friandise la plus demandée.

Oui, mais voilà : kalbellouz ou h'rissa ? Parce qu'ici à Constantine il n'est pas de bon ton de se méprendre, de confondre entre les deux gâteaux malgré leur aspect identique. La différence, soutient-on sur le Vieux Rocher, est de taille.

Quoi qu'il en soit, en ce mois sacré et à l'approche de l'Aïd El Fitr, le Kalbelouz «algérois» et la H'rissa «constantinoise» se disputent la vedette sur les deux rives du Rhumel, et ce «duel» à distance n'est évidemment pas pour déplaire aux gourmets.

La h'rissa, le délice incontournable à Constantine

Si beaucoup de Constantinois se bousculent pour faire l'achat de quelques portions de h'rissa, cette confiserie tant prisée que l'on trouve chez les «zlabjis» (marchands de friandises traditionnelles, ndlr) autoprotégiés, les professionnels du métier affirment que la préparation de ce gâteau est avant tout «un art».

«Cela demande un vrai savoir-faire et certaines petites astuces sans lesquelles la h'rissa est une imitation pâle et sans goût», souligne d'emblée Hammoudi, un zlabji à El Batha, dans la vieille ville, un lieu réputé pour regrouper les meilleurs fabricants de cette confiserie.

La cinquantaine largement entamée, Hammoudi, reconnu localement comme un orfèvre en la matière, confie que le choix de la semoule, ingrédient de base de cette friandise, est «capital». De plus, ajoute-t-il, pour avoir le goût parfumé que les consommateurs apprécient tant, «il faut surtout réussir la préparation du sirop». A base d'eau, de sucre et d'eau de fleur d'oranger, le sirop servira à arroser la pâte dès sa sortie du four. «Le sirop ne doit pas être aussi consistant que du miel ni trop léger», détaille Hammoudi avant de souligner que la cuisson de la pâte doit être «à point» et «d'une couleur caramel».

Hammoudi qui a appris l'art de préparer la h'rissa auprès des spécialistes tunisiens (appelés communément Cherguis) qui ont investi, pendant des années, le créneau lié à la fabrication de cette confiserie dans l'antique Cirta, souligne que contrairement au Kalbellouz «algérois», la h'rissa constantinoise «ne contient pas d'amandes». Et voilà toute la différence.

Et même si Hammoudi se réjouit de voir les clients se bousculer dans son local pour passer commande, il avoue que le produit qu'il fabrique, a aujourd'hui, un sacré concurrent qui n'est autre que le kalbellouz qui «grignote» petit à petit des parts de marché. Voulant se donner une contenance, ou pour se réassurer lui-même, le zlabji constantinois avance que les affaires «sont toujours aussi bonnes pour (lui), notamment durant le mois de ramadhan». Il souligne disposer de clients fidèles depuis des années qui viennent même des villes voisines, il finit tout de même par admettre que le kalbellouz est «l'autre délice que les Constantinois aiment aussi à consommer durant le mois sacré».

Quant kalbellouz fait mieux que montrer le bout de son nez

Rue Mohamed-Belouizdad au centre de Constantine ville, l'enseigne «Kalbellouz algérois» attire la foule et les petits délices à la fine couche de poudre d'amande dorée à point, joliment présentés sur une nappe en papier, mettent l'eau à la bouche des jeûneurs. Le petit local de Redha «l'Algérois», installé depuis peu dans la ville du Rocher, ne désemplit pas. A 16 h passées, le risque de ne pas trouver le moindre Carré de kalbellouz est très grand chez ce commerçant. «Je ne pensais pas que cela marcherait si bien», confie-t-il à l'APS. A la différence de la h'rissa constantinoise, le kalbellouz algérois est farci d'amandes en poudre. C'est à peu près la seule et unique différence entre deux pâtisseries traditionnelles d'origine algérienne aussi succulentes l'une que l'autre. Cela justifie-t-il un «duel» aussi acharné ? La question fait sourire Hammoudi et Redha dont la réaction amusée semble vouloir signifier, pour reprendre cette locution latine, «de gustibus et coloribus non est disputandum» (Il ne faut pas discuter des goûts et des couleurs).

APS

La Gendarmerie nationale met en place un plan pour assurer la sécurité des citoyens durant l'Aïd

Le commandement de la Gendarmerie nationale a mis en place un plan pour assurer la sécurité des citoyens à travers les différentes régions du pays durant la période de la fin du mois de Ramadhan à l'Aïd-el-Fitr, indique mardi la Gendarmerie dans un communiqué.

«Un dispositif de sécurité a été mis en place pour la période de l'Aïd el Fitr reposant essentiellement sur le renforcement des unités de la Gendarmerie nationale à travers l'ensemble des wilayas du pays, chargées de veiller à la préservation du climat de quiétude et de tranquillité», souligne la même source.

Une série de mesures sécuritaires et de gestion de la circulation routière ont été ainsi prises par le commandement de la Gendarmerie nationale qui a procédé à un déploiement «rationnel» et «efficace» de ses unités sur le terrain.

«Tous les moyens matériels et humains ont été requis pour assurer la continuité du service durant cette période (fin du mois de Ramadhan et l'Aïd-El-Fitr) qui se caractérise par une plus grande affluence des citoyens au niveau des marchés, centres commerciaux, et stations de transport», assure la même source.

L'ensemble des unités de la Gendarmerie nationale: brigades territoriales, brigades de sécurité routières, sections de sécurité et d'intervention, unités d'intervention... sont mobilisées», précise-t-on encore.

Les unités de la Gendarmerie nationale déployées sur l'ensemble du territoire national, «intensifieront les patrouilles en motocycles et à bord de véhicules de service et dresseront des points de contrôle à l'entrée des villes et des pénétrantes des autoroutes et voies express, ainsi que sur tout le réseau routier et le réseau ferroviaire pour garantir la sécurité des citoyens, notamment durant les derniers jours qui précédent l'Aïd-El-Fitr compte tenu de la densité de la circulation routière à cette période», ajoute-t-on.

Les différents endroits qui connaissent une forte affluence des citoyens, particulièrement les mosquées, les lieux de détente et de loisirs, les zones touristiques et places publiques seront sécurisés.

Un numéro vert le 1055 est mis à la disposition des citoyens pour prendre en charge leurs préoccupations à travers ses différentes unités, fixes et mobiles.

Le commandement de la Gendarmerie nationale appelle les usagers de la route à plus de prudence sur les routes et à respecter le code de la route afin de préserver leurs vies et les vies d'autrui.

APS

BITAM (BATNA) : Un scorpion pique trois sœurs dont une n'a pas survécu au venin

Trois jeunes sœurs âgées de 18, 22 et 25 ans ont été piquées, lundi soir dans la commune de Bitam (Batna), par un scorpion dont le venin a été fatal à la cadette, a appris l'APS, mardi, auprès d'un responsable de la direction de wilaya de la santé et de la population (DSP).

La victime est décédée peu après son arrivée à l'hôpital Mohamed-Boudiaf de Barika malgré les soins d'urgence prodigués, tandis que ses deux sœurs se trouvent sous surveillance médicale, a précisé le chef du service de la prévention à la DSP, Abdelhafid Sedouk.

Plusieurs dizaines de citoyens ont fermé mardi matin, la polyclinique de la localité de Bitam pour réclamer la mise en place d'une permanence de nuit.

Selon eux, la présence d'un médecin, voire simplement d'un infirmier ayant ac-



cès au sérum antiscorpique aurait pu sauver la vie de la jeune fille de 22 ans dont le déplacement jusqu'à Barika, à une quinzaine de km de son domicile, a fait perdre un temps précieux.

M. Sedouk dira, à ce sujet, que la mise en place de permanences obéit à des conditions fixées par le ministère de la Santé, liées, notamment, à la densité de la population dans la commune ou la localité concernée. Le domicile des trois victimes, une vieille maison en toub (sorte de brique d'argile) ne disposant pas de

l'électricité, est situé au lieu-dit Nebka, non loin de Bitam, dans une zone très aride où les scorpions et autres reptiles venimeux sont légion, en particulier en été, a-t-on recueilli auprès d'habitants de cette région située à l'extrême sud-ouest de la wilaya de Batna.

Cent vingt sept (27) personnes ont été victimes d'envenimement scorpionique depuis le début de l'année en cours dans la wilaya de Batna. Deux parmi elles (dont la jeune fille morte lundi soir) résident dans la commune de Bitam.

KHENCHELA

Cent commerces fermés et près d'une tonne de denrées impropre à la consommation saisie

Les services de la direction du commerce de Khencela ont fait procéder depuis le début de Ramadhan à la fermeture de 100 commerces et à la saisie de moins d'un quintal de denrées impropre à la consommation, a indiqué lundi le directeur du commerce, Layachi Amroun. Depuis le début du mois sacré, les contrôleurs de la direction du commerce ont constaté 814 infractions lors de plus de 4.000 interven-

tions effectuées, a souligné le même responsable, précisant que ces sanctions ont été infligées pour non respect de la réglementation en vigueur en matière de commerce.

M. Amroun a précisé, pour ce qui concerne la fermeture administrative de commerces, que la mesure a été prise en raison, essentiellement, de «l'absence de facturation» et du «défaut du registre de commerce». Les quantités de produits

alimentaires ont été saisies pour «défaut d'hygiène» et «non respect des dates de péremption».

La valeur marchande des produits saisis est estimée à 10 millions de dinars, a encore précisé le même responsable, affirmant que toutes les dispositions nécessaires ont été prises pour assurer l'approvisionnement des populations en pain et en lait, notamment, durant les jours de l'Aïd El Fitr.

PROTECTION CIVILE 18 939 appels de secours

Durant la période du 05 au 11 Juillet 2015, Les unités d'intervention de la protection civile ont enregistré 18 939 appels de secours dans les différentes secteurs d'interventions pour répondre aux appels de détresses émis par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité... etc.

Concernant le secours à personnes, 7638 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 920 blessés traités par nos secours médicalisés, 6543 évacuations sanitaires, 3400 interventions effectuées suite à 1845 accidents de la circulation ayant causé le décès de 53 personnes et 2109

autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de M'sila avec 05 personnes décédées et 45 autres blessées pris en charge par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières suite à 42 accidents de la route.

En outre, nos secours ont effectuées 3312 interventions pour procéder à l'extinction de 2588 incendies urbains, industriels et incendies divers. Par ailleurs 4589 interventions ont été effectuées durant la même période pour la couverture de 417 opérations divers et l'assistance aux personnes en danger.

« KIF » TRAITÉ ET DEALERS : Un doublé pour la Brigade des stups'

D'abord un « soliste », puis un « quatuor », M-A, 49 ans, dit « Moustique » et demeurant à Bejaia est une « vieille connaissance » des services de police concernés, en l'occurrence la B. Des stups'. Dans le courant de cette semaine, il a été surpris en flagrant délit de situation de commercialisation de drogue (« kif » traité) (57,4 g) dans l'enceinte du cimetière des hauts de la vieille ville (Sidi M'hand Amokrane) que les éléments de la brigade des stups' de la PJ de la Sécurité de wilaya de Bejaia ont investi sur la base d'informations. Après constitution d'un dossier le concernant, « Moustique » a été présenté au Parquet près le Tribunal de Bejaia qui lui a signifié sa mise sous mandat de dépôt.

Durant la même période (semaine en cours), c'est un mini-réseau constitué de 04 individus qui a été démantelé non loin d'une structure appartenant à la municipalité et sis aux « 600 logements » à Ihaddaden. Tous âgés entre 26 et 38 ans, deux d'entre ces « dealers » sont connus sous les pseudos « Rouget » et « Ronaldo ». Ils étaient en situation de flagrant délit et en possession de 447 g de « kif » traité. Présentés au Parquet, évidemment c'est le mandat de dépôt. « Ronaldo » n'a rien pu faire contre ce tir imparable de la Justice... A.B.

IL TUE SA FIANCEÉ

15 ans de réclusion criminelle pour meurtre



Par A.Ferrag

En ce mois de juillet 2015, la cour criminelle a eu à examiner un cas d'homicide, le prévenu Fayçal, âgé de 33 ans, a eu à répondre de l'assassinat de sa fiancée Habiba e de 29 ans.

Fayçal est sous le choc à l'annonce de Habiba : elle veut le quitter pour un autre. Fou de rage, s'empare d'un couteau et assène à sa fiancée plusieurs coups de couteau dans différentes parties du corps. Fayçal continue de frapper jusqu'à ce que mort s'ensuive. Habiba rend l'âme sur le coup. Fayçal est arrêté juste après son forfait. A sa comparution lors de la dernière session criminelle,

l'accusé reconnaît les faits retenus contre lui et raconte le crime dans les moindres détails « Je n'étais plus maître de mes gestes, je ne savais pas ce que je faisais, je lui faisais confiance et elle m'a trahi »

Le représentant du ministère public, après une longue reprise des faits tels que rapportés par l'arrêt de renvoi, c'est mettre en exergue la gravité des faits. Il apparaît claire-

ment que l'accusé a tué volontairement sa fiancée, il requiert la peine de 23 ans de réclusion criminelle. L'avocat de la défense prononce quelques paroles et sollicite la clémence de la cour, il demande les circonstances atténuantes en faveur de son mandant. Au terme des délibérations, Fayçal est condamné à quinze ans de réclusion criminelle pour meurtre.

SELON UNE ÉTUDE

Les catastrophes naturelles plus meutrières début 2015 qu'en 2014

Les catastrophes naturelles ont fait lors du premier semestre 2015 nettement plus de victimes dans le monde qu'à la même période un an plus tôt, selon une étude publiée mardi par le réassureur allemand Munich Re.



Sur les six premiers mois de l'année, «plus de 16.000 personnes sont décédées» dans des catastrophes naturelles, dont environ 12.000 lors du séisme qui a frappé le Népal fin avril et la vague de canicule en juin en Inde et au Pakistan, souligne le groupe bavarois, qui ne recensait que 2.800 victimes à la même période en 2014. Pour autant, le nombre de morts au premier semestre 2015 reste en deçà de la moyenne de 27.000 calculée sur les six premiers mois des trente dernières années. D'un point de vue économique, le montant total des dégâts

causés par les phénomènes climatiques extrêmes s'est élevé entre janvier et juin à 35 milliards de dollars, soit moins que la moyenne annuelle de 64 milliards. La facture présentée aux assureurs a, elle, représenté 12 milliards de dollars, pour une moyenne de 15 milliards ces dernières années. La catastrophe la plus coûteuse pour le secteur de l'assurance est une série de tempêtes hivernales qui a frappé le nord-est des Etats-Unis et le Canada fin février. Le montant des dégâts provoqués par ces phénomènes représente 2,4 milliards de dollars,

pour 1,8 milliard de pertes assurées. «Les catastrophes naturelles au premier semestre nous montrent une fois encore que la vulnérabilité face au catastrophes doit encore être réduite, particulièrement dans les pays émergents et en développement», souligne Torsten Jeworrek, membre du directoire de Munich Re, cité dans un communiqué. «En premier lieu, il est nécessaire de s'assurer que les personnes soient mieux protégées, mais aussi de maintenir les pertes à un niveau le plus faible possible», a-t-il ajouté.

INDE:

27 morts dans une bousculade lors d'un pèlerinage hindou

Une bousculade sur les bords d'une rivière a tué 27 personnes mardi dans le sud de l'Inde, à l'occasion du début de la saison des pèlerinages, ont annoncé les autorités.

«Vingt-sept personnes ont trouvé la mort dans la bousculade et 29 ont été blessées», a dit un porte-parole du chef de l'exécutif de l'Etat de l'Andhra Pradesh (sud) Chandrababu Naidu, Parakala Prabhakar.

La bousculade est survenue deux heures après le début d'un pèlerinage sur les bords de la rivière Godavari où des milliers de personnes se livraient à un bain rituel. Quatre femmes et une adolescente de 15 ans figurent parmi les victimes, qui n'ont pas encore été toutes identifiées, selon la police.

Il s'agit d'un premier groupe de pèlerins qui a sorti de la rivière après un bain et s'est heurté à un autre groupe qui voulait être dans l'eau à une heure considérée comme propice», a dit A. Srinivas Rao, un haut responsable de la police de l'Andhra Pradesh. Le début de ce pèlerinage, baptisé Mahi Pushkaralu, coïncide avec le début d'un autre pèlerinage rassemblant des foules bien plus importantes, la Kumbh Mela, à Nashik, dans l'Etat du Maharashtra (ouest de l'Inde). Les organisateurs de ce gigantesque pèlerinage estiment que 10 millions de personnes pourraient se retrouver à l'occasion des principaux bains rituels, les 29 août, 13 et 18 septembre et environ 20.000 policiers ont été déployés.

Les Etats-Unis «préoccupés» par l'évasion du baron de la drogue «El Chapo»

Les autorités américaines sont «profondément préoccupées» par l'évasion du baron mexicain de la drogue Joaquin «El Chapo» Guzman et considèrent sa capture comme une «priorité», a affirmé lundi le porte-parole du département d'Etat. «Sa capture rapide est une priorité pour les gouvernements mexicains et américains», a assuré John Kirby dans un communiqué.

L'évasion de celui qui est recherché aux Etats-Unis pour trafic de drogue et crime organisé «préoccupe profondément» les autorités américaines, a assuré M. Kirby. Dans la ville de Chicago (nord des Etats-Unis), «El Chapo» Guzman a même été déclaré «ennemi public numéro 1».

«El Chapo» a été vu pour la dernière fois samedi soir dans la prison de haute sécurité où il était détenu à 90 km à l'ouest de la capitale mexicaine. En s'évadant par un tunnel, ce baron de la drogue qui mène le puissant cartel de Sinaloa, a réussi sa deuxième évasion en quarante ans.

San Diego veut devenir une ville «zéro déchets»



La ville de San Diego, au sud-ouest des Etats-Unis, a adopté des mesures pour accélérer ses efforts dans le but de devenir une ville «zéro déchet» d'ici 2040, ont rapporté mardi des médias. Parvenir à l'objectif «zéro déchets» nécessite de réutiliser, recycler et réduire de façon générale la quantité de déchets générées par la sensibilisation du public et par la législation.

Les propositions pour parvenir à l'objectif zéro déchet étaient à l'étude depuis deux ans environ. Présentées lundi, elles comprennent notamment une augmentation de la fréquence du ramassage de déchets à recycler chaque semaine, de collecter des déchets organiques provenant des jardins notamment dans plus de zones, d'augmenter le recyclage dans les bâtiments municipaux de 20 à 50%, etc.

La ville frontalier avec le Mexique recycle et réutilise actuellement 67% de ses déchets au lieu de les envoyer dans des décharges et elle veut faire monter cette part à 75% d'ici 2020, puis à 90% d'ici 2035 pour devenir 100% zéro déchets d'ici 2040.

Les villes de Californie mènent la charge aux Etats-Unis dans le mouvement zéro déchet, en tête desquelles San Francisco, qui affiche déjà un taux de recyclage et de réutilisation de ses déchets de 77% et Los Angeles (65%).

San Francisco, pionnière du mouvement aux Etats-Unis, prévoit de ne plus produire de déchets d'ici 2020, notamment grâce à un large programme de compost, ou en interdisant la vente de petites bouteilles en plastique. Los Angeles envisage d'atteindre 87% d'ici 2020.

VENEZUELA: 17 morts dans une opération anticriminalité



Dix-sept personnes ont été tuées lundi au Venezuela, dont 14 à Caracas, au cours d'une opération anticriminalité menée par des milliers d'hommes de la police et des forces de sécurité, a annoncé le ministre de l'Intérieur, Gustavo Gonzalez.

Lors de cette opération, «134 personnes dont 32 étrangers» ont été arrêtées, soupçonnées d'être «liées à des activités paramilitaires colombiennes», a indiqué M. Gonzalez dans une déclaration lue à son ministère.

L'opération «pour objectif de libérer des zones où opèrent des éléments de groupes délinquants qui se livrent à des activités paramilitaires colombiennes, aux meurtres commandités, à l'extorsion et aux enlèvements», a précisé le ministre.

Dans la soirée, le président vénézuélien Nicolas Maduro, avait indiqué que l'opération allait s'étendre «à la totalité du territoire national». «L'heure est venue de libérer nos communautés», a-t-il dit.

Selon M. Maduro, la violence et le crime organisé au Venezuela sont provoqués par l'infiltration d'«éléments paramilitaires» colombiens qui fournissent «des drogues et des armes» à des Vénézuéliens pour qu'ils commettent des crimes. Affirmant détenir des preuves de ses accusations, il a indiqué que près de 60 paramilitaires avaient été capturés, sans fournir de détails. Selon des statistiques, le Venezuela occupe la deuxième place mondiale concernant les homicides, avec 80 cas enregistrés par an pour 100.000 habitants. A Caracas et dans sa banlieue, le taux dépasse 100 homicides, soit 110 fois plus qu'en Europe occidentale, selon l'ONU.

SUD DE LA FRANCE: Incendie suite de deux explosions sur un site pétrochimique

Un incendie s'est déclaré mardi à la suite de deux explosions sur le site pétrochimique LyondellBasell, dans le sud de la France, a-t-on annoncé de sources proches de l'enquête. Deux explosions ont retenti sur ce site situé à Berre-l'Etang, près de l'aéroport de Marseille-Marignane. «Deux cuves, distantes de 500 mètres l'une de l'autre et remplies de produits chimiques, sont touchées», a expliqué une source proche de l'enquête.

L'incendie s'est déclaré «sur le site pétrochimique de LyondellBasell, à Berre l'Etang, dans deux bacs de stockage», indique la préfecture dans un communiqué. «Aucun blessé n'est à déplorer», selon les autorités. «Le premier bac, contenant de l'essence, est actuellement en voie d'extinction. Le second bac, contenant du naphta, est en phase de températisation avec une projection de mousse pour éteindre le feu», selon la préfecture. Un «barriage préventif» a été installé sur l'étang de Berre proche du site, pour prévenir toute pollution notamment pas les «eaux d'extinction».

Un «panache de fumée (se dirige) vers les communes alentour», indique la préfecture, sans préciser la toxicité éventuelle de ces émanations. «A ce stade aucun impact sur la circulation aérienne n'est à déplorer».

APS

LA POLLUTION EN CAUSE DANS LES MALFORMATIONS GÉNITALES

La pollution augmenterait les risques de malformations génitales chez les garçons, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale European Urology.

Le fœtus exposé à des polluants (solvants, détergents, pesticides...) pendant la grossesse est plus susceptible de développer des anomalies génitales. Le risque de naître avec une malformation congénitale, l'hypospadias, serait multiplié par 3 pour les garçons.

Nicolas Kalfa, professeur en chirurgie pédiatrique et Charles Sultan, professeur en endocrinologie pédiatrique du Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Montpellier ont mené une étude pendant 5 ans dans les CHRU de Marseille, Bordeaux, Nice et Montpellier sur 600 enfants, dont 300 étaient porteur d'une anomalie congénitale de la verge du nouveau-né (l'orifice de l'urètre est anormalement positionné), l'hypospadias.

Les résultats de leur étude ont montré que les garçons ont trois fois plus de risque de naître avec un hypospadias s'ils ont été exposés à des perturbateurs endocriniens dans le ventre de leur mère au moment de la différenciation sexuelle. Les chercheurs ont aussi constaté que le lieu d'habitation



des parents avait un impact sur ce risque.

Les professions des deux parents ainsi que leurs lieux d'habi-

tation jouent un rôle dans cette exposition.

« L'étude démontre pour la première fois que l'exposition profes-

sionnelle habitationnelle ou domestique, et à fortiori leur association, augmente fortement le risque de malformation génitale », assure le Pr Charles Sultan à l'AFP. Parmi les métiers les plus à risque cités par les chercheurs, on trouve femme-homme de ménage, coiffeur, esthéticienne, laborantin, agriculteur, mécanicien, peintre. « La présence d'une usine d'incinération, d'une décharge, d'une usine chimique ou de culture intensive dans un rayon de 3 km autour du lieu d'habitation est plus fréquente dans le cas d'enfants hypospadias », précise le Pr Charles Sultan.

Puberté précoce chez les filles

Pour comprendre l'impact des pesticides sur les filles, les chercheurs vont mener une étude sur les liens entre polluants et puberté précoce. « 68 % des petites filles qui ont connu une puberté très jeune vivent dans un environnement à risque », explique le chercheur. « Ce phénomène inquiétant est de plus en plus important dans le sud de la France, avec pour cause aussi la pollution de l'environnement, notamment les pesticides ».

CERTAINS ANTIDÉPRESSEURS AUGMENTENT LE RISQUE DE MALFORMATIONS CONGÉNITALES

Selon une étude américaine relayée par le British medical journal, certains antidépresseurs dits inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine (ISRS ; SSRI en anglais) augmenteraient le risque de malformations congénitales lorsque les femmes en prennent au cours de la grossesse.

Parmi ces antidépresseurs, ce sont surtout la fluoxétine (Prozac) et la paroxétine (Deroxat, Divarius, Paxil) qui sont pointées du doigt par le Centre de contrôle et de prévention des maladies (CDC) américain.

Pour cette étude, les chercheurs du CDC ont demandé à près de 28 000 femmes si elles avaient pris un des 5 antidépresseurs (Celexa, Lexapro, Prozac, Paxil ou le Zoloft)

les plus fréquemment prescrits dans une période allant d'un mois avant la conception jusqu'à 3 mois de grossesse. Ils ont ensuite analysé les dossiers des femmes dont les enfants étaient nés avec une malformation congénitale et constaté que trois antidépresseurs (Celexa, Lexapro et Zoloft) n'étaient aucunement associés à des cas de malformations tandis que le Prozac et le Deroxat étaient liés à un risque accru de malformations congénitales. Les femmes qui prennent ces deux médicaments au cours de la grossesse auraient entre 2 et 3,5 fois plus de risques de malformations du fœtus que celles qui n'en prennent pas.

Parmi les cas étudiés, le Prozac a été associé à un cas de difformité du crâne. Le De-

roxat a été associé à un cas d'anencéphalie (une absence partielle de l'encéphale) et à un cas de saillie des intestins en dehors du corps. Les deux antidépresseurs ont également été mis en cause dans des cas de malformations cardiaques. Comme le soulignent les chercheurs, leur analyse montrent qu'il y a un lien entre les anomalies du fœtus et la prise de médicaments mais elle ne peut pas prouver que ces sont les médicaments qui ont provoqué cette malformation.

D'autres études précédentes avaient déjà montré que les antidépresseurs multiplient par trois le risque d'avoir un enfant autiste et qu'ils sont mauvais pour le cœur du bébé.



PESTICIDES : UN RISQUE ACCRU DE CANCERS

Un rapport de l'Inserm publié aujourd'hui établit un lien entre les pesticides et certaines maladies neurologiques ou certains cancers.

Depuis les années 80, de nombreuses études épidémiologiques évoquent régulièrement le rôle des pesticides dans le développement de certaines pathologies chez les personnes exposées aux pesticides. A la demande de la Direction générale de la Santé (DGS), l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) a fait la compilation de toutes ces études et dresse un constat alarmant. En effet, après avoir consulté toutes ces enquêtes, l'Inserm

conclut qu' « il semble exister une association positive entre exposition professionnelle à des pesticides et certaines pathologies chez l'adulte: la maladie de Parkinson, le cancer de la prostate et certains autres cancers (leucémie, lymphome). Par ailleurs, les expositions aux pesticides intervenant au cours de la période prénatale et périnatale ainsi que la petite enfance semblent être particulièrement à risque pour le développement de l'enfant ».

Herbicides, fongicides, insecticides : il existe une très grande hétérogénéité de pesticides (environ 1 000 substances actives ont déjà été mises sur le

marché dans le monde). La grande majorité d'entre eux sont utilisés pour l'agriculture, l'entretien des parcs et jardins mais aussi en santé humaine (désinsectisation, dératisation...). D'après ce rapport de l'Inserm, l'exposition aux pesticides, même de faible intensité, provoque un risque accru de développement de certains cancers (leucémie, cancer de la prostate, lymphomes) ou de maladies neurodégénératives (maladie de Parkinson, maladie d'Alzheimer et sclérose latérale amyotrophique).

L'expertise collective de l'Inserm a ciblé plus précisément 8 localisations de cancer : 4 cancers hématopoïétiques (leuc-

mies), ainsi que les cancers de la prostate, du testicule, les tumeurs cérébrales et les mélanomes. « La plupart de ces localisations avaient déjà été identifiées dans des études antérieures comme potentiellement associées à une exposition aux pesticides, généralement sans distinction sur les matières actives incriminées » soulignent les chercheurs.

Pour le cancer de la prostate, l'augmentation du risque existe chez les agriculteurs, les ouvriers d'usines de production de pesticides et les populations rurales (entre 12 et 28 % selon les populations). Quelques matières actives ont été spécifi-

quement pointées du doigt : le chlordécone, le carbofuran, le coumaphos, le fonofos, et la perméthrine : des substances qui sont toutes actuellement interdites d'usage. Pour les cancers hématopoïétiques, une augmentation de risque de lymphomes non hodgkinien et de myélomes multiples existe chez les professionnels exposés aux pesticides organophosphorés et certains organochlorés (lindane, DDT). Mais pour les autres types de cancer (cancer du testicule, tumeurs du cerveau et maladie de Hodgkin), le nombre est trop faible pour parler réellement d'augmentation du risque.

Paludisme : plus de 100 milliards pour y mettre un terme



Le nouveau plan de lutte de l'ONU prévoit de réduire de 90 % l'incidence et la mortalité liée à cette maladie infectieuse. L'agence onusienne contre le paludisme, baptisée Rock back malaria, a dévoilé sa nouvelle stratégie pour éradiquer le fléau du paludisme. Cette maladie potentiellement mortelle est due à des parasites transmis à l'homme par piqûres de moustiques infectés. En 2015, la maladie a été identifiée sur 214 millions personnes et a causé 472 000 décès, dont une majorité d'enfants africains de moins de cinq ans, rappelle l'OMS. Ce lundi 13 juillet, la communauté internationale se penche sur les modalités de prévenir cette hécatombe à l'occasion de la Troisième Conférence internationale sur le financement du développement international. L'objectif pour 2016-2030, défini dans la "Stratégie technique mondiale contre le paludisme" de l'OMS, est de réduire les taux de mortalité et d'incidence liés au paludisme de 90 % par rapport à 2015.

Les efforts de prévention et la mise à disposition de traitements prévention ont permis de diminuer de 58 % la mortalité ces quinze dernières années. Cela a permis de sauver 6,2 millions de vies. Toutefois, si du chemin a été parcouru, la route est encore longue.

Un retour sur investissement substantiel

Pour en venir à bout, il est prévu d'investir 100 milliards de dollars, "auxquels viendront s'ajouter 10 milliards de dollars pour financer la recherche et le développement de solutions innovantes et notamment de nouveaux médicaments et insecticides", détaille l'ONU dans un communiqué repris par Pourquoi docteur. Ces chantiers se traduiraient par des progrès substantiels puisque leur réussite épargnerait presque 3 milliards de cas de contamination et 10 millions de vies. "Le monde pourrait ainsi générer un montant stupéfiant de 4 000 milliards de dollars de production économique additionnelle sur la période 2016-2030", affirme l'agence Roll Back Malaria.

UN EXOSQUELETTE POUR PERMETTRE AUX PARAPLÉGIQUES DE RETROUVER LA MOTRICITÉ

Une start-up française développe un squelette artificiel pour aider les personnes dont la mobilité réduite à marcher à nouveau sans béquille.

Se déplacer, monter ou descendre les escaliers, se lever d'une chaise. Autant de gestes impossibles à réaliser en toute autonomie pour les personnes paraplégiques.

Ces mouvements devraient être rendus possibles grâce à un exosquelette. Le dispositif d'aide à la mobilité est encore à l'état de prototype mais devrait voir le jour à l'horizon 2017. Conçu par la jeune société française Wандercraft, il s'appuie sur une technologie de pointe peu encombrante et intuitive, qui consiste en des jambes robotisées. Celles-ci permettent de se déplacer à une allure de 3,5 km/heure.

L'exosquelette aide la personne à se stabiliser et à reproduire un mouvement de marche naturelle.

L'utilisateur n'a qu'à pencher son buste pour actionner les jambes artificielles, grâce à un algorithme sophistiqué. "Quand la personne cesse de se pencher en avant, l'exosquelette termine le pas entamé et se stabilise au repos", explique la société Wандercraft sur son site. Le prototype



est né de l'ambition de deux étudiants passionnés de robotique, de mécanique et d'aérodynamique. Ils cherchaient à concevoir un système révolutionnaire pour simplifier la vie des per-

sonnes handicapées moteurs. Leur souhait se concrétise en 2012 avec le lancement de leur société : [Wандercraft] a été créée autour de ce projet : élaborer un exosquelette innovant tant dans son

fonctionnement que dans son design", explique son cofondateur et directeur général, Alexandre Boulangé au point.fr. Le projet est actuellement en phase test auprès d'associations de patients.

UN TÉTRAPLÉGIQUE CONTRÔLE UN BRAS ARTIFICIEL PAR LA PENSÉE

Grâce à une neuroprothèse implantée dans son cerveau, un tétraplégique de 34 ans a réussi à contrôler un bras artificiel uniquement par sa pensée. Une première mondiale et un grand espoir d'indépendance pour tous les paralysés. « Le cortex pariétal postérieur se situe en amont dans le processus aboutissant à un mouvement, ce qui fait que les signaux sont plus en rapport avec l'intention d'agir qu'à l'exécution même du mouvement », explique

le Dr Richard Andersen, le professeur de neurologie qui a dirigé cet essai clinique. « Quand on bouge le bras, on ne pense pas vraiment quel muscle activer et au déroulement détaillé du mouvement », ajoute-t-il, « on pense au but du mouvement, à savoir l'intention par exemple de prendre un verre d'eau ». En partant de ce constat, les scientifiques se sont attelés à décoder les intentions du sujet, de sorte que le patient puisse faire bouger le bras artificiel rien qu'en

imaginant l'ensemble du mouvement plutôt que ses différentes séquences. Et c'est ce qu'il s'est produit, puisqu'Erik Sorto est parvenu à produire des mouvements intuitifs comme l'espéraient les chercheurs. « J'ai été surpris par la facilité avec laquelle je pouvais contrôler le bras », a déclaré le patient. « Je me souviens d'avoir eu comme une sensation de sortir de mon corps et je voulais serrer la main de tout le monde. » A la fin de la vidéo, Erik

Sorto évoque avec joie sa première bière avec ce bras artificiel, qui signifie beaucoup en termes d'autonomie : « C'était incroyable. J'ai attendu 13 ans avant de pouvoir de nouveau boire une bière par moi-même. La plupart des gens ne peuvent qu'imager ce que ça fait, de ne plus avoir quelqu'un qui doit vous assister pour tout, de ne plus avoir à demander "puis-je boire un verre". [...] Cela me donne beaucoup d'espoir pour l'avenir. »

LA CIGARETTE AUGMENTERAIT LES RISQUES DE TROUBLES PSYCHIATRIQUES

On connaissait les méfaits de la cigarette sur les maladies cardio-vasculaires et les cancers. Cette nouvelle étude nous alerte sur le fait que le tabagisme provoquerait des psychoses comme la schizophrénie.

Les chercheurs ont réalisé une mété-analyse épidémiologique sur 14 555 fumeurs et 273 162 non-fumeurs pour établir un lien entre cigarette et troubles psychiatriques.

Les résultats de l'étude ont révélé que fumer provoquerait des troubles psychiatriques.

"La consommation quotidienne est associée à un risque accru de psychose et à l'apparition plus précoce de troubles psychotiques", écrivent les auteurs principaux de l'article, Pedro Gurillo (hôpital de Torrevieja, Espagne) et Sameer Jauhar du King's College de Londres (Royaume-Uni).

Si le lien causal est difficile à déterminer,

les chercheurs affirment que la cigarette n'est pas une simple conséquence de la maladie mais peut être une cause.

« Même s'il est toujours difficile de déterminer une causalité, nos résultats montrent que le tabagisme devrait être considéré sérieusement comme un facteur de risque possible dans le développement de psychoses et non pas considéré comme une simple conséquence de la maladie », expliquent les auteurs de l'étude. Pour expliquer ce lien, les scientifiques ont pensé que la dopamine pouvait être en cause.

« Il est possible que l'exposition à la nicotine qui accroît la diffusion de dopamine, entraîne le développement de psychoses », l'excès de dopamine dans le corps étant une des hypothèses pour expliquer la schizophrénie, affirme Robin Murray du King's College de Londres.



TAMANRASSET : Une vingtaine de patients pris en charge en chimiothérapie

Dix-neuf (19) patients bénéficient d'une prise en charge pour un traitement en chimiothérapie à l'unité anti cancer de l'hôpital de Tamanrasset, a-t-on appris mardi des responsables de la direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH). Entrée en service au début de l'année en cours, cette unité a permis de rapprocher les prestations sanitaires des cancéreux de la région et de leur épargner les pénibles et longs déplacements vers les structures médicales spécialisées du nord du pays, a expliqué le directeur du secteur, Omar Senouci. Le transport aérien des patients en compagnie de leurs proches est assurée pour des fins de dépistage au niveau des hôpitaux du nord du pays, avant que cette structure ne vienne prendre en charge le patient, a ajouté le même responsable. Une hausse du nombre de patients atteints d'un cancer a été enregistrée dans la wilaya de Tamanrasset, passant de 11 malades au cours du premier trimestre 2015 à 19 patients actuellement, a-t-il fait savoir, ajoutant que toutes les conditions sont assurées pour cette catégorie de malades dans le cadre du plan national de lutte contre le cancer, lancé par la tutelle. Une unité de lutte contre cette pathologie est projetée au niveau de la ville d'In Salah (750 km au nord du chef lieu de wilaya) au profit des patients de cette région, dont une opération pour l'acquisition d'équipements nécessaires est en cours, a indiqué le DSPRH de Tamanrasset.

Signature d'une convention entre le ministère de la Santé et le Commissariat à l'énergie atomique

Une convention a été signée mardi à Alger entre le ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière et le Commissariat à l'énergie atomique. La convention a été signée par le secrétaire général du ministère de la Santé, Ali Rezgui, et le commissaire à l'énergie atomique, Mohamed Derdour, en présence des cadres des deux institutions. La convention vise à «protéger les personnels du secteur exposés aux radiations, conformément aux recommandations de l'Agence internationale de l'énergie atomique» et à «renforcer la coopération entre le ministère et le Commissariat en matière d'application du plan national anti-cancer (2015-2019)», a précisé M. Rezgui. M. Derdour a, pour sa part, souligné la nécessité de «renforcer la formation des personnels appelés à utiliser des appareils technologiques de pointe qui exigent une attention particulière». Le responsable a, à cet égard, annoncé un programme d'action au titre de la coopération entre le ministère et le Commissariat pour «protéger les malades et les personnels du secteur contre les dangers des radiations de ces appareils et assurer leur utilisation selon les normes internationales». Il s'est félicité de la décision du gouvernement qui exige des fabricants d'équipements de radiothérapie importés par l'Algérie d'ouvrir des bureaux de maintenance pour assurer le suivi de l'installation de ces équipements de pointe à travers les différents centres anti-cancer.

SIDA: Chute de plus d'un tiers des nouvelles infections depuis 2000

Les nouvelles infections par le VIH/Sida ont chuté de plus d'un tiers depuis 2000, a annoncé mardi l'ONU, se félicitant que le monde ait atteint l'objectif du Millénaire pour le développement qui visait à inverser le cours de l'épidémie.

Mais pour parvenir à mettre fin à l'épidémie d'ici à 2030, l'ONU demande que près de 32 milliards de dollars (29 milliards d'euros) soient désormais investis chaque année d'ici à 2020 dans la lutte contre le sida, contre 21,7 milliards actuellement.

En attendant, «le monde a atteint l'ob-

jectif 6 du Millénaire pour le développement.

L'épidémie a été enrayer et inversée», a affirmé le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon dans le dernier rapport de l'Onusida.

En 2000, les Nations unies avaient fixé huit grands Objectifs du Millénaire pour 2015, dont combattre le VIH/sida.

Le rapport note que les efforts déployés ont aussi permis d'atteindre la cible fixée en 2011 consistant à mettre 15 millions de personnes sous traitements antirétroviraux (TARV) en 2015, contre seulement 1 million en 2001.

En 2014, 36,9 millions de personnes vivaient avec le sida.

La même année, 1,2 million de personnes sont décédées de causes liées au sida (une chute de 41% depuis le pic de 2004), selon le rapport.

La tuberculose reste la principale cause de décès parmi les personnes vivant avec le VIH.

Dans le monde, 2 millions de personnes ont été nouvellement infectées en 2014, contre 3,1 millions en 2000, une baisse de 35,5%.

Chez les enfants, la chute est plus spectaculaire encore: -58%.

L'Afrique subsaharienne reste la région la plus touchée, représentant 70% des cas, avec 25,8 millions de personnes vivant avec le VIH/sida l'an dernier.

Mais la région Asie/Pacifique, bien que moins affectée avec seulement 5 millions de personnes vivant avec le virus l'an dernier, préoccupe toutefois les experts en raison d'une recrudescence des cas. Les nouvelles infections y ont progressé de 3% entre 2010 et 2014.

La Chine, l'Inde et l'Indonésie représentent 78% des nouvelles infections dans la région l'an dernier.

APS

BOUDIAF SORT DE SA RESERVE

La nomenclature des médicaments consommés en Algérie doit être réduite

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a mis l'accent lundi à Tipasa sur la nécessité de réduire la nomenclature des médicaments consommés en Algérie de 5800 à environ 1200.



Dans une déclaration en marge de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a indiqué que son département se doit de «réguler et de contrôler le marché du médicament», qualifiant d'«énorme» le nombre de médicaments consommés en Algérie actuellement de l'ordre de 5800.

M. Boudiaf, dans ce contexte, a invité la commission nationale chargée de l'octroi des autorisations d'importation des médicaments à revoir la nomenclature des médicaments et à la réduire à hauteur de 1200, affirmant que «la santé du citoyen doit rester au-dessus de tout autre considération».

En réponse à une question de l'APS se rapportant au sujet, le ministre a relevé que la révision de la nomenclature des médicaments n'est pas motivée par des considérations d'austérité mais répond au souci de la préservation des intérêts du pays, faisant remarquer que l'Algérie constitue le plus grand mar-

ché du médicament de la région, «d'où la nécessité pour les importateurs de réviser les prix appliqués en fonction du volume de la demande». De son côté, le conseiller en communication du ministre de la Santé, Salim Belkessam, a souligné que les services du ministère n'ont relevé aucune pénurie de médicaments contrairement au syndicat national des pharmaciens qui fait état de 330 médicaments introuvables sur le marché.

Il a par ailleurs fait état de l'autorisation d'importation de 200 000 unités du médicament Santrom (utilisé en cardiologie) durant les mois de juillet et d'août, notant que la moyenne nationale de consommation de ce type de médicament se situe autour de 40 000 unités. M. Belkessam a, à cette occasion, rappelé que la politique pronée par le ministère vise à «réguler les prix», «consolider la production nationale» et «rendre le médicament dispo-

nible sur le marché». Au cours de sa visite dans la wilaya, le ministre a procédé à l'inauguration des services scanner et traitement à domicile de l'hôpital de Koléa avant d'inspecter, à Cherchell, l'établissement hospitalier spécialisé en médecine, neurochirurgie et réanimation. A des jeunes qui l'ont interpellé pour lui demander de changer cet établissement en service des urgences médicales, le ministre leur a précisé que cette structure constituait un acquis pour toute la région, indiquant qu'elle compte en son sein un service des urgences.

En dépit de l'invitation qui leur a été faite pour rejoindre le siège de la wilaya afin de discuter de la question dans la sérenité, certains parmi ces jeunes ont procédé à la fermeture de la route à hauteur de la RN 11, contrignant le cortège à changer d'itinéraire et à rejoindre Hadjout par le biais des villes de Sidi Semiane et Menaceur.

EBOLA : La Sierra Leone en alerte après la brève fuite de deux malades

La Sierra Leone a annoncé lundi une alerte sanitaire en raison de la fuite, pendant quelques heures, de deux malades d'Ebola, alors que le pays tente d'enrayer la propagation de l'épidémie, repartie à la hausse depuis près de deux mois.

Les deux malades sont une femme de 38 ans et une fille de huit ans, sans lien de parenté, qui ont réussi à s'échapper ensemble samedi matin du centre de traitement d'Ebola où elles étaient prises en charge à Hastings, dans la banlieue de Freetown, la capitale, a prévu le Centre national de lutte contre Ebola (NERC). Toutes deux ont été retrouvées samedi dans la soirée dans un lieu non précisé à la suite de mesures d'alerte radiodiffusées et ont été reconduites au centre, d'après la même source.

Actuellement, «nos équipes d'enquête de voisinage (+contact tracers+) et agents de surveillance sont en train de suivre leur parcours, pour identifier le nombre de personnes avec lesquelles elles ont été en contact durant la pé-

riode de leur évasion», a précisé un porte-parole du NERC. La semaine dernière, la Sierra Leone a annoncé la prolongation, pour une durée indéterminée, du couvre-feu nocturne (de 18H00 à 06H00 du matin) en vigueur depuis le 12 juin dans des zones affectées des régions de Kambia et Port-Loko (nord-ouest).

Cette mesure avait initialement été décrétée pour une durée de 21 jours, durée maximale d'incubation du virus, et aurait dû prendre fin le 7 juillet. Elle durera «jusqu'à ce que nous arrivions à zéro cas», a précisé le chef du NERC, Palo Conteh, lors d'une conférence de presse à Freetown le 8 juillet. L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, la plus grave depuis l'identification du virus en Afrique centrale en 1976, est partie en décembre 2013 du Sud guinéen. Elle a fait plus de 11 200 morts sur plus de 27 600 cas, un bilan sous-évalué de l'aveu même de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Plus de 99% des victimes se concentrent en Guinée, en Sierra Leone et au Liberia, trois Etats voisins.

SOUDAN DU SUD**Le chef de l'ONU appelle une nouvelle fois à un arrêt du conflit**

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a appelé une nouvelle fois lundi à un arrêt du conflit au Soudan du Sud. Le chef de l'ONU est à Addis-Abeba, capitale éthiopienne, pour participer à une conférence sur le financement du développement.

Lors d'une conférence de presse à l'issue d'une rencontre sur la situation au Soudan du Sud avec le Premier ministre d'Ethiopie, Hailemariam Desalegn, et la Présidente de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini Zuma, M. Ban a déclaré : «Aujourd'hui, j'appelle de nouveau le Président Kiir et l'ancien Vice-Président Dr. Riek Machar à abandonner la guerre, pour le bien de la population et l'avenir du Soudan du Sud».

«Je les exhorte au compromis, à forger un accord et à respecter leurs promesses de protéger la population du Soudan du Sud», a-t-il ajouté.

La situation humanitaire au Soudan du Sud était catastrophique, alors que plus de 1,6 million de personnes ont été déplacées, que plus de 600.000 autres ont fui dans les pays voisins et que près de 4,6 millions de personnes sont confrontées à l'insécurité alimentaire, a déploré M. Ban.

«Le Soudan du Sud peut encore être



sauvés si les deux parties dépassent leurs propres intérêts, montrent du courage et du leadership», a souligné le Secrétaire général. Selon lui, la paix au Soudan du Sud nécessite aussi le soutien de ses voisins.

«J'exhorte le Président (d'Ouganda) Museveni et le Président (du Soudan)

Bachir à exercer leur influence sur les parties afin de les aider à mettre fin à ce conflit», a-t-il ajouté.

La guerre civile et la violence au Soudan du Sud ont débuté en décembre 2013.

Les efforts politiques ont jusqu'à présent échoué à mettre fin au conflit.

RISQUES D'ATTENTAT AU KENYA**Les Etats-Unis appellent leurs ressortissants à la prudence**

Les Etats-Unis ont appelé leurs ressortissants au Kenya à la prudence, avertissant d'un risque d'attaque terroriste avant la visite fin juillet dans le pays du président Barack Obama.

Le président américain doit participer à un «Sommet mondial de l'entrepreneuriat», qui s'ouvre le 24 juillet dans la capitale kényane Nairobi, lors de sa première visite dans le pays natal de son père depuis son accession à la Maison Blanche.

«Comme dans toutes manifestations publiques d'ampleur, il y a un risque que des éléments criminels en profitent pour viser les participants et autres visiteurs», a averti le département d'Etat américain dans un communiqué.

Ce type de sommet «peut aussi constituer une cible pour

des terroristes. Les ressortissants américains doivent garder un haut niveau de vigilance» quant à leur sécurité, a-t-il ajouté. Le Kenya a été la cible d'une série d'attaques perpétrées par les insurgés somaliens shebab et plusieurs pays occidentaux ont déjà régulièrement mis en garde leurs ressortissants face aux risques de violences dans le pays.

En 2013, 67 personnes - hommes, femmes, enfants - avaient été tuées lors d'une attaque qui avait traumatisé le pays, dans le centre commercial Westgate en plein cœur de Nairobi.

La visite de Barack Obama, attendu le 24 juillet à Nairobi, sera la première au Kenya depuis qu'il a été élu président en 2008. Il doit ensuite se rendre en Ethiopie, une première pour un président américain en exercice.

RWANDA**Le Parlement débat d'un troisième mandat pour Paul Kagame en 2017**

Le Parlement rwandais débat mardi d'une éventuelle modification de la Constitution, pour permettre au président Paul Kagame de briguer un troisième mandat en 2017.

Pour être adoptée, elle doit recueillir les trois-quarts des votes de la Chambre des députés et du Sénat - tous deux très largement dominées par le Front patriotique rwandais (FPR) et ses alliés.

La révision en question concernant le mandat du président, elle devra en

autre être ensuite approuvée par référendum. Selon la presse rwandaise, plus de 3,7 millions de Rwandais (sur un corps électoral d'environ six millions de personnes) ont signé des pétitions demandant au Parlement de modifier l'article qui limite à deux le nombre de mandats présidentiels successifs.

Le public a été invité à assister au débat visant à «déterminer la validité des pétitions populaires soumises au Parlement, demandant l'amendement

de l'article 101 de la Constitution sur les mandats présidentiels», selon un communiqué parlementaire publié mardi par le quotidien d'Etat New Times.

Les débats, organisés séparément dans les chambres basse et haute du Parlement, devaient débuter mardi matin. Le président Kagame a estimé que le choix d'une révision constitutionnelle devait revenir au «peuple rwandais». Paul Kagame a été élu en 2003 et réélu en 2010.

NIGERIA**Des dizaines de morts dans de nouvelles attaques de Boko Haram**

Des dizaines de personnes ont été tuées par des membres du groupe terroriste Boko Haram lors de l'attaque vendredi de quatre villages du nord-est du Nigeria, ont rapporté mardi un habitant et la police.

«Les hommes de Boko Haram sont arrivés dans nos villages (vendredi) dans la nuit, ils ont tué 43 personnes», a déclaré Sheriff Kulo, un habitant d'un des villages ciblés, proches de Monguno, dans l'Etat de Borno, cité par l'AFP.

Les assaillants ont tiré sur les habitants et dans certains cas, ils ont utilisé des couteaux pour égorguer leurs victimes», a-t-il précisé, ajoutant qu'ils avaient également emporté des vivres et du bétail. Aderemi Padokun, le commissaire de police de l'Etat de Borno, a confirmé ces attaques.

«Nous avons reçu des informations quant à des attaques contre ces villages (...) Nous ne connaissons pas encore le nombre exact de personnes tuées, mais je peux confirmer que c'est arrivé», a-t-il déclaré. Ces nouvelles violences por-



tent à au moins 600 le nombre de victimes de Boko Haram depuis l'investiture du président Muhammadu Buhari, le 29 mai, selon un décompte AFP.

APS

GUINÉE**Camara reconnaît «sa responsabilité morale» dans le massacre d'opposants dans un stade de Conakry en 2009**

L'ex-chef de la junte guinéenne, Moussa Dadis Camara, a reconnu, lors d'un interrogatoire, «sa responsabilité morale» dans le massacre d'opposants dans un stade de Conakry en septembre 2009, se disant prêt à «se rendre en Guinée pour répondre de tous les faits», ont rapporté mardi des médias, citant son avocat.

L'ex-chef de la junte, qui avait annoncé en mai son intention de se présenter à l'élection présidentielle d'octobre, a été inculpé mercredi à Ouagadougou, capitale du Burkina-Faso où il est en exil depuis 2010, par des magistrats guinéens enquêtant sur le massacre d'au moins 157 personnes le 28 septembre 2009 à Conakry.

Moussa Dadis Camara a été entendu lundi (...) Pendant plus de 9 heures d'interrogatoire, il a dit «sa part de vérité» sur les trois chefs d'inculpation retenus contre lui: Complicité d'assassinat, meurtre et pillage», a indiqué Me Jean-Baptiste Jocame Haba.

Il explique: «Tout en rejetant les trois chefs d'inculpation retenus contre lui, M.

Camara reconnaît sa responsabilité morale dans le massacre d'opposants» et «se dit prêt à se rendre en Guinée pour répondre de tous les faits dont il est accusé si la justice lui en fait la demande».

Chef d'Etat à l'époque des faits, M. Camara «est également poursuivi pour non-assistance à personne en danger.

Il est enfin poursuivi pour la responsabilité de commandement en tant que chef militaire ou supérieur hiérarchique conformément à l'article 22 du statut de Rome.

C'est sur la base donc de ces trois chefs d'inculpation qu'il a été entendu aujourd'hui», a précisé Me Haba.

Pour ce dernier, «seule sa responsabilité morale peut être engagée, car il était le président de la République et commandant en chef des forces armées à l'époque des faits».

Les violences du 28 septembre 2009 avaient été commises dans un stade de Conakry où étaient rassemblés des milliers d'opposants à la candidature à la présidence du capitaine Camara.

Au moins 157 personnes avaient été tuées et plusieurs dizaines sont portées disparues depuis, selon un rapport de la Commission internationale d'enquête de l'ONU.

De même source, au moins 109 femmes avaient aussi été violées dans le stade et ses environs.

Samedi, Le procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Fatou Bensouda a affirmé samedi que des «progrès importants et encourageants» ont été effectués dans l'enquête sur le massacre de 2009 à Conakry.

ARABIE SAOUDITE

2 morts lors d'une opération de police

Deux personnes, dont un suspect, recherché par les forces de sécurité saoudiennes, ont été tuées mardi avant l'aube lors d'une opération de police, a annoncé le ministère de l'Intérieur.

Le suspect a ouvert le feu à l'arme automatique, lors d'une descente des forces de sécurité pour l'arrêter, tuant son père qui accompagnait les policiers et blessant deux parmi ces derniers, a ajouté un porte-parole du ministère, cité par l'agence officielle SPA.

Les policiers ont répliqué, tuant le suspect, a poursuivi le porte-parole sans préciser les raisons pour lesquelles il était recherché, ni le lieu où il a été abattu.

Le 4 juillet, un homme suspecté d'avoir des liens avec le groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) avait été tué dans un échange de tirs avec la police à Taëf (ouest), un jour après avoir échappé à un raid des forces de sécurité qui s'était soldé par la mort d'un policier et l'arrestation de trois suspects.



CONFLIT AU YÉMEN

Les forces gouvernementales reprennent l'aéroport d'Aden

Les forces gouvernementales yéménites ont repris mardi l'aéroport d'Aden, principale ville du sud du pays, qui était contrôlé par des rebelles Houthis depuis fin mars, ont rapporté des sources militaires.

«D'autres secteurs du quartier de Khor Maksar, dans le centre d'Aden, où est situé l'aéroport, ont également été repris par les forces fidèles au président en exil Abd Rabbo Mansour Hadi, soutenues par l'aviation de la coalition arabe conduite par l'Arabie saoudite», ont ajouté les mêmes sources.

La reconquête de l'aéroport et d'autres secteurs de Khor Maksar s'est faite après de violents combats, qui se sont soldés par «des dizaines de morts et de blessés» dans les deux camps, a indiqué un membre de l'armée yéménite, cité par l'AFP. Les forces pro-gouvernementales, appuyées par des véhicules militaires des blindés fournis par la coalition, procédaient en début d'après-midi au ratissage des secteurs repris après avoir obligé les rebelles à battre en retraite dans l'est de Khor Maksar.

BIRMANIE

102 «boat people» bangladais secourus

La marine birmane a secouru 102 «boat people» bangladais sur un îlot près de Kawthoung, dans la région de Tanintharyi, à l'extrême sud du pays, selon un rapport officiel publié mardi.

Ces «boat people» bangladais ont été abandonnés sur ce petit îlot du territoire birman début juin, selon le rapport.

Le mois dernier, le Myanmar a rapatrié le premier groupe de 187 «boat people» bangladais vers leur pays d'origine, sur un total de 200 réfugiés secourus le 21 mai sur la côte de l'Etat de Rakhine.

Une enquête menée par le gouvernement du Myanmar révèle que certains des «boat people» avaient été victimes de réseaux de trafic d'êtres humains et de groupes criminels après avoir reçu une offre de travail en Thaïlande et en Malaisie auprès de recruteurs illégaux.

APS

IRAK

15.000 civils tués depuis janvier 2014

Le conflit en Irak a fait au moins 15.000 morts parmi les civils et 30.000 blessés depuis janvier 2014, selon un rapport de l'ONU qui dénonce des «violations généralisées des droits humains» dans le pays.

Le rapport publié lundi qualifie de catastrophique la situation des civils dans les zones contrôlées par le groupe autoproclamé «Etat islamique», soulignant que les journalistes, les avocats et les médecins sont «spécifiquement ciblés».

Les membres des communautés ethniques et religieuses sous le contrôle de l'EI continuent d'être persécutés, dans la mesure où environ 3.500 membres de la communauté yézidie sont encore aux mains des jihadistes.

«Ces actes semblent faire partie d'une politique visant à supprimer, expulser ou détruire la plupart de ces communautés dans les zones sous contrôle du groupe terroriste», note le rapport établi par la Mission d'assistance de l'ONU en Irak et le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme.

D'après l'ONU, beaucoup d'actes perpétrés par les membres de l'EI constituent des violations du droit international, «et certains peuvent constituer des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité, et peut-être des crimes de génocide».

Le rapport documente les violations commises par les forces de sécurité irakiennes et les forces affiliées, notamment les frappes aériennes et les bombardements qui pourraient avoir violé les principes de distinction et de proportionnalité



et l'obligation de prendre toutes les précautions possibles pour protéger les civils contre les effets des attaques.

Le représentant spécial du secrétaire général pour l'Irak, Jan Kubis, a déploré le lourd tribut au conflit payé par les civils irakiens.

«La mission des Nations unies continue d'être très préoccupée par le sort de milliers de civils soumis quotidiennement à des violations des droits de l'Homme», a déclaré M. Kubis.

Le document évoque aussi le massacre survenu au Camp Speicher le 12 juin 2014, au cours duquel

1.700 cadets ont été tués par des combattants de l'EI.

La plupart des soldats ont été capturés à des points de contrôle après avoir quitté le camp sur les ordres de leurs officiers supérieurs et ont été ensuite systématiquement abattus.

«L'ampleur et la brutalité du massacre de Camp Speicher ont été exceptionnelles», a déclaré le Haut-Commissaire aux droits de l'Homme, Zeid Ra'ad Al Hussein.

Il a demandé aux autorités de veiller à ce que les tribunaux chargés de juger les auteurs de ce massacre soient compétents, indépendants et impartiaux.

ESPAGNE : —

Madrid condamne «fermement» la vague d'attentats à Bagdad

L'Espagne a condamné «fermement» la vague d'attentats perpétrés dimanche dans la capitale irakienne Bagdad, qui ont fait des dizaines de morts et plusieurs blessés.

«Le gouvernement espagnol partage la douleur des conséquences tragiques de ces crimes avec les familles et proches des victimes et avec les autorités et l'ensemble du peuple de l'Irak, et souhaite un prompt rétablissement aux blessés», a souligné lundi le ministère espagnol des Affaires étrangères et de la Coopération dans un communiqué.

L'Espagne «réaffirme sa solidarité avec le gouvernement et le peuple irakien et son ferme soutien aux au-

torités irakiennes dans leur lutte contre le terrorisme de Daech (Etat islamique, EI)», a ajouté le communiqué.

Elle encourage également le gouvernement irakien «à continuer sur la voie des réformes qui favorisent la réconciliation nationale et l'intégration effective des différentes communautés qui, à travers seulement des institutions solides et inclusives, peuvent faire face au phénomène du terrorisme», note la même source.

Au moins 35 personnes sont mortes et 62 autres ont été blessées dimanche à Bagdad dans une série d'attentats à la bombe, dont deux attentats suicide, selon des sources policières et médicales irakiennes.

TURQUIE

La Cour suprême annule une loi controversée d'Erdogan sur l'éducation



La Cour constitutionnelle turque a annulé tard lundi une loi controversée du gouvernement islamico-conservateur fermant les établissements de soutien scolaire privés dont la plupart sont gérés par le mouvement de l'imam Fethullah Gülen, bête noire du président Recep Tayyip Erdogan, ont rapporté les médias locaux.

Saisie par une requête du principal parti d'opposition social-démocrate CHP (Parti républicain du peuple) la cour suprême a jugé inconstitutionnelle une loi adoptée en mars 2014 au Parlement pour la fermeture de ces établissements appelés «dershanes» en turc.

Le texte voté par l'assemblée imposait la fermeture de ces cours le 1er septembre 2015. En Tur-

quie ces écoles qui sont au nombre de 3.800 à travers le pays sont très prisées.

Il y aurait actuellement 1,2 million d'élèves en «dershanes», selon le ministère de l'Éducation.

Ils y étudient afin d'obtenir une place dans les meilleures lycées et universités. Les opposants à la loi estimaient à celle-

ci exclura les lycéens les plus défavorisés des universités qu'ils convoitent, et qu'elle accentuera l'impact des différences socio-économiques sur les résultats des examens d'entrée.

Le Premier ministre de l'époque, actuellement chef de l'Etat, Recep Tayyip Erdogan, à l'ori-

gine de la législation contestée avait inséré la fermeture de ces établissements dans le cadre d'une réforme de l'éducation. Les observateurs ont considéré cependant cette réforme comme une nouvelle étape de sa lutte contre le mouvement du prédicateur en exil aux Etats-Unis, Fethullah Gülen, qui détient le contrôle d'au moins le quart de ces établissements, un marché de plusieurs millions d'euros. L'homme fort de Turquie accuse le mouvement Hizmet (service en turc) de ce chef religieux d'avoir voulu renverser son régime en montant contre lui l'opération anti-corruption lancée à l'hiver 2013-2014, contre sa personne et son entourage politique.

IRAN-NUCLÉAIRE-DIPLOMATIE

Un accord «historique» sur le nucléaire iranien conclut 12 ans de négociations

Par Samira MELOUK

Au terme de plusieurs prolongations et des pourparlers acharnés, l'Iran et les grandes puissances (5+1) sont finalement parvenus mardi à Vienne à un compromis sur le dossier du programme nucléaire iranien qui empoisonne les relations internationales depuis plus de douze ans.

L'accord, qui a été formellement conclu, prévoit une levée progressive des sanctions qui pèse sur l'Iran et le maintien de l'embargo sur les armes pendant une période d'au moins cinq ans. En échange, l'Iran accepte la mise en place d'inspections sur des sites militaires.

Un accord «historique» sur trois piliers

Le compromis «historique» entre l'Iran et le groupe P5+1 (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie et Allemagne) repose sur trois piliers, il prévoit la limitation du programme nucléaire iranien pendant au moins dix ans, en échange de la suspension progressive des sanctions économiques, notamment sur le secteur pétrolier iranien, et le renforcement des contrôles sur des sites militaires iraniens.

Il prévoit également l'interdiction de vente de missiles à Téhéran qui sera pour sa part prolongée d'au moins huit ans. En cas de non respect des termes de l'accord



par l'Iran l'accord prévoit par ailleurs un système de rétablissement des sanctions dans un délai de 65 jours.

En revanche, ce texte ne prévoit pas le démantèlement du programme iranien, comme initialement envisagé lors des premières négociations, conduites par les Européens entre 2003-2005. Il encadre, bride et surveille de plus près les infrastructures iraniennes dans le but d'épêcher Téhéran de se lancer dans une course clandestine à la bombe atomique. Cet accord intervient trois mois après la signature d'un accord-cadre, à Lausanne, le 2 avril dernier. Selon l'accord-cadre, l'Iran a accepté de réduire considérablement le nombre de ses centrifugeuses, des machines servant à transformer l'uranium. Téhéran a également accepté de ne plus enrichir d'uranium pendant au moins 15 ans dans le site de Fordo.

La capacité d'enrichissement d'uranium de l'Iran devra être réduite. Pour ce faire l'Iran maintiendrait 6.000 centrifugeuses en activité,

vité, contre 19.000 actuellement. Les centrifugeuses sont indispensables à l'enrichissement du matériel nucléaire.

Un succès de la diplomatie multilatérale

Ce accord, qui était le fruit de 12 ans de négociations, a été qualifié de «succès sans précédent de la diplomatie multilatérale» sur un enjeu majeur de sécurité collective, selon le spécialiste du dossier iranien à l'international crisis group (ICG), Ali Vaez. Quant aux retombées diplomatiques de cet accord, elles sont potentiellement nombreuses mais encore incertaines. «comme tous les accords de désarmement, celui de Vienne se focalise sur un aspect restreint mais qui exacerbe tous les autres problèmes entre l'Iran et le reste du monde», a affirmé M.Vaez. Le compromis de Vienne pourrait constituer le premier pas vers une normalisation des relations entre l'Iran et les Etats-Unis, rompus en 1980 après la prise d'otages à l'ambassade américaine de

Téhéran. Et par la même, amorcer une coopération plus ouverte entre Washington et Téhéran sur les crises en Syrie et en Irak, selon le même spécialiste. «Les décisions que nous prenons aujourd'hui ne portent pas seulement

sur le nucléaire iranien mais (...) peuvent ouvrir un nouveau chapitre sur les relations internationales», a déclaré la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, à l'ouverture de la réunion ministérielle qui devait officialiser l'accord.

Assez cotés, le ministre iranien des Affaires étrangères Mohammad Javad Zarif a salué un «moment historique», tout en soulignant qu'aucun accord «ne pouvait être parfait pour toutes les parties».

L'entente a été arrachée à l'issue d'un marathon diplomatique entamé en septembre 2013 et dont le dernier round s'est tenu sans interruption à Vienne ces 18 derniers jours, un final d'une longueur sans précédent depuis les accords de Dayton qui ont mis fin à la guerre de Bosnie-Herzégovine en 1995. Les tractations entre l'Iran et le groupe P5+1 (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne) étaient censées se conclure le 30 juin, mais ont été prolongées à plusieurs reprises en raison de blocages sur deux ou trois «questions difficiles» finalement résolues in extremis.

APS

FRANCE

L'accord sur le nucléaire iranien démontre que «le monde avance»

L'accord sur le programme nucléaire iranien scellé mardi à Vienne entre Téhéran et les grandes puissances démontre que «le monde avance», s'est félicité le président français François Hollande.

«C'est un accord très important qui a été signé cette nuit, décidément le monde avance», a déclaré François Hollande lors d'une interview télévisée à l'occasion de la fête nationale en France. «La France a été très ferme dans ces négociations et le chef de la diplomatie française Laurent Fabius l'a conduite avec beaucoup de rigueur et de fermeté», a-t-il jugé. Au terme de douze ans d'après-négociations, l'accord conclu dans la capitale autrichienne prévoit que Téhéran limite ses ambitions nucléaires pendant plusieurs années, en échange d'une levée progressive et réversible des sanctions internationales.

SYRIE

Le président al-Assad félicite l'Iran après l'accord sur le nucléaire

Le président syrien Bachar al-Assad a félicité mardi l'Iran pour l'accord sur le nucléaire conclu avec les grandes puissances, estimant qu'il s'agissait d'un «grand tournant dans l'histoire de l'Iran, la région et le monde», rapporte l'agence officielle Sana.

«La signature de cet accord est considéré comme un grand tournant dans l'histoire de l'Iran, de la région et du monde et une claire reconnaissance de la part des puissances mondiales du caractère pacifique du programme nucléaire iranien», a indiqué le président syrien dans une lettre adressée au guide suprême iranien Ali Khamenei. M. al-Assad a également envoyé une missive à son homologue Hassan Rohani. L'accord sur le nucléaire iranien intervient au terme de 21 mois de pourparlers et au 18e jour de pourparlers acharnés dans la capitale autrichienne, l'une des plus longs round de ce type depuis un quart de siècle.

L'objectif de l'accord est de garantir que le programme nucléaire iranien ne peut avoir de débouchés militaires, en échange d'une levée des sanctions internationales qui étouffent l'économie du pays.

GB

Londres salue un «accord historique»

Le ministre britannique des Affaires étrangères Philip Hammond a salué mardi la conclusion «historique» de l'accord sur le programme nucléaire iranien, espérant qu'il aurait d'un «changement significatif» dans les relations entre l'Iran, ses voisins et la communauté internationale.

«Après plus d'une décennie de négociations difficiles, nous avons conclu un accord historique qui imposera des limites strictes et des inspections au programme nucléaire iranien», a déclaré M. Hammond dans un communiqué. «Nous espérons, nous attendons, que cet accord annoncera un changement significatif dans les relations entre l'Iran, ses voisins et la communauté internationale», a-t-il ajouté.

«Nous continuerons à travailler étroitement avec nos partenaires de la coalition internationale pour encourager l'Iran à jouer un rôle transparent et constructif dans les affaires régionales, en particulier dans la lutte contre l'extrémisme islamiste», a dit le chef de la diplomatie britannique. L'accord finalisé mardi à Vienne parachève des mois d'intenses tractations entre l'Iran et le groupe P5+1 (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne).

APS

Le dossier du nucléaire iranien (CHRONOLOGIE)

Après plusieurs prolongations et des pourparlers acharnés, l'Iran et les grandes puissances (5+1) sont finalement parvenus mardi à Vienne à un compromis sur le dossier du programme nucléaire de Téhéran. Voici les grandes étapes du dossier du nucléaire iranien depuis 2003 :

2003-2004 - SITES SECRETS -

Après la révélation de sites nucléaires secrets à Natanz et Arak (centre) en août 2002, l'Iran accepte une inspection de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Celle-ci découvre des traces d'uranium enrichi et fixe un ultimatum en septembre 2003.

Le 21 octobre 2003, l'Iran s'engage à suspendre ses activités en vue d'enrichir l'uranium lors d'une visite inédite à Téhéran des chefs de la diplomatie française, allemand et britannique. Un accord est signé le 7 novembre 2004.

-2005-2008 - ENRICHISSEMENT A 3,5% ET SANCTIONS -

Le 8 août 2005, l'Iran du nouveau président conservateur Mahmoud Ahmadinejad reprend ses activités de conversion d'uranium à Ispahan (centre). Les cinq grands (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, Chine, Russie) décident fin janvier 2006 de saisir le Conseil de sécurité. L'Iran les défie, il annonce le 1er avril avoir pour la première fois enrichi de l'uranium (à 3,5%) puis rejette une offre des 5+1-- les cinq grands et l'Allemagne-- pour stopper l'enrichissement (21 août) et inaugure une usine d'eau lourde à Arak.

Le 23 décembre 2006, l'ONU inflige ses premières sanctions, régulièrement

renforcées depuis, de même que celles décidées par les Etats-Unis puis l'Union européenne (UE). Les négociations patinent. L'Iran annonce en 2007 avoir franchi l'étape des 3.000 centrifugeuses, symbolique car permettant virtuellement de fabriquer la matière première pour une bombe atomique. Aujourd'hui, il en a près de 20.000 dont la moitié en activité.

2009-2012 - ENRICHISSEMENT A 20% ET EMBARGO EUROPÉEN -

En 2009, le nouveau président américain Barack Obama tend la main à l'Iran lui offrant de surmonter trente années de conflit. Téhéran inaugure le 9 avril une usine de combustible nucléaire à Ispahan (centre). Le 25 septembre, Obama et les dirigeants français et britannique dénoncent la construction secrète d'un deuxième site d'enrichissement à Fordo (centre).

Le 9 février 2010, après l'échec d'un accord négocié pour enrichir dans un pays tiers, l'Iran commence la production à Natanz d'uranium enrichi à 20%. L'AIEA publie le 8 novembre 2011 un rapport sur une «possible dimension militaire» du programme iranien, puis annonce le 9 janvier 2012 que l'Iran a commencé à enrichir à 20% à Fordo.

L'UE décide le 23 janvier 2012 le gel des avoirs de la banque centrale iranienne et un embargo pétrolier applicable le 1er juillet. Les négociations 5+1 reprendront en avril après quinze mois d'arrêt.

2013 - ACCORD INTERIMAIRE -

Elu en juin le président iranien Hassan Rohani, ex-négociateur nucléaire, obtient l'aval du Guide suprême Ali Kha-

menei pour négocier. Washington et Téhéran dialoguent secrètement à Oman. Le 27 septembre à New York, Rohani et Obama se téléphonent --une première depuis 1979-- après une rencontre ministérielle Iran/5+1. Le 24 novembre, les négociations débouchent à Genève sur un accord pour six mois limitant des activités nucléaires sensibles moyennant une levée partielle des sanctions.

2014 - NEGOCIATIONS PROLONGÉES

Les négociations pour un accord dédié débutent le 18 février 2014 et seront prolongées à deux reprises, parallèlement à l'accord intermédiaire. L'Iran annonce le 27 août modifier le futur réacteur d'Arak pour limiter la production de plutonium.

2015 - VERS UN ACCORD HISTORIQUE -

Alors que la lutte contre les extrémistes devient une priorité commune à l'Iran et aux Occidentaux, Obama doit composer avec un Congrès dorénavant dominé par l'opposition républicaine.

Les négociateurs, qui prolongent régulièrement leur marathon, s'entendent le 2 avril sur un cadre général pour tenter de boucler un accord historique. Le 14 juillet, à Vienne, l'accord est enfin annoncé, au terme de 21 mois de négociations et d'un round final de plus de 17 jours. L'objectif est de garantir que le programme nucléaire iranien ne peut avoir de débouchés militaires, en échange d'une levée des sanctions internationales qui étouffent l'économie du pays.

Le texte ouvre la voie à une normalisation des relations économiques et diplomatiques de l'Iran avec la communauté internationale.

MUSIQUE

Cheb Mami et la société d'édition EMI condamnés pour plagiat

Le chanteur de rai Cheb Mami et la société d'édition EMI ont été condamnés vendredi par la justice française à payer 200.000 euros à Rabah Zerradine, alias Cheb Rabah, auteur algérien pour avoir plagié ses textes, a rapporté mardi l'agence AFP, citant des sources judiciaires.

Cheb Mami a été reconnu coupable par le tribunal de grande instance de Paris d'avoir notamment reproduit, au moins en partie, les paroles de plusieurs chansons écrites par l'auteur Rabah Zerradine et «porté atteinte aux droits patrimoniaux» de ce dernier.

Le tribunal estime selon la même source que M. Zerradine doit être considéré comme étant «le seul auteur» des quatre chansons (Le rai c'est chic, Madanite, Ma vie deux fois, Gualbi Gualbi) et le coauteur des paroles de «Désert rose», un succès international interprété par la star anglaise Sting.

Une analyse comparative des textes traduits de l'arabe au fran-



cais a conclu à une «grande similitude», un expert ayant relevé par exemple que «quatre des cinq» couplets de Madanite chanté par Cheb Mami sont repris du texte «Omris de Cheb Rabah, de même pour «Anti dorri anti doua» rebaptisée «Ma vie deux fois» par Cheb Mami.

Il ne saurait être contesté que M. Zerradine a perdu une chance de gagner une notoriété

importante du fait du succès des chansons qu'il avait en réalité écrites», écrit le tribunal dans son jugement qui a condamné Cheb Mami et la société EMI à lui payer solidiairement 100.000 euros au titre du préjudice moral.

Ils sont également condamnés à lui verser 100.000 euros en réparation des atteintes à son droit moral d'auteur.

FESTIVAL

Timgad fin prêt pour accueillir son 37e Festival international



La ville de Timgad (Batna), son site archéologique et son nouveau théâtre de plein air, sont «fin prêts» pour accueillir à partir du 30 juillet prochain la 37e édition du festival international de musique, a affirmé lundi le directeur de la culture, Noureddine Boughandoura.

Les opérations d'aménagement du site du théâtre de plein air jouxtant le site archéologique et les actions d'embellissement de la ville de Timgad ont été achevées, selon ce responsable qui a assuré que les stars internationales attendues au festival et le public seront accueillis dans les «meilleures conditions».

M. Boughandoura a rappelé qu'une réunion technique avait rassemblé la semaine dernière autour du wali les responsables des différents secteurs concernés pour «peaufiner les ultimes préparatifs de cette manifestation culturelle majeure».

Un riche programme d'animation a également été prévu dans les grandes villes de la wilaya durant ce festival qui aura lieu du 30 juillet au 6 août prochains, selon la direction de la culture.

CINÉMA

«Les Minions» occupent la tête du box-office nord-américain

«Les Minions» et ses petits bonhommes jaunes ont piétiné les dinosaures de «Jurassic World» pour leur week-end de sortie au box-office nord-américain, selon les chiffres définitifs de la société Exhibitor Relations.

La saga des gélules jaunes à lunettes qui ne parlent que par onomatopées, parties à la recherche d'un maître, a remporté 115,7 millions de dollars dès sa sortie. Le dessin animé, dont l'un des deux réalisateurs est le Français Pierre Coffin, met en vedette les petits personnages apparus dans «Moi, moche et méchant». Jon Hamm, Sandra Bullock et Michael Keaton font partie des vedettes ayant prêté leurs voix pour la version en anglais.

Les dinosaures de «Jurassic World» se traînent loin derrière, avec 18 millions de dollars mais néanmoins plus de 590,7 millions empochés en cinq semaines rien qu'en Amérique du nord... et presque 1,5 milliard de dollars dans le monde.

Le dessin animé signé Disney/Pixar, «Vice Versa», ou l'histoire d'une petite fille dans le tumulte de ses émotions, emporte 17,7 millions et perd deux places (284,2 millions en quatre semaines).

«Terminator Genisys», cinquième film de la série avec le retour d'Arnold Schwarzenegger dans le rôle titre, boudé par la critique, récolte 13,8 millions et 68,8 millions en deux semaines.

Une nouveauté, le film d'horreur à petit budget «The Gallows», avec fantômes, adolescents et potences comme l'indique son titre, prend la cinquième place et 9,8 millions.

Il rappelle «Le projet Blair Witch» de 1999, filmé lui aussi avec une image tremblante façon caméscope amateur. En sixième position, «Magic Mike XXL» récolte 9,6 millions de dollars pour sa deuxième semaine. Le film, suite du «Magic Mike» de Steven Soderbergh (2012), réunit à nouveau les strip-teaseurs Kings of Tampa, la fresque sociale en moins.

«Ted 2», second volet de la comédie de Seth MacFarlane sur un ours en peluche ordurier et fumeur de joints qui prend vie, se place au septième rang avec 5,7 millions de dollars pour sa troisième semaine.

«Renaissance», un film de science-fiction avec Ryan Reynolds et Ben Kinsley, se place en huitième position pour sa sortie avec 5,4 millions.

Le chien «Max» tombe à la neuvième place en engrangeant 3,5 millions de recettes, et la comédie «Spy», avec Melissa McCarthy, clôt le Top Ten avec 3 millions (103 millions en six semaines).



RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE AÏN DEFLA
DAIRA DE DJENDEL
COMMUNE DE DJENDEL
NIF : 30 233 251 441 0984**

AVIS DE CORRECTION D'UNE ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT : ETUDE ET REALISATION DE SEPT (7) CLASSES A DJENDEL CENTRE

Le président de l'assemblée populaire communale de djendel informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint n° 03/2015 qu'une erreur est apparue lors de la parution au quotidien El-Jazairia El-Oula en langue Nationale et au quotidien DK NEWS en langue Française paru le : 28/04/2015 , le tableau doit être Lu comme suit :

- Désignation du projet : ETUDE ET REALISATION DE SEPT (7) CLASSES A DJENDEL CENTRE
- Entreprise: ENTRPRISE DE TRAVUAUX DE BATIMENTS ET HYDROLIQUE (TOUT CORPS D'ETA) CHAMBAZI LAHDAR
- Note Technique: 53
- Montant après correction: 35,197,462.06 DA AU LIEU DE: 35,197,458.66 DA
- Délai d'exécution: 08 Mois

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE TIARET
DAIRA DE RAHOUA
COMMUNE DE GUERTOUPA**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

Un avis d'appel d'offres national restreint est lancé par la commune de GUERTOUPA pour la réalisation du projet suivant :

- Réalisation de l'aménagement urbain de la cité cheikh miloud (voirie)

dans le cadre du programme communal de développement

Les entreprises intéressées et qualifiées dans le domaine travaux publics catégorie 03 ou plus, peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la commune -bureau des marchés -contre paiement de 4.000,00 DA (frais de documentation).

Les soumissions doivent être adressées sous double enveloppes cachetées et anonymes à monsieur le P/APC de GUERTOUPA portant la mention suivante :

« Soumission à ne pas ouvrir – intitulé de l'opération »

Les Offres Doivent Sous Peine De Rejet, Comprendre Les Pièces Suivantes.

OFFRES TECHNIQUE

- 01-Déclaration à sousscrire signée et datée.
- 02-Déclaration de Probité signée et datée
- 03-Cahier des charges daté, Signé et paraphé
- 04-Copie du registre de commerce.
- 05-Statuts de l'entreprise (société).
- 06-Bilan comptable des trois (03) dernières années visé par les services des impôts.
- 07-Certificat de qualification et de classification en cours de validité travaux public catégorie TROIS (03) ou plus
- 08-Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales.
- 09-Attestations de mise à jour (CNAS -CACOBAT-CASNOS) actualisés.
- 10-10- Extrait de rôle apuré ou échéancier, daté moins de trois mois.
- 11-Casier judiciaire daté de moins de 03 mois
- 12-Copie du numéro d'identification fiscale.

13-Références professionnelles (Attestation de bonne exécution délivrée par le maître d'ouvrage)

14-Planning de réalisation signé et daté.

15-Liste des moyens humains accompagnés par les mises à jour de chaque employé visé par la CNAS+ diplômes .

16-Liste des moyens matériels (joindre cartes grises d'immatriculation, PV de huissier de justice ou un expert agréé ; factures d'achat pour le matériel non roulant de l'année courante).

OFFRE FINANCIERE

- 1 - Lettre de soumission remplie, signée et datée.
- 2-Bordereau des prix unitaires arrêté en chiffre et en lettre, signé et daté.
- 3-Devis quantitatif et estimatif signé et daté.
- La date limite du dépôt des offres est fixée à QUINZE (15) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et BOMOP
- La date de dépôt des offres est fixée le dernier jour de délai des dépôts des offres acompte de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux Avant 14h00.
- L'ouverture des plis des offres techniques et financières est fixée le dernier jour de délai des dépôts à 14:00 h.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jours à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance de l'ouverture des plis le dernier jour de délai de dépôt des offres à 14:00 h au niveau de la commune de Guertoufa.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE STIF
DIRECTION DU MOUDJAHIDINE
RUE BERCHI ABID SETIF**

Tél : 036.84.57.65 / Fax : 036.84.30.45

NIF: 099119019000727

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°03/2015

- La direction des moudjahidines de Sétif lance un avis d'appel d'offre national ouvert pour : **Équipement d'un Centre De Repos Des Moudjahidines À HAMMAM SOUKHNA :**

Lot 01 : Ameublement

Lot 02 : Literie

Lot 03 : Matériel Electroménager et Electronique

Lot 04 : Équipement de Cuisine

Lot 05 : Équipement médical et Massage

Lot 06 : Équipement Informatique et Standard Téléphonique

Lot 07 : Matériel Anti-incendie

Lot 08 : Caméras de télésurveillance

- Les fournisseurs ou groupe de fournisseurs peuvent participer à l'appel d'offres, dans un seul lot ou plusieurs lots.

- Les dossier de soumission sont à retirer auprès siège de La direction des moudjahidines de la wilaya de Sétif (service des moyennes généraux, sis: rue Barchi Abid Sétif/ tel :(036)84.57.65 Sans contrepartie.

a/ Le groupement désignera un responsable principal (chef de file) dont le nom et les attributions figureront sur le protocole d'accord notarié que le groupement devra fournir obligatoirement dans son offre. Suivant l'article 59 du décret présidentiel 10-236 modifier et complété.

b/ Le chef de file du groupement devra être qualifié dans les lots ci-dessus.

c/ Le chef de file, seul représentant du groupement vis-à-vis du Service Contractant, assurera toutes les responsabilités, recevra et appliquera les instructions du Service Contractant. L'exécution de l'ensemble du marché lui sera exclusivement confiée et les paiements seront effectués en son nom.

d/ Tous les membres du groupement seront responsables conjointement et solidairement de l'exécution du marché.

- Les offres doivent être présentées sous une enveloppe principale scellée et ne comportant aucune inscription autre que le numéro , objet de l'avis d'appel d'offre , le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage et la mention ((soumission à ne pas ouvrir)) «cette enveloppe abritera deux autres enveloppes scellées.

* A- la première dite offre technique contenant :

1. Déclaration à sousscrire , dument remplis et signée
2. Déclaration de probité , dument remplis et signée
3. RCPS , CPC,CCAG,CPS et devis descriptive (du cahier de charges) ; dument remplis et signée
4. Copie du statut de l'entreprise. (Pour les sociétés).
5. Copie de registre de commerce.
6. Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour le personnes morales (Année 2014) .
- 7.Mise à jour CNAS- CASNOS .
- 8.Extrait rôle en cours de validité apuré ou avec échéancier .
9. Casier judiciaire moins de 03 mois (copie original), du responsable ayant des pouvoirs de signer la soumission
- 10.Références professionnelles dument justifiées (attestation de bonne avec montant et délai, délivrée par le maître de l'ouvrage) direction publics.
- 11.Bilans financiers des 02 dernières années d'exercice + références bancaires.
- 12.Délai et planning de fourniture et pose.
13. Numéro Identification Fiscale (NIF) .

B- la seconde dite offre financier contenant:

1. La lettre de soumission dument remplis et signée
2. BPU dument remplis et signée
3. Le devis qualitatif et estimatif dument remplis et signée
- La durée de préparation des offres est fixée le (15 jours à partir de la 1^{re} parution des journaux national et BOMOP). Le maître d'ouvrage peut prolonger cette durée s'il est nécessaire.
- Les offres et les échantillons demandés seront déposés au siège de La direction des moudjahidines de la wilaya de Sétif(service des moyennes généraux sis: rue Barchi Abid Sétif , au dernier jour de la durée du préparation des offres (08:00 H jusqu'à 14:00 H), et l'ouverture des plis sera au même jour à 14:00 h durant une séance publique. Cette publication représente une invitation pour les soumissionnaires pour assister.
- si ce jours coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal , le dépôt des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à (08:00 H jusqu'à 14:00 H), et l'ouverture des plis sera au même jour à 14 :00 h .
- La validité de l'offre est égale à la durée de préparation des offres augmenté de (03 Mois) .

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:25 Culture Infos : TFou
08:45 Autre : Météo
08:50 Culture Infos : Télleshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
09:50 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:20 : Au nom de la vérité
10:30 : Au nom de la vérité
11:20 : Au nom de la vérité
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre été
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:35 Culture Infos : Petits plats en équilibre été
13:40 Culture Infos : Au cœur des Restos du cœur
13:45 Autre : Météo
13:50 Autre : Météo des plages
13:55 : Joséphine, ange gardien
15:35 Série TV : Nos chers voisins
17:00 Autre : L'addition, s'il vous plaît
18:00 Autre : Bienvenue chez nous
19:00 Autre : Wish List, la liste de vos envies
19:55 Autre : Météo
20:00 Autre : Journal
20:30 Autre : Tirage du Loto
20:33 Culture Infos : Petits plats en équilibre été
20:35 Autre : Météo
20:40 Série TV : Nos chers voisins
20:45 Série TV : Pep's
20:55 Série TV : Arrow
21:45 Série TV : Arrow
22:35 Série TV : Arrow
23:25 Série TV : Flash

2

06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:35 Autre : Météo des plages
09:36 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
09:40 : Des jours et des vies
10:00 : Amour, gloire et beauté
10:25 Série TV : L'amour à 200 mètres
10:55 Autre : Météo outremer
11:00 Autre : Motus
11:30 Autre : Les Z'amours
12:00 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Autre : Météo 2
13:00 Autre : Journal
13:40 Autre : Météo 2
13:45 Culture Infos : Consomag
13:50 Culture Infos : Toute une histoire
14:50 : Tour de France à la voile
15:00 Sport : Cyclisme
17:30 Sport : Vélo club
18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:55 Autre : Météo 2
20:00 Autre : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:44 Série TV : Parents mode d'emploi
20:45 Culture Infos : Alcaline l'instant
20:50 Culture Infos : Image du Tour
20:51 Autre : Météo 2
20:55 Autre : Météo des plages
20:56 Série TV : Caïn
21:50 Série TV : Caïn
22:45 Série TV : Caïn
23:35 : Rendez-vous en terre inconnue

3

06:00 Autre : EuroNews
06:40 Culture Infos : Ludo
06:43 Autre : C'est bon !
06:46 : Popeye
06:52 : Popeye
07:04 Série TV : Georges le petit singe
07:27 Série TV : Georges le petit singe
07:53 Série TV : Les nouvelles aventures de Peter Pan
08:18 Série TV : Ninjago
08:42 Culture Infos : Ludo vacances
08:45 : Les lapins crétins : invasion
08:51 : Les lapins crétins : invasion
08:58 : Les lapins crétins : invasion
09:06 : Les lapins crétins : invasion
09:13 : Les lapins crétins : invasion
09:19 : Les lapins crétins : invasion
09:29 Série TV : Scooby-Doo, Mystères Associés
09:51 Série TV : Scooby-Doo, Mystères Associés

10:16 Série TV : Zip Zip
10:27 Série TV : Zip Zip
10:43 : Les lapins crétins : invasion
10:49 : Les lapins crétins : invasion
10:55 : Les lapins crétins : invasion
11:02 : Les Dalton
11:10 : Les Dalton
11:21 : Les Dalton
11:29 : Les Dalton
11:37 Série TV : Scooby en France
11:45 Culture Infos : Consomag
11:50 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:50 Autre : Météo
12:55 Culture Infos : Village départ
13:45 Culture Infos : Au tour de l'emploi
13:50 Sport : Cyclisme
15:10 Autre : Questions au gouvernement
16:05 Culture Infos : Un livre, un jour
16:15 Autre : Des chiffres et des lettres
16:55 Autre : Harry
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
18:50 Culture Infos : Le Tour de France à la voile
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
19:30 Autre : 19/20 : Journal national
19:58 Autre : Météo
20:00 Culture Infos : Tout le sport
20:10 Sport : Le film du Tour
20:12 Culture Infos : Beau travail
20:15 Autre : Météo régionale
20:20 : Plus belle la vie
20:45 Autre : Météo des plages
20:50 : Le monde de Jamy
22:50 Autre : Météo
22:55 Autre : Soir 3
23:20 Culture Infos : Jean-Luc Lagardère, mortelle épopée

CANAL+

06:55 Série TV : Petit vampire
07:05 Série TV : Scary Larry
07:20 Série TV : Copy Cut
07:30 : Oggy et les cafards
07:40 Série TV : Camp Lakebottom
07:50 Série TV : L'île aux monstres
08:04 Série TV : Alien Monkeys
08:10 Série TV : Revenge
08:50 Série TV : Revenge
09:30 Autre : Les Guignols de l'info
09:40 Cinéma : Transformers : l'âge de l'extinction
12:20 Série TV : The Big Bang Theory
12:44 Autre : Météo des plages
12:45 Autre : Le JT
13:01 Autre : La météo
13:03 Autre : Zapping
13:15 : Les nouveaux explorateurs
14:15 Cinéma : Les combattants
15:50 : Vin français : la queue de bois
16:45 Cinéma : Black Storm
18:15 Série TV : The Big Bang Theory
18:43 Autre : Météo des plages
18:44 Autre : Le JT
19:05 Autre : La météo
19:10 Culture Infos : Le supplément
20:20 Autre : Le petit journal
20:55 Cinéma : Son of a Gun
22:40 : Daft Punk Unchained

M

06:00 Autre : M6 Music
07:15 Autre : Météo
07:20 Série TV : Glee
08:10 Série TV : Glee
08:55 Autre : Météo
09:00 Culture Infos : M6 boutique
10:15 Série TV : Modern Family
10:50 Série TV : Once Upon a Time
11:45 Série TV : Once Upon a Time
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Autre : Météo
13:45 : La princesse et le jardinier
15:30 : L'île des pirates
17:30 Autre : Les reines du shopping
18:40 Autre : Chasseurs d'appart'
19:40 Autre : Météo
19:45 Autre : Le 19.45
20:10 Série TV : Scènes de ménages
20:55 Autre : Qui est la taupe ?
23:00 Série TV : Murder
23:55 Série TV : Murder

TÉLÉ

La sélection

20h55



Arrow

Résumé

Une maladie mystérieuse et mortelle se répand parmi les habitants de la ville. Oliver comprend que The Count a quitté la prison et distribue son poison, une nouvelle version de Vertigo. Dans le même temps, Moira est convoquée devant la justice. Le procès très médiatisé qui l'oppose à l'État doit débuter mais les choses se présentent mal pour elle. Laurel est quant à elle mal à l'aise à l'idée de se retrouver dans le camp de l'accusation, face à la famille Queen. Durant l'audience, plusieurs personnes tombent malades à cause du virus. Diggle fait partie des personnes infectées. Olivier se lance à la poursuite du dealer, qui a pris en otage Felicity...

2

20h45

Cain



Résumé

Fred Cain vient de recevoir les papiers de son divorce. Toutefois, deux affaires l'empêchent de s'apitoyer sur son sort trop longtemps : l'inquiétante disparition d'une joggeuse et le suicide d'une femme...

3

19h30

Le monde de Jamy



Résumé

Les forêts recouvrent un tiers des terres émergées de la planète. Bien qu'elles soient vitales pour la Terre – elles absorbent un tiers du CO2 émis par les combustibles fossiles –, leur surface ne cesse de se réduire. Jamy Gouraud propose de découvrir les pouvoirs méconnus et les richesses de trois forêts exceptionnelles. L'exploitation débute par la forêt amazonienne, en Guyane, qui abrite une biodiversité incroyable. Toujours en Guyane, la mangrove sert, quant à elle, de véritable bouclier contre l'érosion du littoral et les cyclones. On y découvre que le crabe violoniste constitue un allié de choix dans la préservation de l'environnement grâce aux galeries qu'il creuse, favorisant ainsi la poussée des palétuviers. Enfin, en Australie, une immense forêt d'eucalyptus fait obstacle à l'avancée du désert.

CANAL+

20h55

Son of a Gun



Résumé

Un jeune délinquant entre dans la bande du plus célèbre criminel du continent australien et participe à un hold-up qui tourne mal.

M

20h50

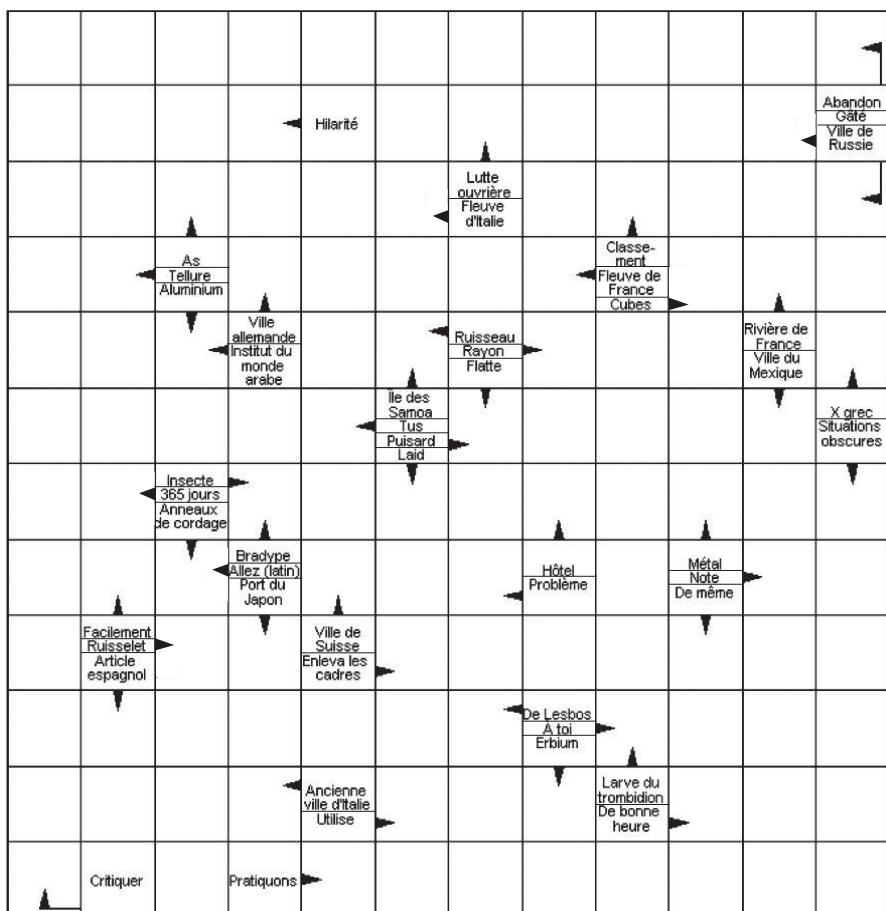
Qui est la taupe ?



Résumé

Après deux éliminations, ce troisième épisode débute par un safari photo au cœur du parc Kruger, la plus grande réserve animalière d'Afrique du Sud. Si les candidats traquent des animaux sauvages pour faire fructifier la cagnotte du groupe, ils continuent surtout inlassablement de traquer la taupe. Le soir, dans un campement de luxe en plein bush, ils apprennent à mieux se connaître avec le jeu de la boîte à questions. Quant à la troisième mission, une immunité est en jeu. Pression psychologique et choix stratégiques sont également au rendez-vous. Spectaculaire, l'épreuve de la tyrolienne voit un participant se lancer dans une descente de 200 mètres dans le vide avec pour objectif de casser des cibles.

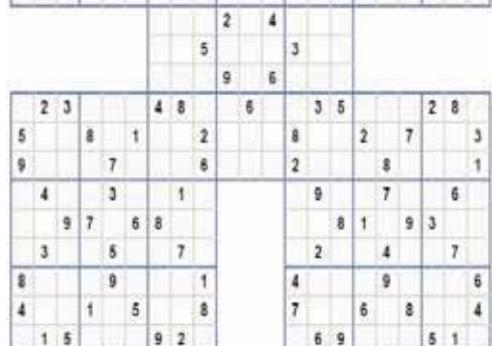
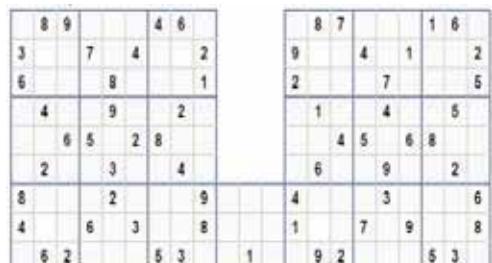
Mots fléchés n°1011



Samouraï-Sudoku n°1011

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



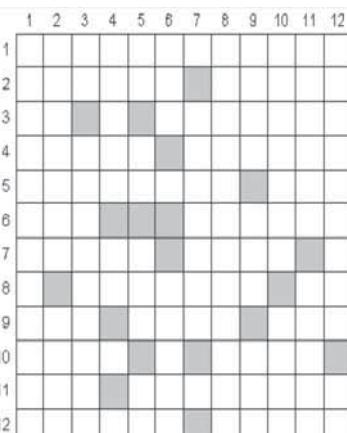
Mots croisés n°1011

Horizontalement:

1. Immunisé contre un poison
2. Filet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'une étoffe - Tordis
4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Human Immunodeficiency Virus
6. Poisson d'eau douce - Hangar
7. Qui se meut avec agilité - Fils de Sem
8. Combat, rixe à coups de poing - Titane
9. Prière catholique à la Vierge - Céder à une incitation (p.p.) - Monogramme grec de Jésus
10. Arctique - Famille principale d'Italie.
11. Solution - Ecrivain français
12. Coupée - Halter

Verticalement:

1. Animosité
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thallium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pron. pers.
5. Île française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porterait un coup avec violence
9. Grosses mouches - Qui n'a pas d'éclat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux - Stujet
12. Caches qqch - Infinitif



7 erreurs



Proverbes

Gourmand comme le feu, ses genoux sont faibles.

Proverbe algérien

Le bien est de plomb, le mal est de plume.

Proverbe berbère

Là où la diplomatie a échoué, il reste la femme.

Proverbe arabe

Il faut manger pour vivre, et non vivre pour manger

Proverbe français

C'est arrivé un 15 Juillet

1212 : bataille de Las Navas de Tolosa.
1344 : destitution de Jacques III de Majorque.

1377 : couronnement de Richard II d'Angleterre.

1465 : bataille de Montlhéry.

1683 : bataille des Pescadores.

1789 : troisième ministère de Necker.

1809 : proclamation de l'indépendance du Haut-Pérou.

1942 : rafle du Vélodrome d'Hiver, la plus grande arrestation massive de Juifs réalisée en France pendant la Seconde Guerre mondiale.

1945 : premier test d'une bombe au plutonium.

CÉLÉBRATIONS :

- Bolivie : fête nationale, journée fériée en l'honneur de la patronne de la Bolivie Notre Dame du Mont-Carmel.

- Chili : fête nationale, journée fériée en l'honneur de la patronne du Chili Notre Dame du Mont-Carmel.



La recette du jour

Pommes de terre farcies au fromage



Le dessert

Gâteau algérien à la confiture



رمضان مبارك

Sudoku N°1010

8	2	7	8	4	1	5	3	9
9	4	5	8	7	3	6	2	1
3	1	6	9	2	0	7	8	4
2	6	4	1	3	7	8	9	5
1	9	3	5	6	8	2	4	7
5	7	8	4	9	2	1	6	3
6	8	1	3	6	4	9	7	2
7	3	2	1	8	6	5	4	0
4	6	2	7	8	9	3	1	5

4	9	2	7	3	1	8	5	6
3	0	5	8	4	2	1	7	9
8	1	7	6	9	0	3	2	4
1	3	9	2	8	7	5	6	4
2	8	6	5	1	4	9	3	7
2	8	6	5	1	4	9	3	7
3	4	8	3	0	9	2	6	1
6	5	7	4	2	8	1	0	9
7	6	3	2	9	5	8	7	4

S o l u t i o n

Mots Croisés N°1010

SCRIPTURAIRE
AIOLI■SAUNER
LAPINE■IXODE
INA■SOUL■CUI
FORMOL■LATIN
I■TENERE■ART
COZES■PRIVEE
AL■S■BRAVO■R
TYR■MA■IE■M■
IMAGERIE■VIN
OPTERIONS■EU
NESLE■STABLE

Mots Fléchés N°1010

LARMOIEMENTS
ORAIISON■NOE■
UTILE■SOEURS
FURENT■BRERA
OSE■TEC■VRAI
Q■NS■NENE■IN
ULTIMES■SENT
EUF■REBUS■RE
RESSERRES■OS
ISE■REEL■BI■
E■TOUS■OSONS
■CHUT■ENRAGE

CHAMPIONNAT DU MONDE 2015 (U21) DE HANDBALL: Départ des Verts jeudi en direction du Brésil

La Fédération algérienne de handball vient d'envoyer la liste officielle des 16 joueurs retenus par le staff technique de la sélection algérienne des moins de 21 ans garçons de handball à la Fédération internationale de la discipline (IHF) concernant le championnat du monde de la catégorie prévu du 20 juillet au 1^{er} août au Brésil.



D'autre part l'instance fédérale algérienne publie le plan de vol de la délégation algérienne composée, entre autres, de 16 joueurs, deux coachs, le médecin et le kiné.

Le départ de la délégation est prévu jeudi prochain à partir de l'aéroport d'Alger à destination de Rome (16 h 20). Puis de Rome la délé-

gation prendra le vol vers São Paulo où son arrivée est attendue vers 22h05.

Le retour de la délégation est prévu le 2 août, soit au lendemain de la fin du championnat du monde. Il est utile de rappeler que la sélection algérienne des moins de 21 ans garçons de handball affrontera son homologue

française le 20 juillet prochain pour le compte de la première journée du championnat du monde de la catégorie prévu du 20 juillet au 1^{er} août au Brésil, selon le calendrier de la compétition de l'IHF.

Au premier tour de la compétition, l'Algérie évoluera dans le groupe C avec le Danemark, la France, l'Argentine, le Chili et la Corée du Sud.

Lors de la seconde journée prévue le 22 juillet 2015, l'équipe algérienne dirigée par le duo Hasni Achour-Abeddaim Mounir, sera opposée à l'Argentine avant de croiser le fer avec le Danemark le 23 juillet.

Le sept algérien disputeront ses deux dernières rencontres de ce tour préliminaire contre respectivement le Chili (25 juillet) et la Corée du Sud (26 juillet).

S.B.

Composition des trois autres groupes:

Groupe A: Suède (tenant du titre), Russie, Pays-Bas, Tunisie, Biélorussie, Paraguay

Groupe B: Espagne, Roumanie, Serbie, Qatar, Angola, Portugal

Groupe D: Allemagne, Brésil, Egypte, Norvège, Uruguay, Japon.

Liste des 16 joueurs retenus pour le Mondial (U21) au Brésil :

- 1 Allouach Ameur
- 2 Arzeki Amor
- 3 Benaniba Amine Yahia
- 4 Berriah Lakhdar
- 5 Bouhal Aziz
- 6 Boumehdi Ismail
- 7 Deghoul Moncef
- 8 Djebrouni Walid
- 9 Djehiche Mahdi
- 10 Griba Mohamed
- 11 Hachemi Chahreddine
- 12 Khellil Zakaria
- 13 Mouatas Amir
- 14 Serrir Mohamed
- 15 Takarli Billel
- 16 Temmam Sofiane

Coachs: A. Hasni et C. Abdelaïd

Medecin: A. Bouakaz

Kiné: B. Faïd

CHAMPIONNATS DU MONDE D'ESCRIME (SENIORS) : Cinq Algériens dont une fille au rendez-vous de Moscou

Cinq athlètes algériens dont une fille participent aux Championnats du monde d'escrime (seniors/filles-garçons) à Moscou (Russie) du 13 au 19 juillet 2015, a-t-on appris de la Fédération algérienne de la discipline (FAE).

Sous la houlette du Roumain Codreanu Mugur, les escrimeurs algériens vont "croiser le fer" dans deux armes, Epée et Fleuret. Ils seront, par contre, absents dans l'épreuve du sabre, ajoute la même source. Les athlètes participants sont Djitli Roman (Fleuret masculin), Ma-



bed Yannis (Fleuret masculin), Heroui Salim (Fleuret masculin), Cade Maxime Ichem (Epée masculin) et

Khelfaoui Anissa (Fleuret féminin). Le programme des représentants de l'Algérie débute le 14 juillet pour l'épée

masculine avec Cade Ichem Maxime Ichem, et se poursuivra le 15 juillet avec les fleurettistes messieurs Djitli Roman, Mabed Yanis, Heroui Salim et Khelfaoui Anissa au fleuret féminin. Dans l'épreuve par équipes, l'Algérie sera représentée par l'équipe masculine de fleuret et entrera en compétition le 18 juillet. Cette échéance mondiale qui se déroule au célèbre complexe sportif de Moscou avec 912 tireurs venant de 108 pays, est qualificative aux Jeux Olympiques de Rio De Janeiro 2016.

ATHLÉTISME :

21 épreuves au menu du meeting «Elite» le 9 août à Alger (FAA)

Vingt et une (21) épreuves sportives figurent au programme du meeting «Elite» que compte organiser la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) le 9 août prochain au SATO du Complexe Olympique Mohamed-Boudiaf (Alger) a-t-on appris lundi auprès des organisateurs. Cette compétition interviendra juste avant la date limite fixée par la Fédération internationale d'Athlétisme (IAAF) pour réussir les minima des mondiaux 2015 à Pékin, prévus entre le 22 et le 30 août. Ces dernières étant "retardataires" d'assurer enfin leur qualification. La FAA a considéré cependant que «peu d'athlètes devraient attendre jusqu'à présent pour assurer leurs minima pour les mondiaux de Pékin, car ils auront



la possibilité d'atteindre cet objectif pendant des meetings à l'étranger, ou encore, pendant le championnat national "open" prévu les 1 et 2 août. Parmi les athlètes qui sont toujours en quête de minima, Nima Issam, en triple saut, Sofiane Bouhenna sur 400m, ainsi que Mohamed Belferar et Bellbachir Miloud Laâredj sur 800m.

Pour attirer un maximum de participants tout en favo-

risant l'esprit de compétition entre les différents athlètes, la FAA a doté le meeting «Elite» de récompenses financières intéressantes pour les trois premiers.

«Ces primes seront rehaussées par des bonus en cas de réalisation des performances fixées» a encore précisé la Fédération.

Les trois premiers dans chaque épreuve recevront respectivement 8000, 5000 et

2000 dinars, alors que les bonus sont de l'ordre de 50.000, 30.000 et 20.000 dinars pour les trois meilleures performances fixées.

Huit internationaux algériens ont déjà réussi leurs minima pour les Mondiaux de Pékin : Billel Tabti et Hicham Bouchicha (3000 m steeple), Abdelmalik Lahouli (400m haies), Taoufik Makhlofi (800m), Amina Bettiche (3000 m steeple), Souad Aït Salem et Driss Barakoum (marathon), ainsi que Larbi Bouraïda (décathlon).

Larbi Bouraïda (décathlon) qualifié directement en sa qualité de champion d'Afrique en titre. Ayant déjà réussi les minima du 800m, Makhlofi se consacrera désormais au 1500m, où il essaiera d'assurer également sa qualification pour les prochains mondiaux.

VOLLEY-BALL

Tournoi «Ramadhan 2015» : sacrée soirée



La Ligue d'Algier de volley-ball et Caarama assurance en partenariat avec la Djsl/WA et le concours de Vita jus ont organisé ce week end à la salle OMS d'El Biar (Alger), le traditionnel tournoi « Ramadhan » en hommage au défunt président de la Ligue Khesrani Kamel (décédé en 2002).

Cette édition 2015 a vu la participation des anciennes volleyeuses de Blida à savoir Benouali ; Alim , Daoudaj , de Setif ; Laagagna ; El Hadj Belgacem ; Belbedar , Kharif , Dif puis Nedjar de Bejaia ; Kaci ; Trabelsi ; Bouiche ; Saidani et Alger avec les Berkani ; Haceni ; Naouri , Boussahal ; Meziane , Taalba et Zerdoumi c'est les coéquipiers de Hassen Boudries de la ville des roses qui ont décroché pour le 1er le trophée symbolique de ce tournoi en disposant respectivement de la sélection d'Algérie lors de la demi-finale et de Setif en finale la 3^e place est revenue à Alger et la 4^e aux volleyeuses de la Soummam .

Ensuite des personnalités sportives ont été honorées par la ligue pour services rendus à la discipline et au sport algérien en général.

Il s'agit de Mustapha Larfaoui, président d'honneur du Comité olympique et sportif algérien (COA) et membre d'honneur du CIO puis de la Fédération internationale de natation et d'anciens volleyeurs, à l'image du Professeur Smail Mesbah, ainsi qu'un hommage posthume à l'ex-joueur international et ex-arbitre Rabah Sebai (décédé 1er janvier 2015) en présence de leurs familles et des anciens joueurs internationaux à l'image de Khaled Khemissa ; Kheridine Bouyousef ; Hassen Allouache ; Djaafer Koubi et aussi Abdellakder Ould Amar ; Aït Tahar. Les objectifs de cette manifestation sont les retrouvailles entre les différentes générations et une reconnaissance pour les loyaux services rendus au sport en général et le volley-ball en particulier en tant que joueur, entraîneur, dirigeant, arbitre et contre la culture de l'oubli bravo aux organisateurs de cette sacre soirée du mois Ramadhan.

N.M

BOXE :

La sélection féminine algérienne boucle un stage de préparation de deux semaines à Alger

La sélection féminine algérienne (Seniors) de boxe boucle ce mardi le stage de préparation de deux semaines, organisé à Chéraga (Alger) en prévision des prochaines chances internationales, a-t-on appris auprès du directeur technique national (DTN), Mourad Meziane. Sous la houlette du staff technique composé de Khaled Harima et Makhlof Brahim, une dizaine de boxeuses ont pris part à ce stage qui s'inscrit dans le cadre de la préparation des prochains rendez-vous, notamment les jeux africains de Brazzaville, au Congo (4-23 septembre). De son coté, la sélection nationale algérienne «cadets garçons» a effectué du 1 au 8 juillet un stage de préparation au centre de préparation des équipes nationales à Soudania (Alger), en vue de sa participation au championnat du monde de la catégorie prévue début septembre en Russie.

De même pour la sélection nationale (seniors-hommes) qui a effectué du 1 au 13 de ce mois, un stage de préparation à Chéraga (Alger), en prévision des prochaines échéances internationales, notamment les jeux africains de Brazzaville. Avant cela, les boxeurs algériens participeront aux championnats d'Afrique prévus du 15 au 22 août prochain à Casablanca (Maroc), qualificatifs aux championnats du monde (Doha / 8-18 octobre) qui sont, à leur tour, qualificatifs aux jeux olympiques de Rio 2016. Une vingtaine de boxeurs, dont ceux de l'élite nationale : Chadi Abdellakder, Abdellahid Benchabla, Mohamed Flissi et Chouaib Bouloudinats, ont pris part à ce stage conduit par les entraîneurs nationaux, Marchoud Bahouas, Rabah Hamadache et Boualem Ouadahi.

**USM BLIDA (PRÉPARATION):
Le stage
d'intersaison entre
la Tunisie et Ain
Témouchent**

La direction de l'USM Blida, nouveau promu en Ligue 1 algérienne de football, n'a pas encore tranché sur le lieu du déroulement du stage d'intersaison qui va démarrer la semaine prochaine, a appris l'APS lundi auprès du club phare de la Mitidja. «Nous n'avons pas encore fixé le lieu du stage. Je vais discuter dans les prochaines heures avec l'entraîneur Benchadli et trancher sur la destination. Ca sera la Tunisie ou Ain Témouchent en Algérie. Le départ pour le stage aura lieu juste après la fête de l'Aïd El Fitr», a indiqué à l'APS Mohamed Douidene, membre du conseil d'administration.

Les coéquipiers du goleador Fethi Noublé ont repris les entraînements le 30 juin dernier sous la conduite de l'entraîneur Benchadli qui a succédé à Kamel Mouassa. «Je pense que l'idéal est d'aller se préparer à Ain Draham en Tunisie au vu des bonnes conditions qu'offre ce site, et surtout la possibilité de jouer des matchs amicaux contre des équipes d'un niveau acceptable contrairement à Ain Témouchent», a ajouté Douidene. Evitant le recrutement effectué par l'USMB cet été, le dirigeant blidéen s'est dit «satisfait». «Je pense que nous avons effectué un recrutement rationnel et étudié en ciblant tous les postes». En effet, l'USMB a engagé six joueurs : Fekih, Djaaâdane, Hichem Cherif, et Heriat (MC Oran), Laifaoui (USM Alger), Mésfar (CA Bordj Bou Arréridj), alors que Amiri a été prêté une saison par le CR Belouizdad.

L'USMB qui effectue son retour parmi l'élite après quatre saisons en Ligue 2, aspire à jouer les trouble-fêtes la saison prochaine.

Le CR Belouizdad attend Aoudou pour clore son recrutement



Le CR Belouizdad (Ligue 1 algérienne de football) négociera dans les prochaines heures avec son homologue de la JS Saoura pour le transfert de l'attaquant béninois Mohamed Aoudou, qui viendrait boucler l'opération de recrutement, a appris l'APS lundi auprès de la direction du Chabab. «Nous avons rendez-vous lundi soir avec le président de Saoura Mohamed Zerouati pour évoquer l'éventuel transfert d'Aoudou. Si nous parvenons à l'engager, il sera notre dernière recrue estivale», a indiqué à l'APS le vice-président du CRB Hamza Boudoumi.

Le Chabab a assuré jusque-là les services de sept nouveaux éléments: Billel Ouali (RAEC Mons/Belgique), les deux attaquants Sid Ali Yahia Chérif (JSM Béjaïa) et Mohamed Hicham Nekkache (MC Oran), le milieu offensif Feham Bouaïza (USM Alger), le défenseur Amir Belaïli (CRB Ain Fékrout), le milieu de terrain Belkacem Niaty (USM Bel Abbès) ainsi que l'attaquant gabonais Bonaventure Sakombi, prêté une saison par l'ASO Chlef, relégué en Ligue 2.

«À défaut d'engager Aoudou, nous allons opter pour les services d'Ahmed Gacemi (ndrl, libéré par l'ES Sétif)», a expliqué Boudoumi, qui a souligné que le club a abandonné l'idée de recruter un latéral gauche comme réclamé par l'entraîneur Alain Michel. Avec l'éventuelle arrivée du joueur béninois, auteur de 5 buts la saison dernière avec la JSS, le nombre de licences sera 23. «Il nous reste encore deux licences qu'on va utiliser lors du prochain mercato hivernal. Démarrer la saison avec 23 joueurs nous permettra de réduire la masse salariale», a-t-il conclu. Le CRB effectuera un stage préparatoire à Ifrane au Maroc du 22 juillet au 7 août avec au menu cinq matchs amicaux.

APS

LIGUE 1 ET 2 : **26 stades seront inspectés par la commission d'homologation de wilaya du 23 juillet au 3 août**

Les commissions de wilaya pour l'homologation des stades devant abriter les rencontres des Mobilis-Ligues 1 et 2 en vue de la saison 2015-2016, entameront leurs tournées le 23 juillet et les achèveront le 3 août, selon le programme publié mardi par la Ligue de football professionnel (LFP) en Algérie.

Vingt-six (26) stades seront inspectés pour la circonstance. Le bal sera ouvert par le stade du 1er novembre de Tizi Ouzou, alors que l'opération prendra fin avec celui du 1er novembre de Mohammadia (Alger).

Ces visites ont été précédées par une mission d'audit effectuée juin dernier.

Des membres désignés par la LFP sont sortis sur le terrain pour établir, sur la base d'un canevas, des rapports de mission, comportant une situation détaillée de l'infrastructure, souligne l'instance footballistique nationale.

À l'occasion de cette mission, les représentants de la LFP ont attiré l'attention des propriétaires des stades sur tous les travaux et tâches à entreprendre avant le passage de la commission de wilaya, ajoute-t-on de même source.

Lors de la réunion de la commission nationale d'audit des stades tenue au ni-

veau du siège la LFP à Alger en juin précédent, le président de la LFP, Mohamed Kerbadj, avait instruit les présents «à faire preuve d'une grande rigueur dans la mission qui leur a été dévolue».

«La mort du joueur de la JSK, Albert Ebossé au stade de Tizi Ouzou est encore vivace dans nos mémoires», avait indiqué Kerbadj.

«Aussi je considère que votre responsabilité est très grande. Il est impératif de procéder à une évaluation exhaustive et sans concession. Il faut être ferme et exigeant. Le document que vous allez présenter à la commission nationale doit refléter parfaitement l'état des lieux.

Je peux vous assurer qu'aucun match ne sera programmé cette saison dans un stade qui ne présente pas les conditions sécuritaires adéquates», avait-il prévenu.



La Commission d'homologation de la wilaya est composée de :

- 1- Représentant Club domicilié.
- 2- Représentant de la Direction Générale de la Sécurité Nationale ou la Gendarmerie.
- 3- Représentant légal du propriétaire du stade (DJS, OPOW, APC).
- 4- Représentant Direction Générale de la Protection Civile.
- 5- Représentant de la Commission de la Ligue de Football Professionnel.
- 6- Représentant de la Commission de la Ligue de Wilaya.

RC RELIZANE : **Belatoui restera l'entraîneur en chef même sans diplôme CAF A**

Omar Belatoui a indiqué mardi à l'APS qu'il restera aux commandes techniques du RC Relizane, nouveau promu en Ligue 1 algérienne de football, bien qu'il ne dispose pas encore du diplôme d'entraîneur CAF A, comme l'exige la nouvelle réglementation de la Direction technique nationale (DTN).

«La direction du RCR a pris ses dispositions en engageant deux entraîneurs titulaires de diplôme CAF A, en l'occurrence Nassim Saïraoui et Mustapha Bensella.

Comme je suis titulaire d'un diplôme CAF C, je serai officiellement le deuxième coach assistant, mais sur le terrain je resterai le premier décideur», a annoncé Belatoui.

La DTN, que dirige Toufik Korichi, vient d'instruire les clubs des deux Ligues professionnelles i et ii qu'ils sont tenus d'engager des techniciens dispo-



sant de diplômes CAF A, aussi bien pour l'entraîneur en chef que le premier assistant.

«Aucun problème ne se posera dans ce registre, du moment que l'entente est parfaite entre tous les membres du staff technique composé également du pré-

parateur physique Bekka Aissa et de l'entraîneur des gardiens de but, Smahi Mokhtar.

Nous travaillons d'ailleurs en parfaite collaboration», s'est félicité l'ancien international algérien.

La nouvelle mesure de la DTN mettra dans l'embarras d'autres anciens joueurs internationaux, actuellement à la tête de la barre technique de formations algériennes des deux premiers paliers, à l'image de Kheireddine Madoui (ES Sétif), Bilel Dziri (RC Arbaâ), Mourad Karouf (JS Kabylie) et Cherif El Ouezzani Si Tahar (Paradou AC).

«Nous sommes en train de suivre à la lettre le programme de la DTN en matière de formation», a souligné Belatoui qui participera dans les jours à venir dans un nouveau stage de recyclage pour l'obtention du diplôme d'entraîneur CAF B.

L'entraîneur Garzitto menace d'ester en justice le CS Constantine

L'entraîneur franco-italien d'Al-Merreikh du Soudan, Diego Garzitto, a menacé mardi d'ester en justice le CS Constantine, le club de la Ligue 1 algérienne de football qu'il a entraîné la saison passée et qui ne l'a toujours pas régalisé, selon ses dires.

«Mon argent n'est toujours pas dans mon compte personnel pour des raisons administratives que la direction du CSC est censée régler.

Si ça perdure, je serai dans l'obligation de recourir à la justice pour faire valoir mes droits», a déclaré Garzitto à l'APS.

Le technicien a fait deux passages au sein de la formation de «Cirta» au cours des deux précédents exercices.

Il n'est pas allé au bout de la saison dans chacun des deux passages.

«Si j'étais revenu au CSC la saison précédente c'est parce que le club me devait

de l'argent pour le compte de l'exercice d'avant, malheureusement les choses n'ont pas marché comme je le souhaitais et je me suis retrouvé de nouveau contraint de plier bagage», a regretté Garzitto.

Évoquant un éventuel retour en Algérie après ses deux expériences ratées avec le CSC, le détenteur de la Ligue des champions d'Afrique avec TP Mazembe en 2009, s'est dit prêt à revenir mais pour un seul club, à savoir l'USM Alger.

«C'est l'unique club que je trouve bien structuré en Algérie et si l'occasion se présentera un jour devant moi pour entraîner cette formation, je répondrais par l'affirmatif», a-t-il dit.

Garzitto et son équipe soudanaise sont actuellement en regroupement à Ain M'Lila (Est d'Algérie) en prévision de leur match sur le terrain de l'ES Sétif (24,



25 ou 26 juillet) pour le compte de la troisième journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique (Gr. B).

Al-Merreikh reste sur une défaite en déplacement face à l'USM Alger (1-0) vendredi passé.

Le club avait remporté sa première rencontre à domicile contre le MC El Eulma (2-0).



Règlement TOMBOLA 2015

Article 1 : La société organisatrice de la TOMBOLA SARL DK NEWS au capital 100.000 DA dont le siège social est situé : 03, Rue du Djurdjura – Ben Aknoun Alger, ci-après «l'organisateur», représenté par son gérant : Monsieur CHERBAL Abdelmajid; organise une Tombola nationale ouverte pour tous les lectrices et lecteurs durant tout le mois de Ramadhan.

Article 2 : Objet du règlement :

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions générales de la Tombola que DK NEWS organise durant le mois de Ramadhan ainsi que les modalités d'identification des gagnants.

Article 3 : Durée de la tombola.

La présente Tombola se déroulera du : 01/07/2015 au 30/07/2015, la Tombola peut être prolongée ou diminuée dans sa durée pour des raisons propres à l'organisateur.

La date limite d'envoi du courrier contenant les (20) coupons est fixée à dix (10) jours après la fin de l'organisation de la Tombola et la date de la franchise de d'Algérie poste sera foi.

Article 4 : Conditions de participation

La présente Tombola est ouverte à tous les lectrices et lecteurs ayant rempli en intégralité les coupons de participation et envoyés à l'adresse : DK NEWS, BP 147 Bureau de poste Ben Aknoun 16028. Ces coupons que les lectrices et lecteurs trouveront en page 27 devront être découpés selon la zone limitée à cet effet.

Les participants doivent collectionner tous les coupons qui seront publiés durant toute la période de la Tombola et les poster avant la date limite d'envoi à l'adresse mentionnée ci-dessus.

DK NEWS assure le respect de la confidentialité par la sécurisation de toutes les données communiquées par les participants.

Chaque lectrice et lecteur ne peut prétendre à plusieurs participations ce qui induit qu'il ne sera retenu qu'une seule participation pour prétendre gagner un cadeau.

Les employés de DK NEWS, ou membres de leurs familles directes (conjoints ou enfants), les prestataires, les sous-traitants, les fournisseurs ne peuvent participer à cette tombola.

Les participants sont éligibles dans les cas suivants :

- Les candidats doivent résider en Algérie ;

- Dans le cas où le gagnant serait mineur, le cadeau sera remis aux parents ou au tuteur légal, sur une présentation de la carte d'identité Nationale et d'un document justifiant l'affiliation ;

- Chaque gagnant doit avoir observé les termes du présent règlement

- Le courrier non franchisé par Algérie poste ne sera pas retenu, donc éliminé. Le fait de participer à cette Tombola implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Article 5 : Acceptation du règlement

Un coupon sera toujours publié à la page 27 qui comprendra des zones où le participant doit remplir : Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, email, âge, fonction.

Article 6 : Avis aux gagnants

Les (15) gagnants seront tirés au sort par les services de DK NEWS en présence d'un huissier de justice, ils seront avisés par téléphone, mail et SMS.

DK NEWS considérera que le nom du gagnant est celui qui figure sur le bulletin de participation tiré au sort.

DK NEWS se réserve le droit d'utiliser le nom et prénom des gagnants pour d'éventuelles opérations publicitaires.

Article 7 : Cadeaux

Les (15) gagnants tirés au sort recevront chacun, un des cadeaux suivants :

01-1 Billet OMRA (Touring Voyage Algérien) + Pack Venus

02-1 Billet OMRA (Touring Voyage Algérien) + Pack Venus

03-1 Parure (Soummam) + Pack (Venus)

04-1 Parure (Soummam) + Pack (Venus)

05-1 Billet d'avion (Aigle Azur) + Pack (Venus)

06-1 Billet d'avion (Aigle Azur) + Pack (Venus)

07-1 Billet (Aigle Azur) + Pack (Venus)

08-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

09-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

10-1 Machine à laver (Condor) + Pack (Venus)

11-1 Cuisinière (Condor) + Smartphone

(Condor) + Pack (Venus)

12-1 Frigo (Condor) + Pack (Venus)

13-1 Smartphone (Huawei) + Pack (Venus)

14-1 Smartphone (Huawei) + Pack (Venus)

15-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

16-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

17-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

18-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

19-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

20-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

21-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

22-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

23-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

24-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

25-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

26-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

27-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

28-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

29-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

30-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

31-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

32-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

33-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

34-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

35-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

36-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

37-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

38-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

39-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

40-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

41-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

42-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

43-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

44-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

45-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

46-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

47-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

48-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

49-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

50-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

51-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

52-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

53-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

54-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

55-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

56-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

57-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

58-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

59-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

60-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

61-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

62-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

63-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

64-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

65-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

66-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

67-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

68-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

69-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

70-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

71-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

72-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

73-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

74-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

75-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

76-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

77-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

78-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

79-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

80-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

81-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

82-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

83-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

84-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

85-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

86-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

87-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

88-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

89-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

90-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

91-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

92-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

93-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

94-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

95-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

96-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

97-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

98-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

99-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

100-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

101-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

102-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

103-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

104-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

105-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

106-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

107-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

108-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

109-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

110-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

111-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

112-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

113-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

114-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

115-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

116-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

117-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

118-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

119-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

120-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

121-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

122-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

123-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

124-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

125-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

126-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

127-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

128-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

129-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

130-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

131-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

132-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

133-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

134-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

135-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

136-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

137-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

138-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

139-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

140-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

141-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

142-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

143-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

144-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

145-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

146-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

147-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

148-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

149-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

150-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

151-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

152-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

153-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

154-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

155-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

156-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

157-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

158-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

159-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

160-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

161-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

162-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

163-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

164-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

165-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

166-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

167-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

168-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

169-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

170-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

171-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

ALGÉRIE - ITALIE

Les relations algéro-italiennes sont excellentes

Les relations algéro-italiennes «sont excellentes» dans tous les domaines politiques, économiques, culturels et autres, a affirmé lundi à Mostaganem l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Michelle Giacomelli.

Lors d'une rencontre destinée à chercher des opportunités de renforcement des échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Italie, organisée au siège de la chambre de commerce et d'industrie «Dahra», le diplomate italien a fait part du désir des sociétés italiennes à développer le partenariat avec leurs homologues algériens, notamment à Mostaganem dans les domaines des services, de l'agroalimentaire et l'import-export.

Il existe, a-t-il ajouté, une volonté chez les opérateurs économiques italiens pour nouer des partenariats avec leurs homologues algériens suivant le principe «gagnant gagnant» pour renforcer la coopération et les échanges commerciaux bilatéraux. M. Giacomelli a considéré cette visite dans la wilaya de Mostaganem comme occasion pour découvrir de nouvelles perspectives de partenariat entre opérateurs économiques des deux pays et dans le domaine de la formation. Des opérateurs économiques locaux ont appelé à intensifier et soutenir le partenariat et la coopération bilatéraux et à créer des sociétés mixtes algéro-italiennes selon la règle 49-51.

Ils ont insisté aussi sur la nécessité d'accompagner les opérateurs qui achètent du matériel et des équipements des sociétés italiennes en leur fournissant une assistance technique.

L'ambassadeur d'Italie en Algérie a visité le port commercial de Mostaganem, deux unités publiques de production dotées d'un matériel italien que sont l'unité de production du lait et dérivés «Sabel» de Salamandre et le groupe avicole de l'ouest à Hassi Mamèche.

Félicitations



B r a v o
Mokrani
Fatma dite
«Titma». Ta
réussite au
bac maths
techniques
nous a hono-
rés. Ta ma-
man Farida,
ton père

Nadib, tes frères Omar et Salim te félicitent pour cet exploit et te souhaitent d'autres succès dans ton cursus universitaire. Les familles Mokrani et Nasri d'Alger se joignent à la joie de leur petite-fille, nièce et cousine et lui présentent un avenir radieux.

ALGÉRIE - FRANCE

Le Président Bouteflika félicite son homologue français à l'occasion de la fête nationale de son pays



Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue français, François Hollande à l'occasion de la fête nationale de son pays dans lequel il s'est félicité de «l'évolution positive» des relations d'amitié et de coopération qu'entretiennent les deux pays.

«La célébration par votre pays de sa fête nationale m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations accompagnées de mes meilleurs voeux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple français», a écrit le président Bouteflika dans son message.

«Je voudrais saisir cette occasion pour me féliciter de l'évolution posi-

tive des relations d'amitié et de coopération qu'entretiennent nos deux pays et vous réitérer mon engagement de continuer à oeuvrer, avec vous, à les approfondir davantage dans le cadre du partenariat d'exception que nous voulons édifier dans l'intérêt de nos deux peuples», a ajouté le chef de l'Etat.

«Je me félicite, également, de la qualité des entretiens et des échanges fructueux que nous avons eus, lors de votre récente visite à Alger, et de la

convergence de nos vues sur nombre de questions internationales d'intérêt commun, notamment sur les menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité régionales et internationales», a relevé le président de la République.

«Je puis vous assurer de la détermination de l'Algérie à apporter sa contribution au traitement de ces menaces dans un cadre global associant les efforts et les moyens de toute la communauté internationale», a souligné le chef de l'Etat.

ALGÉRIE - CORÉE DU SUD

Le chef de la diplomatie sud-coréenne en visite de travail aujourd'hui à Alger

Le ministre des Affaires étrangères de la République de Corée, M. Yun Byung-se, effectuera aujourd'hui et demain une visite de travail à Alger, à l'invitation du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, indique mardi un communiqué du ministère. Cette visite de deux jours s'inscrit dans le cadre du renforcement du dialogue politique

de haut niveau entre les deux pays, a-t-on précisé de même source.

Elle constituera une nouvelle opportunité pour les responsables algériens et sud-coréens d'examiner l'état des relations bilatérales et d'échanger les points de vue sur les questions de l'actualité régionale et internationale d'intérêt commun, a-t-on ajouté. Le programme de la visite du chef de la diplomatie



Hydraulique:

Evaluation de l'état d'avancement des projets de coopération algéro-canadiens

Le ministre des Ressources en eau et de l'environnement, M. Abdellouahab Nouri, et l'ambassadrice du Canada à Alger, Mme Isabelle Roy, ont procédé à l'évaluation de l'état d'avancement des projets de coopération bilatéraux dans le secteur, selon un communiqué du ministère.

Lors d'une audience tenue au siège de ce département ministériel, les deux parties ont manifesté leur engagement à développer davantage un partenariat fructueux et mutuellement bénéfique dans le domaine des ressources en eau et de l'environnement, prospectant, à l'occasion, de



nouvelles opportunités de coopération. Dans ce sens, ils ont procédé à l'évaluation de l'état d'avancement des projets de coopération, notamment dans le domaine de la formation avec l'école polytechnique de Montréal, l'Université de Laval et le HEC Montréal, dans le cadre de leur participation aux projets portant sur le renforcement des capacités pédagogiques de l'Ecole supérieure de management des ressources en eau. M. Nouri et Mme Roy se sont félicités, en outre, de l'état des relations entre l'Algérie et le Canada, indique le ministère.

APS